Desjardins

Rapport financier

Troisième trimestre de 2026

Le Mouvement Desjardins enregistre des excédents avant ristournes aux membres de 1 117 M$ pour le troisième trimestre de 2026

MESSAGE DE LA DIRECTION

Lévis, le 12 novembre 2026 – En plus d'une bonne performance financière, les résultats du troisième trimestre illustrent la capacité du Mouvement Desjardins à agir dans son milieu. Soutenu par la croissance de ses revenus et la solidité de ses ratios financiers, Desjardins dispose des moyens nécessaires pour accompagner ses membres et clients dans leur autonomie financière, soutenir les communautés et poursuivre son développement à long terme. Pour le troisième trimestre de 2026, un montant de 151 M$ a été ajouté à la provision pour ristournes aux membres, comparativement à 113 M$ pour la période correspondante de 2025, soit une hausse de 33,6 %. Les remises sous forme de commandites, de dons et de bourses d'études se situent à 29 M$, dont 15 M$ proviennent des Fonds d'aide au développement du milieu des caisses.

Le Mouvement Desjardins enregistre des excédents avant ristournes aux membres de 1 117 M$, soit un montant comparable à celui du troisième trimestre de 2025. Le revenu net total affiche une augmentation de 7,5 %, qui s'explique notamment par la progression du revenu net d'intérêts du secteur Particuliers et Entreprises. Le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes enregistre également une hausse des revenus, attribuable à la croissance des actifs sous gestion et sous administration, découlant notamment de l'acquisition de Guardian Capital Group Limited (Guardian). Quant au secteur Assurance de dommages, la croissance des revenus provenant des activités d'assurance automobile et de biens a été contrebalancée par la hausse de la charge de sinistres attribuable aux inondations survenues en Ontario ainsi que par l'évolution moins favorable des marchés. Par ailleurs, la dotation à la provision pour pertes de crédit est en augmentation comparativement à l'an dernier, en raison notamment de l'effet défavorable de la migration de la qualité du crédit.

Particuliers et Entreprises : excédents de 751 M$, en hausse de 167 M$ par rapport à la même période en 2025, expliquée principalement par l'augmentation du revenu net d'intérêts liée à l'amélioration de la marge nette d'intérêts ainsi qu'à la croissance de l'encours moyen des prêts hypothécaires résidentiels et aux entreprises. Cette hausse a toutefois été partiellement contrebalancée par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit liée aux prêts dépréciés dans le portefeuille de prêts aux entreprises ainsi qu'aux prêts non dépréciés, en raison d'une détérioration des perspectives économiques et de l'effet défavorable de la migration de la qualité du crédit.

Gestion de patrimoine et Assurance de personnes : excédents de 138 M$, en baisse de 36 M$ par rapport au troisième trimestre de 2025, en raison de l'évolution moins favorable des marchés. Cette diminution a été atténuée par la hausse des autres revenus, attribuable essentiellement à l'augmentation des actifs sous gestion et sous administration, ainsi que par les résultats des activités d'assurance supérieurs, liés à l'expérience favorable en assurance vie.

Assurance de dommages : excédents de 281 M$, en baisse de 50 M$ par rapport au troisième trimestre de 2025, en raison de l'évolution moins favorable des marchés. Par ailleurs, la progression des revenus provenant des activités d'assurance automobile et de biens a été contrebalancée par une hausse des sinistres attribuable à la survenance d'inondations en Ontario.

Le Mouvement Desjardins maintient une solide capitalisation, en conformité avec les exigences de Bâle III. Ainsi, ses ratios de fonds propres de la catégorie 1A et du total des fonds propres étaient respectivement de 24,4 % et de 26,8 % au 30 septembre 2026, alors qu'ils étaient de 23,7 % et de 26,1 % respectivement au 31 décembre 2025.

« Nos résultats du troisième trimestre demeurent solides dans un contexte économique exigeant. Ils nous donnent les moyens de poursuivre notre développement et d'accompagner nos membres et clients dans leurs projets. Nous avons notamment continué d'être très présents aux côtés de près de 26 000 membres Entreprises les plus touchées par la dernière vague de tarifs et de contre-tarifs pour les soutenir face aux défis qu'ils rencontrent et les appuyer dans la diversification de leurs marchés. Nous avançons aussi dans notre engagement de contribuer à la création de plus de 10 000 logements abordables et à abordabilité différée au Québec d'ici 2028. Au 30 septembre, 7 451 unités étaient déjà engagées, dont 3 052 sont habitées. Et notre performance nous permet aussi de redonner davantage à nos membres, comme en témoigne la hausse de la provision pour ristournes. C'est toute la force de notre modèle coopératif », a déclaré Denis Dubois, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins.

INDEX DES RECOMMANDATIONS DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA DIVULGATION ACCRUE DES RENSEIGNEMENTS

Les informations découlant des 32 recommandations du groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements (*Enhanced Disclosure Task Force* ou EDTF), mis sur pied par le Conseil de stabilité financière, sont présentées dans le rapport annuel 2025, le rapport financier intermédiaire du troisième trimestre de 2026 ainsi que les documents *Informations financières complémentaires* et *Rapport au titre du troisième pilier*. Ces documents sont disponibles sur le site Web du Mouvement, à l'adresse www.desjardins.com/a-propos/relations-investisseurs. Les documents *Informations financières complémentaires* et *Rapport au titre du troisième pilier* ne sont pas intégrés par renvoi à ce rapport de gestion.

Voici un sommaire des renseignements fournis en vertu des recommandations de l'EDTF, visant à rehausser la communication et la transparence de l'information sur les risques, ainsi que leur emplacement (numéro de page) :

				Troisième trimestre de 2026		
Catégorie	Recommandation	Information à fournir	Rapport annuel 2025	Rapport financier intermédiaire	Informations financières complémentaires	Rapport au titre du troisième pilier
Général	1	Sommaire des informations en matière de risque	XXXIV	Présente page		
	2	Glossaire des risques, des mesures de risques et des principaux paramètres	56-62, 111-116	49-54	11	101, 102
	3	Principaux risques et risques émergents	44, 45, 52-55, 62-88	11, 12, 30, 31		
	4	Nouveaux ratios réglementaires	44, 45, 47, 81, 83-85, 220, 221	26, 28, 38, 41-43		
Gouvernance des risques, gestion des risques et modèles d'affaires	5	Structure organisationnelle de la gestion des risques	56-62			
	6	Culture de gestion des risques	58-62			
	7	Risques inhérents au modèle d'affaires et appétit pour le risque	12, 26, 30, 35, 38, 44, 48-50, 56-63			
	8	Simulations de crise	44, 57, 62, 63, 78, 79			
Suffisance des fonds propres et actifs pondérés en fonction des risques	9	Exigences minimales de fonds propres réglementaires	44, 45	26		16-18, 93, 94
	10	Rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire	46-48, 220, 221	27		20, 21, 35, 36, 93
	11	Évolution des fonds propres réglementaires	45, 47, 48	29		
	12	Gestion et planification du capital	44-50	25-29		
	13	Actifs pondérés en fonction des risques par secteurs d'activité	49, 63			6-9
	14	Ventilation des exigences de fonds propres par catégories de risques et par méthodes de calcul	48, 49, 64, 65, 68, 69, 78, 79	27-29		6-8, 10
	15	Risque de crédit	48-50	27-29		65-68, 71
	16	Évolution des actifs pondérés en fonction des risques par catégories de risques	49, 50	28, 29		6-10, 65
	17	Contrôles ex post et validation des modèles de crédit	68			71
Liquidité	18	Gestion des besoins de liquidités et réserve de liquidités	81-85	38-43		
Financement	19	Actifs grevés et non grevés	82-84, 86-88, 224, 225	39-42		
	20	Échéances contractuelles résiduelles des actifs, des passifs et des engagements hors bilan	84-87, 226-229	42-44		
	21	Sources et stratégies de financement	43, 81, 86, 87	38, 39, 44, 45		
Risque de marché	22	Rapprochement entre les mesures de risque de marché et le bilan	77, 78	35, 36		
	23	Facteurs de risque de marché	76-81, 204-208	34-38		89
	24	Hypothèses, limites et procédures de validation des modèles de risque de marché	78, 79	36, 37		
	25	Mesures de pertes extrêmes	44, 57, 78, 79			
Risque de crédit	26	Profil de risque de crédit	43, 55, 57, 68, 69, 71-76	24, 31-34	6-10	38-71
	27	Politique de désignation des prêts dépréciés bruts	70, 130-150			
	28	Rapprochement des prêts dépréciés bruts et des provisions pour pertes de crédit	43, 70-75, 130-150, 165-172	24, 31, 32, 71-77		50-64
	29	Risque de contrepartie lié aux produits dérivés	75, 76, 210-219			72-84
	30	Mesures d'atténuation du risque de crédit	69, 70, 75, 76, 210-219			40-44, 90
Autres risques	31	Gestion des autres risques	48-50, 52-55, 60-63, 89-96	29, 30		
	32	Événements publics ayant une incidence sur les risques	89-91, 224, 225			

RAPPORT DE GESTION

Le Mouvement Desjardins (Mouvement ou Desjardins) regroupe les caisses Desjardins du Québec et la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc. (caisses), la Fédération des caisses Desjardins du Québec (Fédération) et ses filiales, ainsi que le Fonds de sécurité Desjardins.

Le rapport de gestion, daté du 12 novembre 2026, présente l'analyse des résultats et des principaux changements survenus dans le bilan du Mouvement Desjardins pour la période terminée le 30 septembre 2026, par comparaison avec les périodes antérieures. Le Mouvement Desjardins publie l'information financière en respectant le *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* (Règlement 52-109) prescrit par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM). Contrairement à la Fédération, le Mouvement Desjardins n'est pas, sur une base combinée, un émetteur assujetti à ce règlement ou à toute autre réglementation sur les valeurs mobilières applicable. Conformément à la décision no 2021-FS-0091 de l'Autorité des marchés financiers (AMF) datée du 23 avril 2021, les états financiers combinés et les rapports de gestion du Mouvement Desjardins sont déposés par la Fédération en lieu et place des états financiers consolidés et des rapports de gestion de la Fédération afin de satisfaire ses obligations de divulgation financière, en tant qu'émetteur assujetti, en vertu du *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* des ACVM, et la Fédération maintient à l'égard des états financiers combinés et des rapports de gestion du Mouvement Desjardins des contrôles et procédures conformes avec le Règlement 52-109. Depuis le 23 avril 2021 et conformément à la décision de l'AMF et des ACVM, la Fédération utilise les états financiers et les rapports de gestion du Mouvement Desjardins à toutes les fins pertinentes en vertu de la réglementation sur les valeurs mobilières applicable. De l'information sur les contrôles et les procédures à l'égard des états financiers combinés et des rapports de gestion du Mouvement Desjardins est présentée à la section « Renseignements complémentaires » de ce rapport de gestion.

Ce rapport doit être lu conjointement avec les états financiers combinés intermédiaires résumés non audités (états financiers combinés intermédiaires), y compris les notes complémentaires, au 30 septembre 2026 et le rapport annuel 2025 du Mouvement Desjardins (rapport annuel 2025), qui comprend le rapport de gestion et les états financiers combinés annuels audités (états financiers combinés annuels).

Des renseignements supplémentaires sur le Mouvement Desjardins sont disponibles sur le site Web de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca (sous le profil de la Fédération des caisses Desjardins du Québec), où l'on trouve également la notice annuelle de la Fédération. D'autres renseignements peuvent être obtenus sur le site Web du Mouvement Desjardins, à l'adresse www.desjardins.com/a-propos/relations-investisseurs. Aucune information présentée sur ces sites n'est intégrée par renvoi à ce rapport de gestion.

Ce rapport de gestion a été préparé conformément aux règlements en vigueur des ACVM portant sur les obligations d'information continue. À moins d'indication contraire, tous les montants sont présentés en dollars canadiens et proviennent principalement des états financiers combinés annuels et intermédiaires du Mouvement Desjardins qui ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et aux exigences comptables de l'AMF, qui ne diffèrent pas des IFRS. Les IFRS représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Le 1er janvier 2026, le Mouvement a adopté les modifications à l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* et à l'IFRS 9, *Instruments financiers*. Les données comparatives n'ont pas été retraitées. Pour plus de renseignements, se référer à la note 2 « Méthodes comptables » des présents états financiers combinés intermédiaires.

Les symboles M$ et G$ sont utilisés pour désigner respectivement les millions et les milliards de dollars.

TABLE DES MATIÈRES

4 Mise en garde sur les énoncés prospectifs
5 Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières
8 Évolution du contexte réglementaire
9 Le Mouvement Desjardins en bref
10 Faits saillants financiers
11 Événements importants
11 Environnement économique et perspectives
12 Revue des résultats financiers
12 Analyse des résultats
16 Résultats des secteurs d'activité
16 Secteur d'activité Particuliers et Entreprises
17 Secteur d'activité Gestion de patrimoine et Assurance de personnes
19 Secteur d'activité Assurance de dommages
22 Rubrique Autres
23 Sommaire des résultats intermédiaires
24 Revue du bilan
24 Gestion du bilan
25 Gestion du capital
30 Arrangements hors bilan
30 Gestion des risques
30 Gestion des risques
30 Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs
31 Risque de crédit
34 Risque de marché
38 Risque de liquidité
46 Renseignements complémentaires
46 Contrôles et procédures
46 Information relative aux parties liées
47 Méthodes comptables critiques et estimations
47 Modifications comptables futures
48 Informations complémentaires requises en vertu de la décision n° 2021-FS-0091 de l'AMF
49 Glossaire

MISE EN GARDE SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les communications publiques du Mouvement Desjardins comprennent de temps à autre des énoncés prospectifs, écrits ou verbaux, au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables, notamment au Québec, au Canada et aux États-Unis. Des énoncés prospectifs se retrouvent dans le présent rapport de gestion et peuvent aussi être intégrés à d'autres documents déposés auprès d'organismes de réglementation du Canada ou à toute autre communication. De plus, des représentants du Mouvement peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes.

Les énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, des observations concernant les objectifs du Mouvement Desjardins en matière de rendement financier, ses priorités, sa vision, ses activités, ses cibles et engagements, ses stratégies pour les atteindre, ses résultats et sa situation financière, la conjoncture économique et celle des marchés financiers, les perspectives concernant les économies québécoise, canadienne, américaine et mondiale, ainsi que le contexte réglementaire dans lequel nous exerçons nos activités. Ces énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement par l'emploi de termes comme « cible », « objectif », « échéancier », « perspective », « croire », « prévoir », « compter », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « avoir comme but », « estimer », « planifier », « projeter », « anticiper », « viser », « se proposer », « devoir » et « pouvoir », de verbes conjugués au futur et au conditionnel, ainsi que de mots et d'expressions comparables, dans toutes leurs variantes grammaticales.

Par leur nature même, les énoncés prospectifs exigent que nous formulions des hypothèses et ils sont assujettis à des incertitudes et à des risques inhérents de nature générale ou spécifique. Nous avertissons nos lecteurs de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions, puisque divers facteurs, dont plusieurs sont indépendants de la volonté du Mouvement Desjardins et dont ce dernier peut difficilement prédire les répercussions, peuvent influer, isolément ou collectivement, sur la justesse des hypothèses formulées, des prédictions, des projections ou d'autres énoncés prospectifs, y compris ceux mentionnés dans ce rapport de gestion. Bien que le Mouvement Desjardins soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables et basées sur un fondement valable, il ne peut garantir qu'elles se concrétiseront ou se révéleront exactes. Il est également possible que ces hypothèses, prédictions, projections ou autres énoncés, ainsi que les objectifs et les priorités du Mouvement Desjardins, ne se matérialisent pas ou se révèlent inexacts, et que les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs diffèrent sensiblement des cibles, des attentes, des estimations ou des intentions qui y sont avancées explicitement ou implicitement. Les lecteurs qui se fient à ces énoncés prospectifs doivent soigneusement tenir compte de ces facteurs de risque, de même que des autres incertitudes et événements potentiels, y compris l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs.

Les facteurs de risque importants pouvant influer sur la justesse des énoncés prospectifs mentionnés dans ce rapport de gestion incluent ceux qui sont décrits dans la section « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2025 du Mouvement et du présent rapport de gestion, et comprennent notamment les risques de crédit, de marché, de liquidité, opérationnel, d'assurance, stratégique et de réputation, les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance, ainsi que les risques réglementaires.

Citons également, à titre de tels facteurs, ceux liés à l'atteinte à la sécurité (incluant la cybersécurité), aux incertitudes entourant l'évolution des menaces de cybersécurité dans un contexte de développement rapide des capacités technologiques, au risque de fraude, aux fluctuations du marché immobilier et à l'endettement des ménages et des entreprises, aux évolutions réglementaires, incluant les modifications apportées aux lignes directrices sur la suffisance du capital et des liquidités ainsi qu'aux exigences relatives à leur présentation et à leur interprétation, aux fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change, à l'inflation, aux changements climatiques, aux incertitudes géopolitiques, incluant le conflit au Moyen-Orient et ses impacts, notamment sur les prix du pétrole et du gaz, à l'innovation technologique, incluant l'usage de l'intelligence artificielle et au risque lié aux données. De plus, mentionnons des facteurs liés aux tensions commerciales avec les États-Unis et les répercussions que l'imposition de tarifs douaniers sur l'exportation de certains biens canadiens, ainsi que tout tarif de représailles en découlant, pourraient notamment avoir sur les biens et services, les entreprises de certaines industries et l'économie canadienne. Citons également des facteurs liés aux conditions économiques et commerciales générales dans les régions où le Mouvement Desjardins exerce ses activités, incluant le risque de récession. Signalons aussi les facteurs liés aux estimations comptables critiques et aux normes comptables appliquées par le Mouvement Desjardins, à l'intensification de la concurrence, à la concentration géographique, aux changements aux cotes de crédit attribuées au Mouvement, à la dépendance envers les tiers, incluant le manquement de tiers à leurs obligations envers le Mouvement, à la capacité de recruter les talents et de les maintenir en poste, et au risque fiscal. Mentionnons aussi l'évolution des habitudes de consommation et d'épargne des particuliers, l'incidence possible sur les activités de conflits internationaux, de crises sanitaires, comme les pandémies et les épidémies, ou tout autre événement similaire touchant l'économie locale, nationale ou mondiale, ainsi que la capacité de prévoir et de bien gérer les risques associés à ces facteurs malgré la présence d'un contexte de gestion rigoureuse des risques. Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis à la section « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2025 du Mouvement et du présent rapport de gestion.

Il importe de souligner que la liste des facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs figurant ci-dessus n'est pas exhaustive. D'autres facteurs pourraient entraîner des répercussions sur les résultats du Mouvement Desjardins. Des renseignements supplémentaires sur ces derniers et d'autres facteurs sont fournis à la section « Gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2025 du Mouvement et du présent rapport de gestion.

Les hypothèses économiques importantes étayant les énoncés prospectifs figurant dans ce document sont décrites à la section « Environnement économique et perspectives » du rapport de gestion annuel 2025 du Mouvement et du présent rapport de gestion, et peuvent être mises à jour dans les rapports de gestion trimestriels déposés par la suite. Pour établir les prévisions en matière de croissance économique, en général et pour le secteur des services financiers en particulier, le Mouvement utilise principalement les données économiques historiques fournies par des organismes reconnus et fiables, les relations empiriques et théoriques entre les variables économiques et financières, le jugement d'experts ainsi que les risques haussiers et baissiers observés pour l'économie au pays et à l'échelle mondiale.

Les énoncés prospectifs contenus dans ce rapport représentent le point de vue de la direction uniquement à la date des présentes et sont communiqués afin d'aider les lecteurs à comprendre et à interpréter la situation financière du Mouvement Desjardins aux dates indiquées, ou ses résultats pour les périodes terminées à ces dates, ainsi que ses priorités et ses objectifs stratégiques tels qu'envisagés en date des présentes. Ces énoncés prospectifs peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Le Mouvement Desjardins ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, qui peuvent être faits à l'occasion par lui ou en son nom, à l'exception de ce qui est exigé en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES

Afin d'évaluer sa performance, le Mouvement Desjardins utilise diverses mesures financières conformes aux PCGR (IFRS) ainsi que diverses autres mesures financières, dont certaines d'entre elles ne sont pas prescrites par les PCGR. Le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* (Règlement 52-112) fournit des indications aux émetteurs divulguant des mesures financières déterminées, s'appliquant aux mesures suivantes utilisées par le Mouvement Desjardins :

- mesures financières non conformes aux PCGR;
- ratios non conformes aux PCGR;
- mesures financières supplémentaires.

MESURES FINANCIÈRES ET RATIOS NON CONFORMES AUX PCGR

Les mesures financières et ratios non conformes aux PCGR, utilisés par le Mouvement Desjardins et pour lesquels il n'existe pas de définition normalisée ne sont pas directement comparables à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés et peuvent ne pas être directement comparables à toute mesure prescrite par les PCGR. Le Règlement 52-112 précise, entre autres, que tout ratio constitué d'au moins une mesure financière non conforme aux PCGR correspond à la définition d'un ratio non conforme aux PCGR. Ces mesures financières et ratios non conformes aux PCGR peuvent être utiles aux investisseurs, entre autres, pour l'analyse de la performance globale ou de la situation financière du Mouvement Desjardins. Ils sont définis ci-après :

Marge nette d'intérêts

La marge nette d'intérêts, qui est un ratio non conforme aux PCGR, est utilisée comme mesure de rentabilité de l'actif principal portant intérêt diminuée du coût de financement. Elle correspond au revenu net d'intérêts sur l'actif principal, exprimé en pourcentage de l'actif principal moyen portant intérêt.

L'actif moyen portant intérêt constitue une mesure financière non conforme aux PCGR qui reflète la situation financière du Mouvement Desjardins et est utilisée afin d'exclure de l'actif moyen, les actifs ne générant pas de revenu net d'intérêts. L'actif moyen portant intérêt comprend des valeurs mobilières, y compris celles empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente, de la trésorerie et des dépôts auprès d'institutions financières, ainsi que des prêts. L'actif moyen portant intérêt exclut les actifs liés aux activités d'assurance de personnes et de dommages, ainsi que tous les autres actifs ne générant pas de revenu net d'intérêts.

L'actif principal moyen portant intérêt constitue une mesure financière non conforme aux PCGR et est utilisée afin d'exclure de l'actif moyen portant intérêt, les actifs liés aux activités de négociation, dans le calcul de la marge nette d'intérêts.

Le revenu net d'intérêts sur l'actif principal constitue une mesure financière non conforme aux PCGR et est utilisée afin d'exclure du revenu net d'intérêts, le revenu net d'intérêts de l'actif non principal.

Le tableau suivant présente le rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR avec les mesures financières présentées conformément aux PCGR dans les états financiers combinés et utilisées dans le calcul de la marge nette d'intérêts.

Marge nette d'intérêts

	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de neuf mois terminées le	
(en millions de dollars et en pourcentage)	**30 septembre 2026**	30 juin 2026	30 septembre 2025	**30 septembre 2026**	30 septembre 2025
Actif moyen – présenté	**545 366 $**	533 911 $	506 555 $	**531 324 $**	493 000 $
Moins : Actifs ne générant pas de revenu net d'intérêts	**112 721**	110 200	98 571	**108 469**	95 506
Actif moyen portant intérêt	**432 645**	423 711	407 984	**422 855**	397 494
Moins : Actifs liés aux activités de négociation	**47 915**	45 908	41 063	**44 312**	40 314
Actif principal moyen portant intérêt	**384 730 $**	377 803 $	366 921 $	**378 543 $**	357 180 $
Revenu net d'intérêts – présenté	**2 345 $**	2 299 $	2 137 $	**6 831 $**	6 128 $
Moins : Revenu net d'intérêts de l'actif non principal	**101**	103	13	**242**	2
Revenu net d'intérêts sur l'actif principal	**2 244 $**	2 196 $	2 124 $	**6 589 $**	6 126 $
Marge nette d'intérêts[1]	**2,31 %**	2,33 %	2,30 %	**2,33 %**	2,29 %

(1) Correspond à un calcul annualisé qui prend en compte le nombre de jours dans la période concernée.

Marge nette d'intérêts – Particuliers et Entreprises

La marge nette d'intérêts du secteur Particuliers et Entreprises, qui est un ratio non conforme aux PCGR, est utilisée comme mesure de rentabilité de l'actif principal portant intérêt diminuée du coût de financement. Elle correspond au revenu net d'intérêts sur l'actif principal, exprimé en pourcentage de l'actif principal moyen portant intérêt.

L'actif principal moyen portant intérêt constitue une mesure financière non conforme aux PCGR qui reflète la situation financière du secteur Particuliers et Entreprises et est utilisée afin d'exclure de l'actif moyen, les actifs ne générant pas de revenu net d'intérêts et certains autres éléments, dans le calcul de la marge nette d'intérêts. L'actif principal moyen portant intérêt du secteur Particuliers et Entreprises comprend des valeurs mobilières, de la trésorerie et des dépôts auprès d'institutions financières, ainsi que des prêts, et exclut les actifs liés aux activités de négociation ainsi que ceux liés aux activités de marché des capitaux et de gestion des liquidités, et tous les autres actifs ne générant pas de revenu net d'intérêts.

Le revenu net d'intérêts sur l'actif principal constitue une mesure financière non conforme aux PCGR et est utilisée afin d'exclure du revenu net d'intérêts, le revenu net d'intérêts de l'actif non principal.

Le tableau suivant présente le rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR avec les mesures financières présentées conformément aux PCGR dans les états financiers combinés et utilisées dans le calcul de la marge nette d'intérêts pour le secteur Particuliers et Entreprises.

Marge nette d'intérêts – Particuliers et Entreprises

	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de neuf mois terminées le	
(en millions de dollars et en pourcentage)	**30 septembre 2026**	30 juin 2026	30 septembre 2025[1]	**30 septembre 2026**	30 septembre 2025[1]
Actif moyen – présenté	**404 246 $**	398 285 $	391 364 $	**396 855 $**	377 912 $
Moins : Actifs ne générant pas de revenu net d'intérêts	**9 469**	9 515	7 601	**8 363**	7 054
Actif moyen portant intérêt	**394 777**	388 770	383 763	**388 492**	370 858
Moins : Actifs liés aux activités de négociation	**41 722**	40 367	44 811	**40 549**	41 992
Moins : Autres déductions[2]	**56 132**	57 853	58 784	**56 390**	55 859
Actif principal moyen portant intérêt	**296 923 $**	290 550 $	280 168 $	**291 553 $**	273 007 $
Revenu net d'intérêts – présenté	**2 286 $**	2 201 $	2 007 $	**6 601 $**	5 745 $
Moins : Revenu net d'intérêts de l'actif non principal	**151**	143	111	**409**	349
Revenu net d'intérêts sur l'actif principal	**2 135 $**	2 058 $	1 896 $	**6 192 $**	5 396 $
Marge nette d'intérêts – Particuliers et Entreprises[3]	**2,85 %**	2,84 %	2,68 %	**2,84 %**	2,64 %

(1) Des changements ont été apportés au modèle d'allocation du revenu net d'intérêts entre les secteurs. Pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2025, ces changements auraient, respectivement, résulté en une augmentation de 52 M$ et 212 M$ du « Revenu net d'intérêts » et une baisse de 44 M$ et 97 M$ des « Autres revenus » du secteur Particuliers et Entreprises, et en une variation inverse des mêmes postes de la rubrique Autres. Les données comparatives n'ont pas été retraitées.

(2) Provient des actifs liés aux activités de marché des capitaux et de gestion des liquidités.

(3) Correspond à un calcul annualisé qui prend en compte le nombre de jours dans la période concernée.

Ratio des sinistres – Ratio des frais – Ratio des pertes sur contrats déficitaires – Ratios combinés

Les ratios non conformes aux PCGR suivants, qui sont nets de la réassurance, sont utilisés comme mesure d'analyse de la performance des activités du secteur Assurance de dommages, plus précisément :

- Ratio des sinistres (non actualisé) : utilisé comme mesure d'évaluation de la qualité des affaires.
- Ratio des frais : utilisé comme mesure de l'efficacité de la gestion des frais autres que d'intérêts en excluant certains éléments, dont les frais autres que d'intérêts afférents aux sinistres.
- Ratio des pertes sur contrats déficitaires : utilisé comme mesure d'évaluation de l'effet des contrats déficitaires sur la rentabilité.
- Ratio combiné (actualisé et non actualisé) : utilisé comme mesure de la rentabilité des affaires en excluant l'incidence du résultat financier d'assurance net et certains autres revenus.

Le ratio des sinistres correspond aux charges afférentes aux sinistres nets exprimées en pourcentage des revenus des activités d'assurance nets. Les charges afférentes aux sinistres nets constituent une mesure financière non conforme aux PCGR. Elle est utilisée afin d'exclure les coûts attribuables aux polices et les frais d'acquisition, l'effet de l'élément de perte sur contrats déficitaires ainsi que l'effet de l'actualisation des passifs nets au titre des sinistres survenus et afin de tenir compte des sinistres survenus et coûts attribuables aux sinistres cédés.

Les revenus des activités d'assurance nets constituent une mesure financière non conforme aux PCGR. Elle est utilisée afin d'exclure les primes payées liées aux activités de réassurance et représente le dénominateur dans le calcul des ratios suivants : ratio des sinistres, ratio des frais et ratio des pertes sur contrats déficitaires.

Le ratio des sinistres est composé des ratios suivants :

- Ratio des sinistres pour l'exercice en cours : ratio des sinistres, à l'exclusion des frais de sinistres liés aux catastrophes et aux événements majeurs de l'exercice en cours et ceux liés à l'évolution des sinistres des années antérieures, déduction faite de la réassurance détenue y afférente.
- Ratio des sinistres liés aux catastrophes et aux événements majeurs : ratio des sinistres considérant les frais de sinistres liés aux catastrophes et aux événements majeurs de l'exercice en cours, déduction faite de la réassurance détenue y afférente.
- Ratio de l'évolution des sinistres des années antérieures : ratio des sinistres considérant l'évolution des sinistres des années antérieures, déduction faite de la réassurance détenue y afférente.

Le ratio des frais correspond quant à lui aux frais autres que d'intérêts, excluant les frais autres que d'intérêts afférents aux sinistres et certains éléments, exprimés en pourcentage des revenus des activités d'assurance nets. Les frais autres que d'intérêts, excluant les frais autres que d'intérêts afférents aux sinistres et certains éléments, constituent une mesure financière non conforme aux PCGR. Elle est utilisée afin de considérer tous les frais excluant les frais de gestion de placement et certains autres éléments particuliers.

Le ratio des pertes sur contrats déficitaires correspond à l'effet de l'élément de perte sur contrats déficitaires nets exprimé en pourcentage des revenus des activités d'assurance nets. L'effet de l'élément de perte sur contrats déficitaires nets constitue une mesure financière non conforme aux PCGR. Elle est utilisée afin d'inclure les pertes et reprises de pertes sur contrats déficitaires nets ainsi que les diminutions de l'élément de perte relatives aux services passés, nette de la réassurance.

Le ratio combiné correspond à la somme du ratio des sinistres, du ratio des frais et du ratio des pertes sur contrats déficitaires.

Le ratio combiné actualisé correspond au ratio combiné incluant l'effet de l'actualisation des passifs nets au titre des sinistres survenus.

Le tableau suivant présente le rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR avec les mesures financières présentées conformément aux PCGR dans les états financiers combinés et utilisées dans le calcul du ratio des sinistres, du ratio des frais, du ratio des pertes sur contrats déficitaires et des ratios combinés pour le secteur Assurance de dommages.

Ratio des sinistres – Ratio des frais – Ratio des pertes sur contrats déficitaires – Ratios combinés

	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de neuf mois terminées le	
(en millions de dollars et en pourcentage)	**30 septembre 2026**	30 juin 2026	30 septembre 2025	**30 septembre 2026**	30 septembre 2025
Revenus des activités d'assurance – présentés	**2 130 $**	2 080 $	2 031 $	**6 228 $**	5 947 $
Moins : Primes payées liées aux activités de réassurance[1]	**106**	103	100	**309**	298
Revenus des activités d'assurance nets	**2 024 $**	1 977 $	1 931 $	**5 919 $**	5 649 $
Charges afférentes aux activités d'assurance – présentées	**1 631 $**	1 550 $	1 580 $	**4 962 $**	4 856 $
Moins : Coûts attribuables aux polices et frais d'acquisition	**412**	407	384	**1 221**	1 133
Moins : Effet de l'élément de perte sur contrats déficitaires	**(152)**	(5)	(55)	**(85)**	156
Moins : Effet de l'actualisation des passifs nets au titre des sinistres survenus	**(72)**	(69)	(70)	**(218)**	(214)
Moins : Sinistres survenus et coûts attribuables aux sinistres cédés[1]	**62**	39	63	**195**	132
Charges afférentes aux sinistres nets[2]	**1 381 $**	1 178 $	1 258 $	**3 849 $**	3 649 $
Frais autres que d'intérêts bruts – présentés	**297 $**	360 $	285 $	**952 $**	866 $
Moins : Frais autres que d'intérêts afférents aux sinistres[3] et certains éléments[4]	**117**	164	110	**399**	339
Plus : Frais d'acquisition et certains coûts attribuables aux polices inclus dans les charges afférentes aux activités d'assurance	**338**	327	320	**997**	942
Frais autres que d'intérêts excluant les frais autres que d'intérêts afférents aux sinistres et certains éléments	**518 $**	523 $	495 $	**1 550 $**	1 469 $
Effet de l'élément de perte sur contrats déficitaires	**(152) $**	(5) $	(55) $	**(85) $**	156 $
Moins : Effet de l'élément de perte sur contrats déficitaires cédés[1]	**(17)**	(14)	(1)	**(28)**	7
Effet de l'élément de perte sur contrats déficitaires nets	**(135) $**	9 $	(54) $	**(57) $**	149 $
Ratio des sinistres[2]	**68,2 %**	59,6 %	65,1 %	**65,0 %**	64,6 %
Ratio des frais	**25,6**	26,5	25,6	**26,2**	26,0
Ratio des pertes sur contrats déficitaires	**(6,7)**	0,5	(2,8)	**(1,0)**	2,6
Ratio combiné[2]	**87,1**	86,6	87,9	**90,2**	93,2
Ratio combiné actualisé	**83,5**	83,0	84,5	**86,5**	89,4

(1) Ces éléments sont inclus dans le poste « Revenus (charges) nets des activités de réassurance ».
(2) Donnée ou ratio non actualisés, excluant donc l'effet de l'actualisation des passifs nets au titre des sinistres survenus.
(3) Représentent les frais autres que d'intérêts directement liés aux règlements des sinistres qui sont présentés sous la rubrique « Charges afférentes aux activités d'assurance ».
(4) Provient des frais de gestion de placement ainsi que certains autres éléments particuliers.

Retour aux membres et à la collectivité

En tant que groupe financier coopératif contribuant au développement des communautés, le Mouvement Desjardins accompagne ses membres et clients dans leur autonomie financière. Le retour aux membres et à la collectivité, qui est utilisé afin de présenter le montant global retourné à la communauté, est composé des ristournes aux membres et des commandites, des dons et des bourses d'études et constitue une mesure financière non conforme aux PCGR.

Le tableau « Faits saillants financiers » à la page 10 de ce rapport de gestion fournit des renseignements plus détaillés sur le retour aux membres et à la collectivité.

Mesures financières supplémentaires

Selon le Règlement 52-112, les mesures financières supplémentaires sont utilisées afin de représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus. De plus, ces mesures ne sont pas présentées dans les états financiers. Le Mouvement Desjardins utilise certaines mesures financières supplémentaires, et la composition de celles-ci est présentée dans le glossaire aux pages 49 à 54.

ÉVOLUTION DU CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Le Mouvement Desjardins effectue un suivi rigoureux de la réglementation en matière de produits et de services financiers ainsi que de l'actualité, notamment en matière de fraude, de corruption, d'évasion fiscale, de protection des renseignements personnels, de recyclage des produits de la criminalité, de financement des activités terroristes et de sanctions économiques nationales et internationales afin d'atténuer toute répercussion défavorable sur ses activités et de respecter de saines pratiques en la matière. Des renseignements supplémentaires sont présentés dans la section « Contexte réglementaire » du rapport de gestion annuel 2025 du Mouvement Desjardins. Les sections « Gestion du capital » et « Gestion des risques » du présent rapport de gestion présentent également des renseignements supplémentaires sur l'évolution de la réglementation.

Depuis la publication du rapport de gestion annuel 2025 du Mouvement Desjardins, l'évolution du contexte réglementaire ci-dessous est également à considérer :

LOI SUR LE RECYCLAGE DES PRODUITS DE LA CRIMINALITÉ ET LE FINANCEMENT DES ACTIVITÉS TERRORISTES (LRPCFAT)

Le projet de loi C-12 *(Loi visant à renforcer le système d'immigration et la frontière du Canada*) incluant des modifications à la LRPCFAT, a reçu la sanction royale en mars 2026. Il inclut notamment l'augmentation du montant actuel des pénalités administratives pécuniaires pouvant être imposées par le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE) qui sont déjà en vigueur ainsi que l'augmentation du montant actuel des infractions pénales et l'inscription obligatoire de toutes les entités déclarantes auprès du CANAFE qui entreront ultérieurement en vigueur par décret.

Au printemps 2026, le CANAFE a publié de nouveaux indicateurs de blanchiment d'argent liés à la traite de personnes lors de grands événements internationaux de sport et de divertissement, de même que des profils ciblés sur la menace interne et l'extrémisme violent à caractère nihiliste. Ces nouveaux indicateurs doivent être utilisés, lorsque requis, dans la transmission de certaines déclarations réglementaires par le Mouvement Desjardins.

Finalement, le projet de loi C-29 *(Loi constituant l'Agence contre les crimes financiers et apportant des modifications corrélatives à certaines lois et à certains règlements)* a été déposé par le ministre des Finances en avril 2026. Cette Agence, dont la mission est de centraliser les efforts dans la lutte contre les crimes financiers et recouvrer les produits de la criminalité, devrait voir le jour au début de l'année 2027.

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET SÉCURITÉ DE L'INFORMATION

En juin 2026, le ministre de l'Intelligence artificielle et de l'Innovation numérique a déposé le projet de loi C-36 qui prévoit le remplacement de la législation fédérale actuelle de protection des renseignements personnels (PRP) par la nouvelle *Loi visant à protéger la vie privée et les données des consommateurs* ainsi que la création d'un nouveau régulateur fédéral, la Commission canadienne de la sécurité numérique et de la protection des données, doté de pouvoirs d'ordonnances et de sanctions pouvant atteindre 3 % du chiffre d'affaires. Les requis de la nouvelle loi sont similaires à ceux de la Loi 25 au Québec, soit la *Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels*, ce qui facilitera sa mise en œuvre pour le Mouvement Desjardins. Une fois adoptée, cette réforme contribuera à rétablir un plancher équitable entre l'ensemble des joueurs du domaine financier canadien en matière de PRP.

Quant au projet de loi fédérale C-15 (*Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 4 novembre 2025)*, qui contient notamment le nouveau cadre législatif sur les services bancaires axés sur les consommateurs pour encadrer les services financiers ouverts, il a reçu la sanction royale en mars 2026. Une mise en conformité avec ce cadre constituera un chantier important pour le Mouvement Desjardins, lequel débutera par une demande d'accréditation auprès de la Banque du Canada. Les fournisseurs de services ainsi que les destinataires de données devront aussi être accrédités. Un projet de règlement a été publié par le Ministère des Finances à la fin du mois de juin 2026 et le Mouvement Desjardins en examine présentement les impacts.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA)

En avril 2026, l'AMF a publié la version finale de sa *Ligne directrice sur l'utilisation de l'intelligence artificielle* qui entrera en vigueur le 1er mai 2027. Cette ligne directrice exige que les assujettis attribuent une cote de risque à chaque système d'intelligence artificielle (SIA) et qu'ils les répertorient dans un registre centralisé. Elle prévoit également des responsabilités accrues pour la haute direction et le conseil d'administration en matière de gouvernance et de compréhension des usages et des risques liés à l'IA. Le Mouvement Desjardins a entamé les travaux nécessaires afin de se conformer à cette ligne directrice.

LIGNE DIRECTRICE SUR LA GESTION DU RISQUE LIÉ AUX TIERS

En mars 2026, l'AMF a publié la *Ligne directrice sur la gestion du risque lié aux tiers* qui précise et formalise ses attentes à l'égard des institutions financières en matière de gestion de ce risque. Elle vise à favoriser une gestion saine et prudente des relations avec les tiers et à renforcer la résilience opérationnelle des institutions financières. Les attentes énoncées s'appliquent à l'ensemble des ententes conclues avec des tiers et doivent être mises en œuvre de manière proportionnelle en tenant compte de la criticité des ententes et du niveau de risque qui leur est propre. Des analyses sont en cours pour assurer la conformité du Mouvement Desjardins à cette ligne directrice, dont l'entrée en vigueur est prévue le 1er avril 2027.

EXIGENCES DE COMMUNICATION FINANCIÈRE AU TITRE DU TROISIÈME PILIER

Le Mouvement Desjardins continue de suivre l'évolution des modifications des exigences concernant la divulgation financière en vertu des normes mondiales élaborées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Ces exigences relatives au troisième pilier visent à accroître la comparabilité avec les autres institutions financières, la transparence et la communication en matière d'adéquation des fonds propres réglementaires et d'exposition aux risques. Le Mouvement Desjardins publie un rapport au titre du troisième pilier afin de s'y conformer. Par ailleurs, l'AMF a publié, en juillet 2026, une mise à jour de sa *Ligne directrice sur les exigences de communication financière au titre du troisième pilier*. Cette nouvelle version, entrée en vigueur dès le troisième trimestre de 2026, prévoit notamment l'ajout de nouvelles exigences de divulgation concernant les cryptoactifs lorsque les institutions financières y sont exposées. Le Mouvement Desjardins n'est pas exposé aux cryptoactifs au 30 septembre 2026.

LOI SUR LA CONCURRENCE

Le projet de loi C-15, dont l'une des sections vise à modifier les dispositions de la *Loi sur la concurrence* relatives à l'écoblanchiment en supprimant l'exigence des méthodes reconnues à l'échelle internationale ainsi que les recours privés devant le tribunal, a reçu la sanction royale en mars 2026. Depuis, aucun changement réglementaire important n'a été relevé. Le Bureau de la concurrence prévoit toutefois de mettre à jour ses lignes directrices afin de tenir compte de ces modifications. Le Mouvement Desjardins se conforme aux exigences de la *Loi sur la concurrence* et continue de suivre de près les évolutions réglementaires et les pratiques d'application afin d'assurer sa pleine conformité.

LOI PROTÉGEANT LES CONSOMMATEURS

La *Loi protégeant les consommateurs contre les pratiques abusives de revente de billets et de renouvellement d'abonnements en ligne* (PL 10) a été sanctionnée en juin 2026. Cette loi modifie la *Loi sur la protection du consommateur* et son règlement d'application. Elle introduit notamment de nouvelles mesures visant les contrats à exécution successive, notamment en obligeant les commerçants à mettre en place un mécanisme de résiliation en ligne accessible et facilement repérable lorsque le contrat est conclu en ligne, et en imposant l'envoi d'un avis préalable à la fin d'une période promotionnelle ou à prix réduit. Elle élargit également l'application de certains recours prévus à la *Loi sur la protection du consommateur* en cas de non-respect de certaines de ses dispositions. Le Mouvement a identifié les ajustements requis aux systèmes, processus et contrats, lesquels seront pris en compte dans l'évolution des produits existants et le développement de nouveaux produits susceptibles d'être visés par le PL 10.

FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE (ESG)

En juillet 2026, l'AMF a publié un avis en vertu de sa *Ligne directrice sur la gestion des risques liés aux changements climatiques,* afin d'harmoniser ses attentes de divulgation relatives aux émissions financées liées aux actifs sous gestion hors bilan avec l'approche annoncée par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) en janvier 2026. Cet avis prévoit le report, pour une durée indéterminée, des exigences de divulgation relatives à ces émissions.

RÈGLEMENT 52-112 SUR L'INFORMATION CONCERNANT LES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET D'AUTRES MESURES FINANCIÈRES

En octobre 2026, les ACVM ont publié la version définitive des modifications au *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières*. Ces modifications entreront en vigueur le 29 décembre 2026. Elles visent notamment à harmoniser le règlement avec la norme IFRS 18, *Présentation et informations à fournir dans les états financiers*, et encadrent la présentation, hors des états financiers, des mesures de la performance définies par la direction et des sous-totaux supplémentaires. Le Mouvement Desjardins évalue actuellement l'incidence de ces modifications sur ses informations financières.

LE MOUVEMENT DESJARDINS EN BREF

Le Mouvement Desjardins est le groupe financier coopératif le plus important au Canada et le huitième au monde[1]. Au 30 septembre 2026, il regroupe 188 caisses au Québec et la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc., la Fédération des caisses Desjardins du Québec et ses filiales ainsi que le Fonds de sécurité Desjardins. Plusieurs de ses filiales et composantes sont actives à l'échelle du Canada, tandis que la présence du Mouvement Desjardins est assurée à l'international par Desjardins Bank, National Association, Desjardins Florida Branch et, depuis le 23 mars 2026, par Guardian Capital Group Limited. Par l'intermédiaire de ses secteurs d'activité Particuliers et Entreprises, Gestion de patrimoine et Assurance de personnes et Assurance de dommages, le Mouvement propose à ses membres et clients une gamme complète de services financiers conçus pour répondre à leurs besoins.

La Fédération est l'entité coopérative responsable de l'orientation, de l'encadrement, de la coordination, de la trésorerie et du développement du Mouvement Desjardins, et agit en tant qu'agent financier sur les marchés financiers canadiens et à l'étranger. Elle fournit à ses caisses membres divers services, dont certains d'ordre technique, financier et administratif. La Fédération agit comme organisme de surveillance et de contrôle des caisses, et a pour mission d'assurer la gestion des risques et la gestion du capital du Mouvement Desjardins, et de veiller à la santé financière du Groupe coopératif Desjardins, lequel est composé des caisses Desjardins du Québec, de la Fédération ainsi que du Fonds de sécurité Desjardins, et à sa pérennité conformément à la *Loi sur les coopératives de services financiers* (LCSF). La Fédération assume notamment les rôles de trésorier et de représentant officiel du Mouvement Desjardins auprès de la Banque du Canada et du système bancaire canadien. La Fédération détient aussi le droit de participer aux systèmes de paiement Visa Inc. et Mastercard Inc. au Canada pour le Mouvement. De plus, elle gère, par l'entremise de sociétés de portefeuille, des participations majoritaires dans des sociétés par actions.

La LCSF prévoit que les entités composant le Groupe coopératif Desjardins peuvent être fusionnées en une seule personne morale à être liquidée, ces entités ne pouvant être autrement liquidées. Précisons que la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc. est exclue de cette fusion-liquidation prévue par la loi.

De l'information complémentaire sommaire sur les entités qui ne font pas partie du Groupe coopératif Desjardins ou des filiales des entités le composant, mais qui sont incluses dans les états financiers du Mouvement Desjardins, se retrouve à la section « Informations complémentaires requises en vertu de la décision n° 2021-FS-0091 de l'AMF ».

[1] Selon le *World Cooperative Monitor* 2025 publié par l'*International Cooperative Alliance*.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(en millions de dollars et en pourcentage)	Aux ou pour les périodes de trois mois terminées le			Aux ou pour les périodes de neuf mois terminées le	
	30 septembre 2026[1]	30 juin 2026[1]	30 septembre 2025[2]	**30 septembre 2026[1]**	30 septembre 2025[2]
Résultats					
Revenu net d'intérêts	**2 345 $**	2 299 $	2 137 $	**6 831 $**	6 128 $
Résultat des activités d'assurance	**601**	615	540	**1 591**	1 423
Résultat financier d'assurance net	**61**	289	264	**509**	750
Revenu net lié aux activités d'assurance	**662**	904	804	**2 100**	2 173
Autres revenus	**1 423**	1 420	1 181	**4 223**	3 594
Revenu net total	**4 430**	4 623	4 122	**13 154**	11 895
Dotation à la provision pour pertes de crédit	**221**	165	112	**598**	525
Frais autres que d'intérêts					
Frais autres que d'intérêts bruts	**2 944**	3 112	2 779	**8 933**	8 465
Frais autres que d'intérêts inclus dans les charges afférentes aux activités d'assurance[3]	**(263)**	(279)	(242)	**(802)**	(734)
Frais autres que d'intérêts nets	**2 681**	2 833	2 537	**8 131**	7 731
Impôts sur les excédents	**411**	412	358	**1 135**	886
Excédents avant ristournes aux membres	**1 117 $**	1 213 $	1 115 $	**3 290 $**	2 753 $
Apport aux excédents par secteurs d'activité[4]					
Particuliers et Entreprises	**751 $**	633 $	584 $	**1 991 $**	1 353 $
Gestion de patrimoine et Assurance de personnes	**138**	252	174	**520**	568
Assurance de dommages	**281**	303	331	**738**	672
Autres	**(53)**	25	26	**41**	160
	1 117 $	1 213 $	1 115 $	**3 290 $**	2 753 $
Retour aux membres et à la collectivité[5]					
Ristournes aux membres	**151 $**	151 $	113 $	**453 $**	339 $
Commandites, dons et bourses d'études[6]	**29**	39	28	**99**	88
	180 $	190 $	141 $	**552 $**	427 $
Indicateurs					
Marge nette d'intérêts[5]	**2,31 %**	2,33 %	2,30 %	**2,33 %**	2,29 %
Rendement des capitaux propres[7]	**9,9**	11,0	10,6	**10,0**	9,1
Taux de dotation à la provision pour pertes de crédit[7]	**0,26**	0,19	0,14	**0,24**	0,23
Prêts dépréciés bruts/prêts bruts[7]	**0,80**	0,80	0,86	**0,80**	0,86
Ratio d'efficience – Particuliers et Entreprises[7]	**57,7**	65,6	66,2	**62,2**	69,6
Primes d'assurance et de rentes – Gestion de patrimoine et Assurance de personnes[7]	**1 593 $**	1 631 $	1 560 $	**4 855 $**	4 818 $
Marge sur services contractuels (MSC) au bilan – Gestion de patrimoine et Assurance de personnes[8]	**2 405**	2 412	2 489	**2 405**	2 489
Primes directes souscrites – Assurance de dommages[7]	**2 298**	2 387	2 177	**6 431**	6 091
Bilan et hors bilan					
Actif	**547 230 $**	543 502 $	511 856 $	**547 230 $**	511 856 $
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes de crédit	**331 398**	325 208	312 251	**331 398**	312 251
Dépôts	**347 201**	347 708	324 039	**347 201**	324 039
Capitaux propres	**44 117**	44 352	41 911	**44 117**	41 911
Biens sous administration[7]	**681 525**	703 558	662 442	**681 525**	662 442
Biens sous gestion[7]	**304 243**	305 664	119 268	**304 243**	119 268
Actif moyen[7]	**545 366**	533 911	506 555	**531 324**	493 000
Mesures des fonds propres et de la liquidité					
Ratio de fonds propres de la catégorie 1A[9]	**24,4 %**	23,6 %	23,1 %	**24,4 %**	23,1 %
Ratio de fonds propres de la catégorie 1[9]	**24,4**	23,6	23,1	**24,4**	23,1
Ratio du total des fonds propres[9]	**26,8**	26,0	25,6	**26,8**	25,6
Ratio TLAC[10]	**38,3**	36,8	34,9	**38,3**	34,9
Ratio de levier[9]	**7,5**	7,5	7,5	**7,5**	7,5
Ratio de levier TLAC[10]	**11,6**	11,6	11,2	**11,6**	11,2
Actifs pondérés en fonction des risques[9]	**155 835 $**	158 945 $	153 868 $	**155 835 $**	153 868 $
Ratio de liquidité à court terme[11]	**172 %**	184 %	167 %	**172 %**	167 %
Ratio structurel de liquidité à long terme[11]	**128**	133	132	**128**	132
Autres renseignements					
Nombre d'employés et d'employées (équivalent temps plein)	**52 708**	53 470	52 093	**52 708**	52 093

(1) Les informations présentées au 30 septembre 2026 et au 30 juin 2026 tiennent compte des modifications à l'IFRS 9, *Instruments financiers*, adoptées au 1er janvier 2026. Les données comparatives n'ont pas été retraitées. Pour plus de renseignements, se référer à la note 2 « Méthodes comptables » des états financiers combinés intermédiaires.

(2) Certaines données ont été redressées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante.

(3) Représentent les frais autres que d'intérêts directement liés à l'exécution des contrats d'assurance qui sont présentés sous la rubrique « Résultat des activités d'assurance ».

(4) Le détail par poste est présenté à la note complémentaire 11 « Information sectorielle » des états financiers combinés intermédiaires.

(5) Pour plus de renseignements sur les mesures financières et ratios non conformes aux PCGR, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » aux pages 5 à 7.

(6) Dont 15 M$ proviennent des Fonds d'aide au développement du milieu des caisses (19 M$ au deuxième trimestre de 2026, 14 M$ au troisième trimestre de 2025, 49 M$ pour les neuf premiers mois de 2026 et 44 M$ pour les neuf premiers mois de 2025).

(7) Pour plus de renseignements sur les mesures financières supplémentaires, voir le glossaire aux pages 49 à 54.

(8) MSC au bilan de 2 603 M$ (2 615 M$ au 30 juin 2026 et 2 739 M$ au 30 septembre 2025) présentée nette de la réassurance d'un montant de 198 M$ (203 M$ au 30 juin 2026 et 250 M$ au 30 septembre 2025). Inclus aux postes « Passifs des contrats d'assurance » et « Actifs (passifs) des contrats de réassurance » du bilan combiné. Pour plus de renseignements, voir la note complémentaire 7 « Contrats d'assurance et de réassurance » des états financiers combinés intermédiaires.

(9) En vertu de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital* émise par l'AMF et applicable notamment aux coopératives de services financiers, voir la section « Gestion du capital ».

(10) En vertu de la *Ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes* (*Total Loss Absorbing Capacity* ou TLAC) émise par l'AMF et fondée sur les actifs pondérés en fonction des risques et sur les expositions aux fins du ratio de levier au niveau du groupe de résolution, qui est réputé être le Mouvement Desjardins excluant la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc., voir la section « Gestion du capital ».

(11) En vertu de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance des liquidités de l'AMF*, voir la section « Gestion des risques ».

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS

ACQUISITION DE GUARDIAN CAPITAL GROUP LIMITED

Le 23 mars 2026, par l'entremise de Desjardins Gestion internationale d'actifs (DGIA), une filiale indirecte de la Fédération, le Mouvement Desjardins a complété l'acquisition de la totalité des actions en circulation de Guardian Capital Group Limited (Guardian), une société mondiale de gestion de placement desservant une clientèle institutionnelle, individuelle et privée, qui était cotée en bourse. Cette acquisition augmente les actifs sous gestion du Mouvement Desjardins, renforce sa présence sur le marché canadien de la gestion d'actifs et soutient son développement à l'international. Les résultats de ces activités sont comptabilisés dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes.

CHANGEMENT À LA HAUTE DIRECTION

En octobre 2026, le Mouvement Desjardins a annoncé le départ à la retraite de Johanne Duhaime, première vice-présidente principale Technologies et Performance organisationnelle et membre du comité de direction, à compter de la fin de décembre 2026. Mme Duhaime continuera d'exercer ses fonctions jusqu'à cette date, et les démarches visant à assurer une transition harmonieuse sont en cours.

ENTENTE VISANT L'ACQUISITION DE BENNINGTON FINANCIAL CORP.

Le 29 octobre 2026, le Mouvement Desjardins a annoncé la conclusion d'une entente définitive en vue d'acquérir la totalité des actions émises et en circulation de Bennington Financial Corp. (Bennington), filiale en propriété exclusive de la Banque Équitable, propriété d'EQB Inc. Bennington est une société canadienne spécialisée dans le crédit-bail et le financement d'équipement commercial, dont l'actif totalise environ 1,1 G$. La transaction est assujettie aux approbations réglementaires et aux autres conditions de clôture d'usage, et elle devrait être conclue au premier trimestre de 2027. Les résultats de ces activités seront comptabilisés dans le secteur Particuliers et Entreprises.

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET PERSPECTIVES

ÉCONOMIE MONDIALE

Les signes demeuraient plutôt positifs pour l'économie mondiale au cours de la première moitié de 2026 malgré les craintes causées par le conflit en Iran. Les indicateurs de la plupart des principales économies pointent sur une croissance toujours en place bien qu'à un rythme relativement lent. La fin des tarifs douaniers américains de réciprocité à la suite de la décision de la Cour suprême des États-Unis et leur remplacement par un tarif temporaire moins élevé aident les pays qui exportent beaucoup vers les États-Unis. La forte demande de produits informatiques est aussi un appui au commerce international. La conjoncture économique a été perturbée par le conflit en Iran, qui a déclenché le plus important choc d'offre pétrolière depuis plusieurs années, provoquant une contraction subite de la production mondiale. Ces perturbations ont rapidement propulsé les prix de l'énergie à l'échelle internationale. Les tensions ont diminué au début de l'été, mais la remontée des prix de l'énergie, notamment des prix du diesel et du carburant d'avion, exerce de nouvelles pressions. Bien que l'économie mondiale soit devenue moins dépendante du pétrole au cours des dernières décennies, le choc amène tout de même un ralentissement prévu de la progression des PIB réels des principales économies d'outre-mer. Après une croissance de 3,5 % en 2025, le PIB réel mondial devrait augmenter de 3,1 % en 2026 et de 3,3 % en 2027.

ÉTATS-UNIS

Après la faiblesse de la fin de 2025, largement causée par la chute des dépenses publiques due à l'impasse budgétaire, une meilleure croissance du PIB réel américain, soit de 2,5 % à rythme annualisé, est survenue au premier trimestre de 2026 grâce à la reprise des dépenses fédérales et à une nouvelle impulsion des investissements liés à l'intelligence artificielle. La situation a ensuite été fragilisée par la guerre en Iran et le bond spectaculaire des prix de l'essence. La croissance annualisée du PIB réel a légèrement ralenti à 2,2 % au deuxième trimestre, bien que la demande intérieure ait fait preuve de résilience. Les ménages américains semblent préférer ralentir leur épargne plutôt que de réduire leurs dépenses. Les investissements liés à l'intelligence artificielle continueront à court terme de soutenir l'investissement non résidentiel, bien qu'ils masquent une certaine faiblesse dans d'autres secteurs d'activité où les investissements sont généralement en recul. La création d'emplois se montre volatile et inégale de mois en mois. La hausse des prix de l'énergie a amené une augmentation rapide de l'inflation au-dessus de 4 % pour ensuite ralentir. La nouvelle poussée des prix de l'énergie, notamment du diésel à partir de la fin de l'été constitue cependant un nouveau risque. On s'attend à une croissance de 2,4 % du PIB réel américain en 2026.

CANADA

L'économie canadienne a terminé le premier semestre de 2026 sur une solide lancée, avec une croissance annualisée de 3,3 % au deuxième trimestre. La consommation et l'investissement devraient demeurer favorables au troisième trimestre. Au-delà du court terme, l'escalade des tarifs douaniers entre le Canada et les États-Unis menace la croissance économique, tandis que les mesures de représailles et le niveau élevé des prix de l'énergie pourraient intensifier les pressions sur les prix nationaux. La politique budgétaire apporte un contrepoids notable grâce aux mesures de dépenses et d'investissement en cours (notamment la Mégadéduction pour la productivité permettant aux entreprises de déduire immédiatement 100 % du coût de nombreux investissements). Néanmoins, les tensions commerciales persistantes, le ralentissement de la croissance démographique et la hausse des taux d'intérêt à plus long terme demeurent des risques baissiers importants. Au bout du compte, l'année 2026 pourrait se conclure avec une hausse de 0,8 % du PIB réel canadien, suivie d'un gain de 1,9 % en 2027.

QUÉBEC

L'économie québécoise a enregistré une croissance annualisée du PIB réel de 0,8 % au deuxième trimestre de 2026, après une progression de 1,4 % au trimestre précédent. Malgré ce ralentissement, la composition de la croissance s'est nettement améliorée. La demande intérieure a rebondi, portée par une accélération des dépenses de consommation des ménages. Cette amélioration survient alors que la population québécoise a renoué avec la croissance au printemps. L'investissement des entreprises est demeuré en territoire positif pour un troisième trimestre consécutif, notamment grâce à une hausse des dépenses en machines et matériel. Il s'agit d'un signal encourageant dans un contexte d'incertitude persistante, ce qui concorde avec les investissements réalisés afin de tirer parti des occasions liées à l'intelligence artificielle. Les échanges commerciaux ont également surpris favorablement, alors que les ventes vers les marchés internationaux et les autres provinces canadiennes ont fortement progressé, ce qui suggère que plusieurs entreprises bénéficient d'une diversification accrue de leurs débouchés malgré la persistance des tensions commerciales avec les États-Unis. Le marché du travail continue néanmoins d'envoyer des signaux plus mitigés, le Québec étant la seule province où l'emploi est inférieur à son niveau d'il y a un an. Malgré les résultats encourageants du premier semestre, les nouveaux tarifs américains annoncés en août touchent de façon disproportionnée plusieurs secteurs importants de l'économie québécoise et leurs effets se feront sentir au cours des prochains trimestres. Ainsi, même si la croissance observée au deuxième trimestre repose sur des bases plus solides qu'au début de l'année, nous continuons de prévoir une expansion limitée du PIB réel de 0,4 % en 2026, avant une accélération graduelle à 1,1 % en 2027.

REVUE DES RÉSULTATS FINANCIERS

ANALYSE DES RÉSULTATS

EXCÉDENTS

Comparaison des troisièmes trimestres de 2026 et de 2025

Pour le troisième trimestre terminé le 30 septembre 2026, le Mouvement Desjardins a enregistré des excédents avant ristournes aux membres de 1 117 M$, soit un montant comparable à celui du troisième trimestre de 2025. Le revenu net total affiche une augmentation de 7,5 %, qui s'explique notamment par la progression du revenu net d'intérêts du secteur Particuliers et Entreprises. Le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes enregistre également une hausse des revenus, attribuable à la croissance des actifs sous gestion et sous administration, découlant notamment de l'acquisition de Guardian. Quant au secteur Assurance de dommages, la croissance des revenus provenant des activités d'assurance automobile et de biens a été contrebalancée par la hausse de la charge de sinistres attribuable aux inondations survenues en Ontario ainsi que par l'évolution moins favorable des marchés. Par ailleurs, la dotation à la provision pour pertes de crédit est en augmentation comparativement à l'an dernier, en raison notamment de l'effet défavorable de la migration de la qualité du crédit.

En tant que groupe financier coopératif contribuant au développement des communautés, le Mouvement Desjardins accompagne ses membres et clients dans leur autonomie financière, mission qu'il a poursuivie au troisième trimestre de 2026.

- **Montant total retourné aux membres et à la collectivité[1] de 180 M$,** comparativement à 141 M$ au troisième trimestre de 2025.
 - Ristournes aux membres de 151 M$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2026, en hausse de 38 M$ par rapport à la période correspondante de 2025.
 - Remises sous forme de commandites, de dons et de bourses d'études de 29 M$, comparativement à 28 M$ pour la même période l'an dernier, dont 15 M$ au troisième trimestre de 2026 et 14 M$ au troisième trimestre de 2025 proviennent des Fonds d'aide au développement du milieu des caisses.

- **Rendement des capitaux propres de 9,9 %,** comparativement à 10,6 % pour le trimestre terminé le 30 septembre 2025.

Le tableau suivant présente le calcul du rendement des capitaux propres.

Rendement des capitaux propres

	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de neuf mois terminées le	
(en millions de dollars et en pourcentage)	**30 septembre 2026**	30 juin 2026	30 septembre 2025	**30 septembre 2026**	30 septembre 2025
Excédents avant ristournes aux membres	**1 117 $**	1 213 $	1 115 $	**3 290 $**	2 753 $
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	**(33)**	(34)	(34)	**(84)**	(72)
Part revenant au Groupe avant ristournes aux membres	**1 084 $**	1 179 $	1 081 $	**3 206 $**	2 681 $
Capitaux propres moyens – Part revenant au Groupe	**43 559 $**	42 983 $	40 516 $	**42 776 $**	39 408 $
Rendement des capitaux propres[1][2]	**9,9 %**	11,0 %	10,6 %	**10,0 %**	9,1 %

(1) Pour plus de renseignements sur les mesures financières supplémentaires, voir le glossaire aux pages 49 à 54.
(2) Correspond à un calcul annualisé qui prend en compte le nombre de jours dans la période concernée.

(1) Pour plus de renseignements sur les mesures financières non conformes aux PCGR, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » aux pages 5 à 7.

Comparaison des neuf premiers mois de 2026 et de 2025

Au terme des neuf premiers mois de l'année 2026, le Mouvement Desjardins a enregistré des excédents avant ristournes aux membres de 3 290 M$, en hausse de 537 M$ par rapport à ceux de la même période en 2025. Le revenu net total affiche une augmentation de 10,6 %, qui s'explique notamment par la progression du revenu net d'intérêts du secteur Particuliers et Entreprises. Le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes enregistre une hausse des autres revenus, attribuable à la croissance des actifs sous gestion et sous administration, découlant notamment de l'acquisition de Guardian. Quant au secteur Assurance de dommages, la progression des revenus provient essentiellement des activités d'assurance automobile et de biens. Ces résultats sont notamment contrebalancés par l'évolution moins favorable des marchés ainsi qu'une hausse de la dotation à la provision pour pertes de crédit, attribuable principalement à la détérioration des perspectives économiques et à l'effet défavorable de la migration de la qualité du crédit.

- **Montant total retourné aux membres et à la collectivité[1] de 552 M$,** en hausse de 125 M$ par rapport aux neuf premiers mois de 2025.
 - Ristournes aux membres de 453 M$, en hausse de 114 M$ par rapport à la période correspondante de 2025.
 - Remises sous forme de commandites, de dons et de bourses d'études de 99 M$, en hausse de 11 M$ par rapport à celles de la même période en 2025, dont 49 M$ pour les neuf premiers mois de 2026 et 44 M$ pour les neuf premiers mois de 2025, proviennent des Fonds d'aide au développement du milieu des caisses.

- **Rendement des capitaux propres de 10,0 %,** comparativement à 9,1 % pour la période correspondante de 2025.

REVENU NET TOTAL

Pour le troisième trimestre de 2026, **le revenu net total a atteint 4 430 M$,** en hausse de 308 M$, ou de 7,5 %, par rapport à celui qui avait été enregistré pour la même période en 2025.

Pour les neuf premiers mois de 2026, **le revenu net total a atteint 13 154 M$,** en hausse de 1 259 M$, ou de 10,6 %, par rapport à celui qui avait été enregistré à la période correspondante de 2025.

REVENU NET D'INTÉRÊTS

Comparaison des troisièmes trimestres de 2026 et de 2025

Le revenu net d'intérêts s'est élevé à 2 345 M$, en hausse de 208 M$, ou de 9,7 %. Cette augmentation s'explique principalement par la croissance de l'encours des prêts hypothécaires résidentiels et aux entreprises. La marge nette d'intérêts[1] est en légère hausse à 2,31 %, comparativement à 2,30 % pour la période correspondante de 2025.

Comparaison des neuf premiers mois de 2026 et de 2025

Le revenu net d'intérêts s'est élevé à 6 831 M$, en hausse de 703 M$, ou de 11,5 %. Cette augmentation s'explique par la croissance de l'encours des prêts hypothécaires résidentiels et aux entreprises ainsi que par la hausse de la marge nette d'intérêts[1] qui est de 2,33 %, comparativement à 2,29 % pour la période correspondante de 2025.

REVENU NET LIÉ AUX ACTIVITÉS D'ASSURANCE

La variation de cette rubrique, qui est constituée du résultat des activités d'assurance et du résultat financier d'assurance net, s'explique par les éléments provenant du secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes et du secteur Assurance de dommages.

Comparaison des troisièmes trimestres de 2026 et de 2025

Le revenu net lié aux activités d'assurance s'est établi à 662 M$[2], en baisse de 142 M$, ou de 17,7 %, par rapport au troisième trimestre de 2025.

Secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes

- Résultat des activités d'assurance de 151 M$, en hausse de 33 M$, ou de 28,0 %, attribuable à l'expérience favorable en assurance vie.

- Résultat financier d'assurance net de 11 M$, en baisse de 97 M$, provenant essentiellement de l'évolution moins favorable des marchés comparativement à la période correspondante de 2025.

Secteur Assurance de dommages

- Résultat des activités d'assurance de 438 M$, en hausse de 25 M$, ou de 6,1 %, par rapport à la période correspondante de 2025, en raison des éléments suivants :
 - Progression des revenus des activités d'assurance essentiellement attribuable à la croissance des primes en assurance automobile et de biens.
 - Effet de l'élément de perte sur contrats déficitaires plus favorable, essentiellement attribuable à l'assurance automobile.
 - En contrepartie, sinistres supérieurs en raison de la survenance d'inondations en Ontario.

- Résultat financier d'assurance net de 54 M$, en baisse de 92 M$, ou de 63,0 %, en raison de l'évolution moins favorable des marchés comparativement à la période correspondante de 2025.

(1) Pour plus de renseignements sur les mesures financières non conformes et les ratios non conformes aux PCGR, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » aux pages 5 à 7.

(2) La différence entre ce résultat et la somme des résultats des secteurs d'activité a trait aux transactions intersectorielles qui sont éliminées dans la rubrique Autres.

Comparaison des neuf premiers mois de 2026 et de 2025

Le revenu net lié aux activités d'assurance s'est établi à 2 100 M$[1], en baisse de 73 M$, ou de 3,4 %, par rapport aux neuf premiers mois de 2025.

Secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes

- Résultat des activités d'assurance de 430 M$, en baisse de 37 M$, ou de 7,9 %, attribuable aux éléments suivants :
 - Expérience en assurance invalidité moins favorable, compensée en partie par l'expérience favorable en assurance vie.
 - Hausse de l'élément de perte sur contrats déficitaires, en raison de la croissance du volume de ventes.

- Résultat financier d'assurance net de 216 M$, en baisse de 146 M$, ou de 40,3 %, provenant notamment des gains sur disposition d'immeubles réalisés en 2025.

Secteur Assurance de dommages

- Résultat des activités d'assurance de 1 124 M$, en hausse de 192 M$, ou de 20,6 % par rapport à la période correspondante de 2025, en raison des éléments suivants :
 - Progression des revenus des activités d'assurance essentiellement attribuable à la croissance des primes en assurance automobile et de biens.
 - Effet de l'élément de perte sur contrats déficitaires favorable, alors qu'un effet défavorable avait été constaté à la période comparative de 2025, essentiellement attribuable à l'assurance automobile.
 - En contrepartie, sinistres supérieurs en raison de la survenance d'inondations en Ontario et au Québec.

- Résultat financier d'assurance net de 260 M$, en baisse de 65 M$, ou de 20,0 % en raison de l'évolution moins favorable des marchés comparativement à la période correspondante de 2025.

AUTRES REVENUS

Comparaison des troisièmes trimestres de 2026 et de 2025

Les autres revenus se sont élevés à 1 423 M$, en hausse de 242 M$, ou de 20,5 %, par rapport au troisième trimestre de 2025, essentiellement en raison de l'augmentation des revenus liés à la croissance des actifs sous gestion et sous administration, notamment à la suite de l'acquisition de Guardian.

Comparaison des neuf premiers mois de 2026 et de 2025

Les autres revenus se sont élevés à 4 223 M$, en hausse de 629 M$, ou de 17,5 %, par rapport à la période correspondante de 2025, essentiellement en raison de l'augmentation des revenus liés à la croissance des actifs sous gestion et sous administration, notamment à la suite de l'acquisition de Guardian.

DOTATION À LA PROVISION POUR PERTES DE CRÉDIT

Comparaison des troisièmes trimestres de 2026 et de 2025

La dotation à la provision pour pertes de crédit s'est élevée à 221 M$, comparativement à 112 M$ pour la période correspondante de 2025. Cette hausse de 109 M$ est attribuable aux éléments suivants :
- Hausse de la dotation liée aux prêts dépréciés, dans le portefeuille de prêts aux entreprises.
- Hausse de la dotation liée aux prêts non dépréciés, notamment en raison de la détérioration des perspectives économiques et de l'effet défavorable de la migration de la qualité du crédit.

Le Mouvement Desjardins a continué en 2026 de présenter un portefeuille de prêts de qualité.
- Taux de dotation à la provision pour pertes de crédit de 0,26 % pour le troisième trimestre de 2026, comparativement à 0,14 % pour la période correspondante de 2025. Cette hausse s'explique par l'augmentation de la dotation à la provision pour pertes de crédit plus importante que la croissance des prêts.
- Ratio des prêts dépréciés bruts exprimé en pourcentage du portefeuille total de prêts bruts de 0,80 %, comparativement à 0,86 %, au 30 septembre 2025.

[1] La différence entre ce résultat et la somme des résultats des secteurs d'activité a trait aux transactions intersectorielles qui sont éliminées dans la rubrique Autres.

Le tableau suivant présente le calcul du taux de dotation à la provision pour pertes de crédit.

Taux de dotation à la provision pour pertes de crédit

	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de neuf mois terminées le	
(en millions de dollars et en pourcentage)	**30 septembre 2026**	30 juin 2026	30 septembre 2025	**30 septembre 2026**	30 septembre 2025
Dotation à la provision pour pertes de crédit totale	**221 $**	165 $	112 $	**598 $**	525 $
Dotation (recouvrement) à la provision pour pertes de crédit sur les valeurs mobilières	**2**	8	—	**11**	(2)
Dotation à la provision pour pertes de crédit sur les prêts et les éléments hors bilan	**219 $**	157 $	112 $	**587 $**	527 $
Prêts bruts moyens[1]	**329 782 $**	323 460 $	310 783 $	**323 979 $**	302 554 $
Taux de dotation à la provision pour pertes de crédit[1][2]	**0,26 %**	0,19 %	0,14 %	**0,24 %**	0,23 %

(1) Pour plus de renseignements sur les mesures financières supplémentaires, voir le glossaire aux pages 49 à 54.
(2) Correspond à un calcul annualisé qui prend en compte le nombre de jours dans la période concernée.

Comparaison des neuf premiers mois de 2026 et de 2025

La dotation à la provision pour pertes de crédit s'est élevée à 598 M$, comparativement à 525 M$ pour la période correspondante de 2025. Cette hausse de 73 M$ est attribuable aux éléments suivants :
- Hausse de la dotation liée aux prêts non dépréciés, notamment en raison de la détérioration des perspectives économiques et de l'effet défavorable de la migration de la qualité du crédit.

Le Mouvement Desjardins a continué en 2026 de présenter un portefeuille de prêts de qualité.
- Taux de dotation à la provision pour pertes de crédit de 0,24 % pour les neuf premiers mois de 2026, comparativement à 0,23 % pour la période correspondante de 2025.
- Ratio des prêts dépréciés bruts exprimé en pourcentage du portefeuille total de prêts bruts de 0,80 %, comparativement à 0,86 % au 30 septembre 2025.

FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS BRUTS

Comparaison des troisièmes trimestres de 2026 et de 2025

Les frais autres que d'intérêts bruts ont totalisé 2 944 M$, en hausse de 165 M$, ou de 5,9 %, par rapport au troisième trimestre de 2025, en raison des éléments suivants :
- Hausse des commissions liée à la croissance des actifs sous gestion et sous administration.
- Augmentation des frais liés à la technologie.
- Augmentation des frais liés au personnel, notamment en raison de l'acquisition de Guardian.

Comparaison des neuf premiers mois de 2026 et de 2025

Les frais autres que d'intérêts bruts ont totalisé 8 933 M$, en hausse de 468 M$, ou de 5,5 %, par rapport aux neuf premiers mois de 2025, en raison des éléments suivants :
- Augmentation des frais liés au personnel, notamment en raison de l'acquisition de Guardian et de l'indexation des salaires.
- Hausse des commissions liée à la croissance des actifs sous gestion et sous administration.
- Augmentation des frais liés à la technologie.

IMPÔTS SUR LES EXCÉDENTS

Comparaison des troisièmes trimestres de 2026 et de 2025

Charge d'impôts sur les excédents après ristournes aux membres de 372 M$, en hausse de 43 M$, par rapport au troisième trimestre de 2025, en raison de l'augmentation des excédents.
- Taux d'imposition effectif sur les excédents après ristournes aux membres[1] de 27,0 % pour le trimestre terminé le 30 septembre 2026, en hausse par rapport à celui de 24,2 % pour la période correspondante de 2025, en raison principalement de la diminution des revenus de placements et autres éléments non imposables.

Comparaison des neuf premiers mois de 2026 et de 2025

Charge d'impôts sur les excédents après ristournes aux membres de 1 016 M$, en hausse de 217 M$ par rapport aux neuf premiers mois de 2025, en raison de l'augmentation des excédents.
- Taux d'imposition effectif sur les excédents après ristournes aux membres[1] de 25,6 % pour les neuf premiers mois de 2026, en légère hausse par rapport à celui de 24,2 % pour la même période en 2025.

(1) Pour plus de renseignements sur les mesures financières supplémentaires, voir le glossaire aux pages 49 à 54.

RÉSULTATS DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

La présentation de l'information financière du Mouvement Desjardins est regroupée par activités. Celles-ci sont définies selon les besoins de ses membres et clients, ainsi que des marchés dans lesquels il évolue, et elles reflètent son mode de gestion interne. Les résultats financiers du Mouvement Desjardins sont regroupés en trois secteurs d'activité, soit Particuliers et Entreprises, Gestion de patrimoine et Assurance de personnes, ainsi qu'Assurance de dommages, auxquels s'ajoute une rubrique Autres. Cette section comprend l'analyse des résultats de chacun de ces secteurs.

Des renseignements supplémentaires sur ces secteurs d'activité, portant particulièrement sur leur profil, leurs activités, leurs réalisations de 2025 et la description de l'industrie à laquelle ils sont associés sont fournis aux pages 26 à 39 du rapport de gestion annuel 2025 du Mouvement.

SECTEUR D'ACTIVITÉ PARTICULIERS ET ENTREPRISES

Le secteur Particuliers et Entreprises est au centre des activités du Mouvement. Fort d'une offre intégrée et complète pour répondre aux besoins des membres et clients particuliers et entreprises, des institutions, des organismes à but non lucratif et des coopératives, le Mouvement Desjardins est un leader dans les services financiers au Québec et est présent dans les services financiers partout au Canada.

Cette offre répond notamment aux besoins en matière de gestion financière, d'épargne, de paiement, de financement, de services spécialisés, d'accès aux marchés des capitaux, de capital de développement et de risque, de transfert d'entreprises et de conseils et, par l'intermédiaire de son réseau de distribution, de produits d'assurance de personnes et de dommages.

De plus, les membres et clients peuvent compter sur l'accompagnement de la plus importante force-conseil au Québec, constituée de professionnels dévoués et présents à toutes les étapes de leur cycle de vie ou de leur parcours entrepreneurial.

Pour répondre aux attentes en constante évolution de ses membres et clients, le Mouvement Desjardins offre ses services par l'intermédiaire du réseau des caisses, de leurs centres Desjardins Entreprises et du Centre d'affaires Services aux Entreprises, soit en personne, au téléphone ou par Internet, et au moyen d'applications pour appareils mobiles et de guichets automatiques.

Le 29 octobre 2026, le Mouvement Desjardins a annoncé la conclusion d'une entente définitive en vue d'acquérir la totalité des actions émises et en circulation de Bennington Financial Corp. (Bennington), filiale en propriété exclusive de la Banque Équitable, propriété d'EQB Inc. Bennington est une société canadienne spécialisée dans le crédit-bail et le financement d'équipement commercial, dont l'actif totalise environ 1,1 G$. La transaction est assujettie aux approbations réglementaires et aux autres conditions de clôture d'usage, et elle devrait être conclue au premier trimestre de 2027. Les résultats de ces activités seront comptabilisés dans le secteur Particuliers et Entreprises.

Particuliers et Entreprises – résultats sectoriels

	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de neuf mois terminées le	
(en millions de dollars et en pourcentage)	**30 septembre 2026**	30 juin 2026	30 septembre 2025[1]	**30 septembre 2026**	30 septembre 2025[1]
Revenu net d'intérêts	**2 286 $**	2 201 $	2 007 $	**6 601 $**	5 745 $
Autres revenus	**697**	680	650	**2 060**	1 992
Revenu net total	**2 983**	2 881	2 657	**8 661**	7 737
Dotation à la provision pour pertes de crédit	**218**	157	112	**585**	527
Frais autres que d'intérêts bruts	**1 722**	1 889	1 758	**5 385**	5 385
Impôts sur les excédents	**292**	202	203	**700**	472
Excédents avant ristournes aux membres	**751**	633	584	**1 991**	1 353
Ristournes aux membres nettes de l'impôt recouvré	**112**	112	84	**334**	252
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	**639 $**	521 $	500 $	**1 657 $**	1 101 $
Indicateurs					
Actif moyen[2]	**404 246 $**	398 285 $	391 364 $	**396 855 $**	377 912 $
Actif principal moyen portant intérêt[3]	**296 923**	290 550	280 168	**291 553**	273 007
Prêts bruts moyens[2]	**317 036**	311 288	300 027	**311 766**	292 112
Dépôts moyens[2]	**237 187**	232 878	228 195	**233 001**	224 971
Marge nette d'intérêts[3]	**2,85 %**	2,84 %	2,68 %	**2,84 %**	2,64 %
Ratio d'efficience[2]	**57,7**	65,6	66,2	**62,2**	69,6
Taux de dotation à la provision pour pertes de crédit[2]	**0,27**	0,20	0,15	**0,25**	0,24

(1) Des changements ont été apportés au modèle d'allocation du revenu net d'intérêts entre les secteurs. Pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2025, ces changements auraient, respectivement, résulté en une augmentation de 52 M$ et 212 M$ du « Revenu net d'intérêts » et une baisse de 44 M$ et 97 M$ des « Autres revenus » du secteur Particuliers et Entreprises, et en une variation inverse des mêmes postes de la rubrique Autres. Les données comparatives n'ont pas été retraitées.

(2) Pour plus de renseignements sur les mesures financières supplémentaires, voir le glossaire aux pages 49 à 54.

(3) Pour plus de renseignements sur les mesures financières et ratios non conformes aux PCGR, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » aux pages 5 à 7.

Comparaison des troisièmes trimestres de 2026 et de 2025

Les excédents avant ristournes aux membres se sont établis à 751 M$, en hausse de 167 M$ par rapport à la même période en 2025. Cette augmentation s'explique par les éléments suivants :

- **Revenu net total de 2 983 M$,** en hausse de 326 M$, ou de 12,3 %.
 - **Revenu net d'intérêts de 2 286 M$,** en hausse de 279 M$, ou de 13,9 %. Cette augmentation provient de :
 - Amélioration de la marge nette d'intérêts qui s'est établie à 2,85 %**,** comparativement à 2,68 % pour la période correspondante de 2025.
 - Croissance de l'encours moyen des prêts aux particuliers et aux entreprises.
 - **Autres revenus de 697 M$,** en hausse de 47 M$, ou de 7,2 %, attribuable principalement à la hausse des revenus liés aux activités de marché des capitaux ainsi qu'à la croissance des volumes d'affaires des activités de paiement par cartes de crédit.

- **Dotation à la provision pour pertes de crédit de 218 M$**, comparativement à 112 M$ pour la période correspondante de 2025. Cette hausse de 106 M$ est attribuable aux éléments suivants :
 - Hausse de la dotation liée aux prêts dépréciés, dans le portefeuille de prêts aux entreprises.
 - Hausse de la dotation liée aux prêts non dépréciés, notamment en raison de la détérioration des perspectives économiques et de l'effet défavorable de la migration de la qualité du crédit.

- **Frais autres que d'intérêts bruts de 1 722 M$,** en légère baisse de 36 M$, ou de 2,0 %, reflétant l'attention portée à la gestion des dépenses.

- **Ratio d'efficience à 57,7 %,** comparativement à 66,2 % pour le troisième trimestre de 2025, en raison principalement de la croissance du revenu net total jumelée à une baisse des frais autres que d'intérêts bruts.

Comparaison des neuf premiers mois de 2026 et de 2025

Les excédents avant ristournes aux membres se sont établis à 1 991 M$, en hausse de 638 M$ par rapport aux neuf premiers mois de 2025. Cette augmentation s'explique par les éléments suivants :

- **Revenu net total de 8 661 M$,** en hausse de 924 M$, ou de 11,9 %.
 - **Revenu net d'intérêts de 6 601 M$,** en hausse de 856 M$, ou de 14,9 %. Cette augmentation provient de :
 - Amélioration de la marge nette d'intérêts qui s'est établie à 2,84 %, comparativement à 2,64 % pour la période correspondante de 2025.
 - Croissance de l'encours moyen des prêts aux particuliers et aux entreprises.
 - **Autres revenus de 2 060 M$**, en hausse de 68 M$, ou de 3,4 %, attribuable principalement à la croissance des volumes d'affaires des activités de paiement par cartes de crédit.

- **Dotation à la provision pour pertes de crédit de 585 M$,** comparativement à 527 M$ pour la période correspondante de 2025. Cette hausse de 58 M$ est attribuable aux éléments suivants :
 - Hausse de la dotation liée aux prêts non dépréciés, notamment en raison de la détérioration des perspectives économiques et de l'effet défavorable de la migration de la qualité du crédit.

- **Frais autres que d'intérêts bruts de 5 385 M$,** stables par rapport à l'an dernier.

- **Ratio d'efficience à 62,2 %,** comparativement à 69,6 % pour les neuf premiers mois de 2025 en raison principalement de la croissance du revenu net total et des frais autres que d'intérêts bruts stables.

SECTEUR D'ACTIVITÉ GESTION DE PATRIMOINE ET ASSURANCE DE PERSONNES

Le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes joue un rôle de premier plan dans l'accompagnement des membres et clients vers leur autonomie financière, en les aidant à épargner et investir selon leurs projets et objectifs, et à se protéger ainsi que leurs proches, grâce à une offre de produits et services de qualité.

Ce secteur accompagne les membres et clients, particuliers et entreprises, par l'entremise de divers réseaux et conçoit plusieurs gammes de protections d'assurance de personnes (vie et santé) et de solutions de placement. Il comprend également la gestion d'actifs et les services de fiducie. Le secteur figure parmi les leaders canadiens en investissement responsable et en assurance responsable.

La diversité et l'étendue pancanadienne des réseaux de distribution comptent parmi les grandes forces du secteur :
- Réseau des caisses Desjardins.
- Réseaux spécialisés Desjardins (Service Signature, Gestion privée, Valeurs mobilières et Courtage en ligne).
- Réseaux des agents Desjardins.
- Réseaux partenaires de Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie (SFL Gestion de patrimoine).
- Réseaux en assurance et en solutions de placement (incluant les filiales du Groupe de compagnies Worldsource inc.).
- Firmes d'actuaires-conseils et courtiers.
- Centres de relations clients et canaux numériques.

Depuis le 23 mars 2026, le secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes comprend également les activités résultant de l'acquisition de Guardian, une société mondiale de gestion de placement desservant une clientèle institutionnelle, individuelle et privée qui était cotée en bourse. Cette acquisition augmente les actifs sous gestion du Mouvement Desjardins, renforce sa présence sur le marché canadien de la gestion d'actifs et soutient son développement à l'international.

Gestion de patrimoine et Assurance de personnes – résultats sectoriels

(en millions de dollars)	Aux ou pour les périodes de trois mois terminées le			Aux ou pour les périodes de neuf mois terminées le	
	30 septembre 2026	30 juin 2026	30 septembre 2025	**30 septembre 2026**	30 septembre 2025
Revenu net d'intérêts	**93 $**	92 $	78 $	**266 $**	216 $
Résultat des activités d'assurance					
Revenus des activités d'assurance	**1 148**	1 116	1 116	**3 388**	3 311
Charges afférentes aux activités d'assurance	**(989)**	(972)	(981)	**(2 940)**	(2 810)
Revenus (charges) nets des activités de réassurance	**(8)**	(1)	(17)	**(18)**	(34)
	151	143	118	**430**	467
Résultat financier d'assurance net					
Revenus (pertes) nets de placement d'assurance	**(926)**	1 062	630	**192**	1 143
Revenus financiers (charges financières) d'assurance nets	**979**	(924)	(532)	**39**	(791)
Revenus financiers (charges financières) de réassurance nets	**(42)**	27	10	**(15)**	10
	11	165	108	**216**	362
Revenu net lié aux activités d'assurance	**162**	308	226	**646**	829
Autres revenus	**911**	891	717	**2 587**	2 104
Revenu net total	**1 166**	1 291	1 021	**3 499**	3 149
Dotation (recouvrement) à la provision pour pertes de crédit	**2**	6	—	**11**	(1)
Frais autres que d'intérêts					
Frais autres que d'intérêts bruts	**1 047**	1 041	889	**3 045**	2 673
Frais autres que d'intérêts inclus dans les charges afférentes aux activités d'assurance[1]	**(82)**	(84)	(82)	**(249)**	(241)
Frais autres que d'intérêts nets	**965**	957	807	**2 796**	2 432
Impôts sur les excédents	**61**	76	40	**172**	150
Excédents nets de la période	**138 $**	252 $	174 $	**520 $**	568 $
dont :					
Part revenant au Groupe	**138 $**	250 $	174 $	**518 $**	568 $
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	**—**	2	—	**2**	—
Indicateurs					
Marge sur services contractuels (MSC) au bilan[2][3]	**2 405 $**	2 412 $	2 489 $	**2 405 $**	2 489 $
MSC sur les nouvelles ventes de la période[3][4]	**21**	21	20	**67**	65
Ventes nettes d'épargne[5][6]	**6 939**	3 857	5 920	**17 313**	12 418
Ventes d'assurance[6]	**231**	225	189	**723**	587
Primes d'assurance collective[6]	**1 169**	1 157	1 124	**3 475**	3 326
Primes d'assurance individuelle[6]	**340**	339	323	**1 029**	950
Primes de rentes[6]	**84**	135	113	**351**	542

(1) Représentent les frais autres que d'intérêts directement liés à l'exécution des contrats d'assurance qui sont présentés sous la rubrique « Résultat des activités d'assurance ».

(2) Inclus aux postes « Passifs des contrats d'assurance » et « Actifs (passifs) des contrats de réassurance » du bilan combiné. Pour plus de renseignements, voir la note complémentaire 7 « Contrats d'assurance et de réassurance » des états financiers combinés intermédiaires.

(3) MSC au bilan de 2 603 M$ (2 615 M$ au 30 juin 2026 et 2 739 M$ au 30 septembre 2025) présentée nette de la réassurance d'un montant de 198 M$ (203 M$ au 30 juin 2026 et 250 M$ au 30 septembre 2025).

(4) MSC sur les nouvelles affaires d'assurance de la période de 20 M$ (19 M$ au deuxième trimestre de 2026, 18 M$ au troisième trimestre de 2025, 62 M$ pour les neuf premiers mois de 2026 et 60 M$ pour les neuf premiers mois de 2025) présentée nette de la réassurance d'un montant de (1) M$ ((2) M$ au deuxième trimestre de 2026 et (2) M$ au troisième trimestre de 2025, (5) M$ pour les neuf premiers mois de 2026 et (5) M$ pour les neuf premiers mois de 2025).

(5) Dont (104) M$ de fonds distincts ((104) M$ au deuxième trimestre de 2026 et (65) M$ au troisième trimestre de 2025, (322) M$ pour les neuf premiers mois de 2026 et (225) M$ pour les neuf premiers mois de 2025).

(6) Pour plus de renseignements sur les mesures financières supplémentaires, voir le glossaire aux pages 49 à 54.

Comparaison des troisièmes trimestres de 2026 et de 2025

Les excédents nets se sont établis à 138 M$, en baisse de 36 M$ par rapport au troisième trimestre de 2025. Cette diminution s'explique par les éléments suivants :

- **Revenu net total de 1 166 M$,** en hausse de 145 M$, ou de 14,2 %.
 - **Revenu net d'intérêts de 93 M$,** en hausse de 15 M$, ou de 19,2 %, en raison de la croissance des affaires.
 - **Résultat des activités d'assurance de 151 M$,** en hausse de 33 M$, ou de 28,0 %, attribuable à l'expérience favorable en assurance vie.
 - **Résultat financier d'assurance net de 11 M$,** en baisse de 97 M$, provenant essentiellement de l'évolution moins favorable des marchés comparativement à la période correspondante de 2025.
 - **Autres revenus de 911 M$,** en hausse de 194 M$, ou de 27,1 %, provenant essentiellement des honoraires de gestion et de services de garde en lien avec la hausse des actifs sous gestion et sous administration, notamment à la suite de l'acquisition de Guardian.

- **Frais autres que d'intérêts bruts de 1 047 M$,** en hausse de 158 M$, ou de 17,8 %. Cette augmentation est principalement attribuable aux éléments suivants :
 - Hausse des dépenses de commissions liée à la croissance des actifs sous gestion et sous administration.
 - Augmentation des frais liés au personnel, dont 46 M$ proviennent de l'acquisition de Guardian.
 - Hausse des frais liés à la technologie.

 Précisons que 82 M$ des frais autres que d'intérêts bruts sont inclus dans les charges afférentes aux activités d'assurance, soit le même montant que celui pour le troisième trimestre de 2025.

- **Informations supplémentaires liées à la marge sur services contractuels (MSC)**
 - MSC au bilan de 2 405 M$ au 30 septembre 2026, comparativement à 2 412 M$ au 30 juin 2026. La décroissance de la MSC est principalement expliquée par l'effet des services rendus, compensée en partie par les nouvelles ventes.

Comparaison des neuf premiers mois de 2026 et de 2025

Les excédents nets se sont établis à 520 M$, en baisse de 48 M$ par rapport à la période correspondante de 2025. Cette diminution s'explique par les éléments suivants :

- **Revenu net total de 3 499 M$,** en hausse de 350 M$, ou de 11,1 %.
 - **Revenu net d'intérêts de 266 M$,** en hausse de 50 M$, ou de 23,1 %, en raison de la croissance des affaires.
 - **Résultat des activités d'assurance de 430 M$,** en baisse de 37 M$, ou de 7,9 %, attribuable aux éléments suivants :
 - Expérience en assurance invalidité moins favorable, compensée en partie par l'expérience favorable en assurance vie.
 - Hausse de l'élément de perte sur contrats déficitaires, en raison de la croissance du volume de ventes.
 - **Résultat financier d'assurance net de 216 M$,** en baisse de 146 M$, ou de 40,3 %, provenant notamment des gains sur disposition d'immeubles réalisés en 2025.
 - **Autres revenus de 2 587 M$,** en hausse de 483 M$, ou de 23,0 %, provenant essentiellement des honoraires de gestion et de services de garde en lien avec la hausse des actifs sous gestion et sous administration, notamment à la suite de l'acquisition de Guardian.

- **Frais autres que d'intérêts bruts de 3 045 M$,** en hausse de 372 M$, ou de 13,9 %, en raison principalement des éléments suivants :
 - Hausse des dépenses de commissions liée à la croissance des actifs sous gestion et sous administration.
 - Augmentation des frais liés au personnel, dont 98 M$ proviennent de l'acquisition de Guardian.
 - Hausse des frais liés à la technologie.

 Précisons que 249 M$ des frais autres que d'intérêts bruts sont inclus dans les charges afférentes aux activités d'assurance, comparativement à 241 M$ pour les neuf premiers mois de 2025.

- **Informations supplémentaires liées à la marge sur services contractuels (MSC)**
 - MSC au bilan de 2 405 M$ au 30 septembre 2026, comparativement à 2 385 M$ au 31 décembre 2025. La croissance de la MSC est expliquée par les nouvelles ventes, les changements dans les estimations et les charges financières, compensée en partie par l'effet des services rendus.

SECTEUR D'ACTIVITÉ ASSURANCE DE DOMMAGES

Le secteur Assurance de dommages offre des produits d'assurance permettant aux membres et clients du Mouvement Desjardins de protéger leurs actifs et de se prémunir contre les incidences d'un sinistre. Il comprend les activités de Desjardins Groupe d'assurances générales inc. et de ses filiales, et propose partout au Canada une gamme de produits d'assurance automobile et de biens aux particuliers, ainsi que des produits d'assurance aux entreprises. Ses produits sont offerts dans le réseau des caisses Desjardins du Québec, de la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc., des centres Desjardins Entreprises et du Centre d'affaires Services aux Entreprises, et sont distribués par l'entremise d'agents en assurance de dommages dans plusieurs centres de contact avec la clientèle ainsi que par un réseau d'agents exclusifs, dont plus de 400 agences en Ontario, en Alberta et au Nouveau-Brunswick. Ce réseau d'agents exclusifs distribue de l'assurance de dommages ainsi que plusieurs autres produits financiers. De plus, les produits d'assurance de La Compagnie d'assurance de l'Île-du-Prince-Édouard (ICPEI) sont distribués par un réseau de courtiers indépendants, dans l'ensemble des provinces au Canada. Le secteur offre également des conseils et des services de prévention des sinistres aux membres et clients pour leur permettre de protéger leurs actifs et de se prémunir contre les incidences d'un événement météo ou climatique. Les membres et clients ont aussi accès à une multitude de services disponibles sur le numérique et par des applications pour appareils mobiles.

Desjardins Groupe d'assurances générales inc., qui compte plus de 3,8 millions de membres et clients, commercialise ses produits à l'échelle canadienne auprès du marché des particuliers et des entreprises sous la marque Desjardins Assurances; auprès du marché des groupes, comme les membres d'associations professionnelles et de syndicats, et le personnel d'employeurs, sous la marque La Personnelle; et par l'intermédiaire de courtiers sous la marque ICPEI, une filiale de Desjardins qui se spécialise dans l'assurance des entreprises.

Assurance de dommages – résultats sectoriels

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de neuf mois terminées le	
	30 septembre 2026	30 juin 2026	30 septembre 2025	**30 septembre 2026**	30 septembre 2025
Résultat des activités d'assurance					
Revenus des activités d'assurance	**2 130 $**	2 080 $	2 031 $	**6 228 $**	5 947 $
Charges afférentes aux activités d'assurance	**(1 631)**	(1 550)	(1 580)	**(4 962)**	(4 856)
Revenus (charges) nets des activités de réassurance	**(61)**	(78)	(38)	**(142)**	(159)
	438	452	413	**1 124**	932
Résultat financier d'assurance net					
Revenus (pertes) nets de placement d'assurance	**3**	213	231	**329**	549
Revenus financiers (charges financières) d'assurance nets	**56**	(104)	(93)	**(75)**	(249)
Revenus financiers (charges financières) de réassurance nets	**(5)**	9	8	**6**	25
	54	118	146	**260**	325
Revenu net lié aux activités d'assurance	**492**	570	559	**1 384**	1 257
Autres revenus (pertes)	**(1)**	(1)	(3)	**(7)**	(12)
Revenu net total	**491**	569	556	**1 377**	1 245
Dotation (recouvrement) à la provision pour pertes de crédit	**1**	2	—	**2**	(1)
Frais autres que d'intérêts					
Frais autres que d'intérêts bruts	**297**	360	285	**952**	866
Frais autres que d'intérêts inclus dans les charges afférentes aux activités d'assurance[1]	**(189)**	(203)	(170)	**(577)**	(518)
Frais autres que d'intérêts nets	**108**	157	115	**375**	348
Impôts sur les excédents	**101**	107	110	**262**	226
Excédents nets de la période	**281 $**	303 $	331 $	**738 $**	672 $
dont :					
Part revenant au Groupe	**248 $**	271 $	297 $	**656 $**	600 $
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	**33**	32	34	**82**	72
Indicateurs					
Primes directes souscrites[2]	**2 298 $**	2 387 $	2 177 $	**6 431 $**	6 091 $
Ratio des sinistres[3][4]	**68,2 %**	59,6 %	65,1 %	**65,0 %**	64,6 %
Ratio des sinistres pour l'exercice en cours[3][4]	**68,8**	65,3	67,8	**69,1**	68,2
Ratio des sinistres liés aux catastrophes et aux événements majeurs[3][4]	**8,9**	5,0	3,4	**5,1**	3,1
Ratio de l'évolution des sinistres des années antérieures[3][4]	**(9,5)**	(10,7)	(6,1)	**(9,2)**	(6,7)
Ratio des frais[3]	**25,6**	26,5	25,6	**26,2**	26,0
Ratio des pertes sur contrats déficitaires[3]	**(6,7)**	0,5	(2,8)	**(1,0)**	2,6
Ratio combiné[3][4]	**87,1**	86,6	87,9	**90,2**	93,2
Ratio combiné actualisé[3]	**83,5**	83,0	84,5	**86,5**	89,4

(1) Représentent les frais autres que d'intérêts directement liés à l'exécution des contrats d'assurance qui sont présentés sous la rubrique « Résultat des activités d'assurance ».

(2) Pour plus de renseignements sur les mesures financières supplémentaires, voir le glossaire aux pages 49 à 54.

(3) Pour plus de renseignements sur les ratios non conformes aux PCGR, voir la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières » aux pages 5 à 7.

(4) Ratio non actualisé, excluant donc l'effet de l'actualisation des passifs nets au titre des sinistres survenus.

Comparaison des troisièmes trimestres de 2026 et de 2025

Les excédents nets se sont établis à 281 M$, en baisse de 50 M$ par rapport au troisième trimestre de 2025. Cette diminution s'explique par les éléments suivants :

- **Revenu net total de 491 M$,** en baisse de 65 M$, ou de 11,7 %.
 - **Résultat des activités d'assurance de 438 M$,** en hausse de 25 M$, ou de 6,1 %.
 - **Revenus des activités d'assurance de 2 130 M$,** en hausse de 99 M$, ou de 4,9 %, essentiellement en raison de la croissance des primes en assurance automobile et de biens.
 - **Charges afférentes aux activités d'assurance de 1 631 M$,** en hausse de 51 M$, ou de 3,2 %. En incluant les charges afférentes aux activités d'assurance cédées de 45 M$ (62 M$ à la période comparative de 2025) présentées dans la rubrique Revenus (charges) nets des activités de réassurance, la hausse est de 68 M$, ou de 4,5 %, en raison des éléments suivants :
 - Survenance d'inondations en Ontario.
 - Sinistres pour l'exercice en cours supérieurs, principalement en assurance automobile et de biens.

 Cette augmentation a été contrebalancée, en partie, par les éléments suivants :
 - Effet de l'élément de perte sur contrats déficitaires plus favorable, essentiellement attribuable à l'assurance automobile.
 - Évolution favorable des sinistres des années antérieures supérieure, essentiellement attribuable à l'assurance automobile.

 - **Résultat financier d'assurance net de 54 M$,** en baisse de 92 M$, ou de 63,0 %, en raison de pertes nettes sur actions, alors que des gains nets avaient été constatés au troisième trimestre de 2025.

- **Frais autres que d'intérêts bruts de 297 M$,** en hausse de 12 M$, ou de 4,2 %, essentiellement en raison des éléments ci-dessous :
 - Augmentation des frais liés à la technologie.
 - Frais liés au personnel plus importants, notamment attribuables à l'indexation des salaires.

 Précisons que 189 M$ des frais autres que d'intérêts bruts sont inclus dans les charges afférentes aux activités d'assurance, comparativement à 170 M$ pour le troisième trimestre de 2025.

Comparaison des neuf premiers mois de 2026 et de 2025

Les excédents nets se sont établis à 738 M$, en hausse de 66 M$ par rapport à la période correspondante de 2025. Cette augmentation s'explique par les éléments suivants :

- **Revenu net total de 1 377 M$,** en hausse de 132 M$, ou de 10,6 %.
 - **Résultat des activités d'assurance de 1 124 M$,** en hausse de 192 M$, ou de 20,6 %.
 - **Revenus des activités d'assurance de 6 228 M$,** en hausse de 281 M$, ou de 4,7 %, essentiellement en raison de la croissance des primes en assurance automobile et de biens.
 - **Charges afférentes aux activités d'assurance de 4 962 M$,** en hausse de 106 M$, ou de 2,2 %. En incluant les charges afférentes aux activités d'assurance cédées de 167 M$ (139 M$ à la période comparative de 2025) présentées dans la rubrique Revenus (charges) nets des activités de réassurance, la hausse est de 78 M$, ou de 1,7 %, en raison des éléments suivants :
 - Survenance d'inondations en Ontario et au Québec.
 - Sinistres pour l'exercice en cours supérieurs, principalement en assurance de biens.

 Cette augmentation a été contrebalancée, en partie, par les éléments suivants :
 - Effet de l'élément de perte sur contrats déficitaires favorable, alors qu'un effet défavorable avait été constaté à la période comparative de 2025, essentiellement attribuable à l'assurance automobile.
 - Évolution favorable des sinistres des années antérieures supérieure, essentiellement attribuable à l'assurance automobile et de biens.
 - **Résultat financier d'assurance net de 260 M$,** en baisse de 65 M$, ou de 20,0 %, en raison des gains nets sur actions inférieurs à ceux de la période comparative de 2025. Cette baisse a été contrebalancée, en partie, par des résultats favorables supérieurs sur contrats à terme normalisés.

- **Frais autres que d'intérêts bruts de 952 M$,** en hausse de 86 M$, ou de 9,9 %, essentiellement en raison des éléments suivants :
 - Provisions relatives aux éventualités à l'égard de nos activités.
 - Augmentation des frais liés à la technologie.
 - Frais liés au personnel plus importants, notamment attribuables à l'indexation des salaires.

 Précisons que 577 M$ des frais autres que d'intérêts bruts sont inclus dans les charges afférentes aux activités d'assurance, comparativement à 518 M$ pour la période comparative de 2025.

RUBRIQUE AUTRES

La rubrique Autres comprend l'information financière, qui n'est pas particulière à un secteur d'activité. Elle inclut principalement les activités de trésorerie et les résultats des fonctions de soutien offertes par la Fédération à l'ensemble du Mouvement, dont : les finances, incluant la trésorerie; les opérations, incluant l'approvisionnement; la gestion des risques, incluant la conformité; l'expérience membre et client, la coopération, la culture, le marketing, les communications et les ressources humaines; le Bureau de projets; le Bureau de la sécurité Desjardins; les affaires juridiques et le Bureau du développement durable. Elle inclut aussi l'ensemble des activités relatives aux technologies de l'information du Mouvement. Les frais autres que d'intérêts des fonctions de soutien et des activités relatives aux technologies de l'information sont en grande partie attribués aux différents secteurs d'activité.

La rubrique Autres comprend également les différents ajustements nécessaires à la préparation des états financiers combinés intermédiaires et les éliminations des soldes intersectoriels.

Rubrique Autres

	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de neuf mois terminées le	
(en millions de dollars)	**30 septembre 2026**	30 juin 2026	30 septembre 2025[1]	**30 septembre 2026**	30 septembre 2025[1]
Revenu net d'intérêts	**(34) $**	6 $	52 $	**(36) $**	167 $
Revenu net lié aux activités d'assurance	**8**	26	19	**70**	87
Autres revenus (pertes)	**(184)**	(150)	(183)	**(417)**	(490)
Revenu (perte) net total	**(210)**	(118)	(112)	**(383)**	(236)
Frais autres que d'intérêts nets	**(114)**	(170)	(143)	**(425)**	(434)
Impôts sur les excédents	**(43)**	27	5	**1**	38
Excédents (déficit) nets de la période	**(53) $**	25 $	26 $	**41 $**	160 $

[1] Des changements ont été apportés au modèle d'allocation du revenu net d'intérêts entre les secteurs. Pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2025, ces changements auraient, respectivement, résulté en une augmentation de 52 M$ et 212 M$ du « Revenu net d'intérêts » et une baisse de 44 M$ et 97 M$ des « Autres revenus » du secteur Particuliers et Entreprises, et en une variation inverse des mêmes postes de la rubrique Autres. Les données comparatives n'ont pas été retraitées.

Comparaison des troisièmes trimestres de 2026 et de 2025

- **Déficit net de 53 M$,** comparativement à des excédents nets de 26 M$ au troisième trimestre de 2025, en lien avec les activités de trésorerie. Plus particulièrement, l'évolution des taux d'intérêts sur les marchés et les positions de couverture ont eu un effet globalement défavorable sur le revenu net d'intérêts ainsi que les autres revenus (pertes) nets de placement, inclus dans les autres revenus (pertes).

Comparaison des neuf premiers mois de 2026 et de 2025

- **Excédents nets de 41 M$,** en baisse de 119 M$ par rapport à la même période de 2025, en lien avec les activités de trésorerie. Les variations des taux d'intérêts sur les marchés et de l'évolution des positions de couverture ont eu un effet globalement défavorable sur le revenu net d'intérêts, partiellement contrebalancé par un effet favorable sur les autres revenus nets de placement, inclus dans les autres revenus (pertes).

En raison des activités et des éliminations des soldes intersectoriels classées sous la rubrique Autres, la comparaison des résultats des périodes est limitée.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS INTERMÉDIAIRES

Le tableau suivant présente un sommaire des renseignements se rapportant aux résultats des huit derniers trimestres du Mouvement Desjardins.

Résultats des huit derniers trimestres

	2026			2025				2024
(en millions de dollars)	**T3**	**T2**	**T1**	T4	T3	T2	T1	T4
Revenu net d'intérêts	**2 345 $**	2 299 $	2 187 $	2 151 $	2 137 $	2 024 $	1 967 $	1 962 $
Résultat des activités d'assurance								
Revenus des activités d'assurance	**3 220**	3 160	3 107	3 125	3 094	3 041	2 991	2 998
Charges afférentes aux activités d'assurance	**(2 551)**	(2 466)	(2 720)	(2 373)	(2 501)	(2 362)	(2 650)	(2 268)
Revenus (charges) nets des activités de réassurance	**(68)**	(79)	(12)	(58)	(53)	(86)	(51)	58
	601	615	375	694	540	593	290	788
Résultat financier d'assurance net								
Revenus (pertes) nets de placement d'assurance	**(923)**	1 278	199	184	869	241	639	375
Revenus financiers (charges financières) d'assurance nets	**1 032**	(1 025)	(42)	46	(623)	76	(487)	(309)
Revenus financiers (charges financières) de réassurance nets	**(48)**	36	2	(6)	18	(5)	22	28
	61	289	159	224	264	312	174	94
Revenu net lié aux activités d'assurance	**662**	904	534	918	804	905	464	882
Autres revenus								
Frais de service sur les dépôts et les paiements	**132**	132	137	145	145	142	137	138
Commissions sur les prêts et les cartes	**288**	273	280	285	275	257	262	278
Services de courtage et de fonds de placement	**421**	427	430	424	388	392	391	367
Honoraires de gestion et de services de garde	**455**	409	302	309	264	270	248	261
Autres revenus (pertes) nets de placement	**(28)**	(15)	28	(8)	(55)	(64)	61	(101)
Revenus de change	**99**	116	117	119	111	95	97	80
Autres	**56**	78	86	70	53	70	55	91
	1 423	1 420	1 380	1 344	1 181	1 162	1 251	1 114
Revenu net total	**4 430**	4 623	4 101	4 413	4 122	4 091	3 682	3 958
Dotation à la provision pour pertes de crédit	**221**	165	212	163	112	203	210	272
Frais autres que d'intérêts								
Frais autres que d'intérêts bruts	**2 944**	3 112	2 877	3 172	2 779	2 950	2 736	2 868
Frais autres que d'intérêts inclus dans les charges afférentes aux activités d'assurance	**(263)**	(279)	(260)	(262)	(242)	(259)	(233)	(209)
Frais autres que d'intérêts nets	**2 681**	2 833	2 617	2 910	2 537	2 691	2 503	2 659
Excédents d'exploitation	**1 528**	1 625	1 272	1 340	1 473	1 197	969	1 027
Impôts sur les excédents	**411**	412	312	282	358	297	231	201
Excédents avant ristournes aux membres	**1 117**	1 213	960	1 058	1 115	900	738	826
Ristournes aux membres	**151**	151	151	166	113	113	113	107
Recouvrement d'impôt relatif aux ristournes aux membres	**(39)**	(39)	(41)	(40)	(29)	(29)	(29)	(23)
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	**1 005 $**	1 101 $	850 $	932 $	1 031 $	816 $	654 $	742 $
dont :								
Part revenant au Groupe	**972 $**	1 067 $	833 $	892 $	997 $	783 $	649 $	689 $
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	**33**	34	17	40	34	33	5	53

Les revenus, les charges et les excédents trimestriels avant ristournes aux membres varient en fonction de certaines tendances, notamment des fluctuations saisonnières, de la conjoncture économique en général et des conditions des marchés financiers. Pour plus de renseignements sur les variations trimestrielles, se référer aux pages 41 et 42 du rapport de gestion annuel 2025.

REVUE DU BILAN

GESTION DU BILAN

Bilan combiné

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 30 septembre 2026[1]		Au 31 décembre 2025	
Actif				
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	**7 281 $**	**1,3 %**	5 848 $	1,1 %
Valeurs mobilières	**108 031**	**19,7**	105 677	20,7
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	**29 796**	**5,4**	22 809	4,5
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes de crédit	**331 398**	**60,7**	314 703	61,7
Actif net des fonds distincts	**37 282**	**6,8**	34 079	6,7
Instruments financiers dérivés	**13 165**	**2,4**	10 862	2,1
Autres actifs	**20 277**	**3,7**	16 264	3,2
Total de l'actif	**547 230 $**	**100,0 %**	510 242 $	100,0 %
Passif et capitaux propres				
Dépôts	**347 201 $**	**63,4 %**	329 494 $	64,7 %
Passifs des contrats d'assurance	**33 980**	**6,2**	34 737	6,8
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	**16 571**	**3,0**	15 913	3,1
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	**21 911**	**4,0**	15 937	3,1
Instruments financiers dérivés	**11 007**	**2,0**	8 861	1,7
Passif net des fonds distincts – Contrats d'investissement	**33 853**	**6,2**	30 496	6,0
Autres passifs	**33 667**	**6,2**	27 682	5,4
Obligations subordonnées	**4 923**	**0,9**	4 810	0,9
Capitaux propres	**44 117**	**8,1**	42 312	8,3
Total du passif et des capitaux propres	**547 230 $**	**100,0 %**	510 242 $	100,0 %

[1] Les informations présentées au 30 septembre 2026 tiennent compte des modifications à l'IFRS 9, *Instruments financiers,* adoptées au 1er janvier 2026. Les données comparatives n'ont pas été retraitées. Pour plus de renseignements, se référer à la note 2 « Méthodes comptables » des états financiers combinés intermédiaires.

ACTIF

L'actif total du Mouvement Desjardins s'élevait à 547,2 G$ au 30 septembre 2026, en hausse de 37,0 G$, ou de 7,2 %, depuis le 31 décembre 2025.

La trésorerie et les dépôts auprès d'institutions financières ont augmenté de 1,4 G$, ou de 24,5 %, et les valeurs mobilières, y compris celles empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente, ont augmenté de 9,3 G$, ou de 7,3 %, reflétant les activités de gestion des liquidités.

L'encours du portefeuille de prêts du Mouvement Desjardins, net de la provision pour pertes de crédit, a progressé de 16,7 G$, ou de 5,3 %, en raison principalement des prêts hypothécaires résidentiels qui ont connu une hausse de 13,2 G$, ou de 6,6 %. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements ont augmenté de 3,6 G$, ou de 3,8 %, depuis la fin de 2025. L'encours des prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers ont augmenté de 0,1 G$, ou de 0,5 %, depuis le 31 décembre 2025.

Des renseignements sur la qualité du portefeuille de crédit du Mouvement Desjardins sont présentés dans la section « Gestion des risques », aux pages 31 à 34 de ce rapport de gestion.

L'actif net des fonds distincts a augmenté de 3,2 G$, ou de 9,4 %, en raison de l'augmentation de la juste valeur du portefeuille occasionnée par l'évolution des marchés financiers.

L'actif d'instruments financiers dérivés a augmenté de 2,3 G$, ou de 21,2 %, en raison principalement de l'évolution des marchés financiers et des fluctuations des taux de change.

Les autres actifs ont augmenté de 4,0 G$, ou de 24,7 %. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des sommes à recevoir des clients, des courtiers et des institutions financières, ainsi que par l'augmentation du goodwill découlant de l'acquisition de Guardian.

PASSIF

Le passif total du Mouvement Desjardins s'élevait à 503,1 G$ au 30 septembre 2026, en hausse de 35,2 G$, ou de 7,5 %, depuis le 31 décembre 2025.

L'encours des dépôts a progressé de 17,7 G$, ou de 5,4 %. L'encours des dépôts des entreprises et des gouvernements, qui constituait 50,2 % du portefeuille total de dépôts, est en grande partie responsable de cette croissance. En effet, leur encours s'est accru de 16,6 G$, ou de 10,5 %, en raison principalement des différentes émissions de titres effectuées sur les marchés canadien, américain et internationaux ainsi que de la croissance des dépôts des membres et clients entreprises. L'encours des dépôts des particuliers, qui constituait 49,7 % du portefeuille total de dépôts, a augmenté de 1,2 G$, ou de 0,7 %. Les dépôts des institutions de dépôts ont légèrement diminué par rapport au 31 décembre 2025.

Les passifs des contrats d'assurance du Mouvement Desjardins ont diminué de 0,8 G$, ou de 2,2 %. Cette baisse s'explique principalement par la variation des passifs attribuables aux activités d'assurance de personnes.

Les engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert et prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat ont augmenté de 6,6 G$, ou de 20,8 %, pour atteindre un volume de 38,5 G$.

Le passif d'instruments financiers dérivés a augmenté de 2,1 G$, ou de 24,2 %, depuis le 31 décembre 2025 en raison principalement de l'évolution des marchés financiers et de l'effet de la variation des taux d'intérêt.

Le passif net des fonds distincts des contrats d'investissement a augmenté de 3,4 G$, ou de 11,0 %, en raison de l'augmentation de la juste valeur du portefeuille occasionnée par l'évolution des marchés financiers.

Les autres passifs ont enregistré une hausse de 6,0 G$, ou de 21,6 %, principalement en raison de la hausse des sommes à payer aux clients, aux courtiers et aux institutions financières.

Les obligations subordonnées ont augmenté de 0,1 G$, ou de 2,3 %, en raison d'une émission le 3 mars 2026 d'un montant de 1,0 G$ et d'une émission le 4 juin 2026 d'un montant de 208 M$ (24,0 G de yens) de billets subordonnés admissibles comme Fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) de la catégorie 2, compensées par le rachat, le 28 mai 2026, des billets subordonnés FPUNV de la catégorie 2 d'un montant de 1,0 G$, échéant le 28 mai 2031.

CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres ont enregistré une hausse de 1,8 G$, ou de 4,3 %, depuis le 31 décembre 2025 en raison principalement des excédents nets après ristournes aux membres de 3,0 G$ des neuf premiers mois de 2026 compensée par la diminution des autres éléments du résultat global de 0,9 G$.

Les notes complémentaires 21 « Capital social » et 22 « Capital-actions » des états financiers combinés annuels présentent des renseignements supplémentaires sur le capital social et le capital-actions du Mouvement Desjardins.

GESTION DU CAPITAL

La gestion du capital est un élément essentiel de la gestion financière du Mouvement Desjardins dont l'objectif est de veiller à la santé financière et à la pérennité du Groupe coopératif Desjardins. Pour favoriser le maintien d'un niveau et d'une structure de fonds propres permettant de conserver la confiance des membres et clients et d'optimiser le coût financier du capital, l'organisation a une structure de capital cible qui tient compte des exigences réglementaires de l'industrie bancaire, des ambitions de Desjardins quant au maintien de ses cotes de crédit ainsi que du profil de risque de l'organisation et de ses composantes. La structure cible est sujette à changement et est mise à jour annuellement par le conseil d'administration de la Fédération en fonction de l'évolution des facteurs qui précèdent. Des renseignements supplémentaires sur le Cadre intégré de gestion du capital sont présentés dans la section 3.2 « Gestion du capital » du rapport de gestion annuel 2025 du Mouvement.

Les situations actuelles et projetées révèlent que, globalement, le Mouvement Desjardins dispose d'une solide base de fonds propres lui permettant de se maintenir parmi les institutions financières canadiennes les mieux capitalisées et respecter ses cibles.

CADRE RÉGLEMENTAIRE

Les ratios de fonds propres réglementaires du Mouvement Desjardins sont calculés selon la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital* émise par l'AMF et applicable notamment aux coopératives de services financiers. Cette dernière tient compte du dispositif réglementaire mondial visant à renforcer la résilience des établissements et systèmes bancaires (Bâle III) édicté par la Banque des règlements internationaux.

Selon le cadre réglementaire applicable, un montant minimal de fonds propres doit être maintenu sur une base combinée par l'ensemble des composantes du Mouvement Desjardins. Certaines d'entre elles sont soumises à des exigences distinctes en matière de fonds propres réglementaires, de liquidités ou de financement, qui sont fixées par des organismes de réglementation régissant, entre autres, les fiducies, les coopératives de crédit, les assureurs et les valeurs mobilières. Le Mouvement Desjardins surveille et gère les exigences en matière de fonds propres de ces entités afin d'assurer l'utilisation efficace de leur capital et le respect continu de la réglementation applicable.

À cet effet, mentionnons que la filiale d'assurance de personnes sous autorité provinciale est assujettie à la *Ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital – Assurance de personnes* émise par l'AMF. Quant aux filiales d'assurance de dommages sous autorité provinciale, elles doivent respecter la *Ligne directrice sur les exigences en matière de suffisance du capital – Assurance de dommages* émise par l'AMF. Les filiales d'assurance de dommages sous autorité fédérale doivent pour leur part respecter la ligne directrice sur le *Test du capital minimal à l'intention des sociétés des assurances multirisques* émise par le BSIF.

Aux fins du calcul des fonds propres, la société de portefeuille Desjardins Société financière inc., qui regroupe principalement les sociétés d'assurance, est déconsolidée et en partie déduite des fonds propres du Mouvement Desjardins en vertu des règles relatives aux participations significatives énoncées dans la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital*. La société de portefeuille Desjardins Société financière inc. est assujettie à la *Ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital – Assurance de personnes* émise par l'AMF.

Par ailleurs, le Mouvement est tenu de maintenir en tout temps une capacité minimale d'absorption des pertes pour appuyer sa recapitalisation interne en cas de défaillance, laquelle est composée de fonds propres réglementaires ainsi que de créances à long terme externes non garanties satisfaisant aux critères visés par la *Ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes* (*Total Loss Absorbing Capacity* ou TLAC) émise par l'AMF.

Le tableau suivant présente un sommaire des ratios minimums réglementaires établis par l'AMF en vertu de l'Accord de Bâle III.

Sommaire des ratios réglementés par l'AMF en vertu de l'Accord de Bâle III

(en pourcentage)	Ratio minimal	Réserve de conservation des fonds propres	Ratio minimal incluant la réserve de conservation des fonds propres	Supplément s'appliquant aux IFIS-I[1][2]	Ratio minimal incluant la réserve de conservation des fonds propres et le supplément s'appliquant aux IFIS-I	Ratios de fonds propres et levier au 30 septembre 2026
Fonds propres de la catégorie 1A[3]	> 4,5 %	2,5 %	> 7,0 %	1,0 %	> 8,0 %	**24,4 %**
Fonds propres de la catégorie 1[3]	> 6,0	2,5	> 8,5	1,0	> 9,5	**24,4**
Total des fonds propres[3]	> 8,0	2,5	> 10,5	1,0	> 11,5	**26,8**
Ratio TLAC[4]	> 21,5	s. o.	> 21,5	s. o.	> 21,5	**38,3**
Ratio de levier[5]	> 3,0	s. o.	> 3,0	0,5	> 3,5	**7,5**
Ratio de levier TLAC[6]	> 6,75	s. o.	> 6,75	s. o.	> 6,75	**11,6**

(1) Exigence supplémentaire applicable au Mouvement en tant qu'institution financière d'importance systémique intérieure (IFIS-I).

(2) L'AMF peut aussi, à sa discrétion, fixer des ratios cibles plus élevés lorsque les circonstances le justifient. À cet effet, l'AMF pourrait activer le coussin contracyclique si elle considère que la croissance excessive du crédit est associée à une accumulation de risques à l'échelle systémique. D'après cette évaluation, une exigence de coussin contracyclique représentant entre 0 % et 2,5 % du total de l'actif pondéré en fonction des risques (APR) serait imposée si la situation le justifie. Cette exigence serait levée lorsque le risque se matérialiserait ou se dissiperait.

(3) Les ratios de fonds propres s'expriment en pourcentage des fonds propres réglementaires par rapport aux actifs pondérés en fonction des risques.

(4) Le ratio TLAC s'exprime en pourcentage des fonds propres réglementaires et des instruments qui remplissent les conditions d'admissibilité énoncées dans la ligne directrice sur la TLAC par rapport aux actifs pondérés en fonction des risques, et ce, au niveau du groupe de résolution, qui est réputé être le Mouvement Desjardins excluant la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc.

(5) Le ratio de levier est déterminé en divisant les fonds propres de la catégorie 1 par la mesure de l'exposition. Cette dernière est indépendante du risque et comprend : 1) les expositions au bilan; 2) les expositions aux opérations de financement par titres; 3) les expositions sur dérivés et 4) les éléments hors bilan.

(6) Le ratio de levier TLAC est déterminé en divisant la somme des fonds propres réglementaires et des instruments qui remplissent les conditions d'admissibilité énoncées dans la ligne directrice sur la TLAC par la mesure de l'exposition, et ce, au niveau du groupe de résolution.

ÉVOLUTION DE LA RÉGLEMENTATION

Le Mouvement Desjardins continue de suivre l'évolution des modifications aux exigences concernant le capital en vertu des normes mondiales élaborées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) et d'en évaluer les incidences sur les ratios de fonds propres et les ratios de levier. À cet effet, des informations supplémentaires sont présentées dans le rapport de gestion annuel 2025 du Mouvement à la page 45. De plus, la section « Évolution du contexte réglementaire » du présent rapport de gestion présente des renseignements additionnels liés à la réglementation touchant l'ensemble des activités du Mouvement Desjardins.

En janvier 2026, l'AMF a publié une version révisée de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital.* Les changements proposés sont entrés en vigueur le 1er janvier 2026 et aucun impact significatif n'a été relevé.

RESPECT DES EXIGENCES

Au 30 septembre 2026, les ratios de fonds propres de la catégorie 1A et de la catégorie 1 de même que le ratio du total des fonds propres du Mouvement Desjardins, calculés selon les exigences de Bâle III, étaient respectivement de 24,4 %, de 24,4 % et de 26,8 %. Quant au ratio de levier, il se situait à 7,5 %.

Au 30 septembre 2026, le ratio de fonds propres de la catégorie 1A était en hausse de 67 points de base par rapport au 31 décembre 2025, essentiellement attribuable à la croissance des réserves et des excédents et aux initiatives d'optimisation des actifs pondérés en fonction des risques ayant plus que compensé l'incidence de l'acquisition de Guardian.

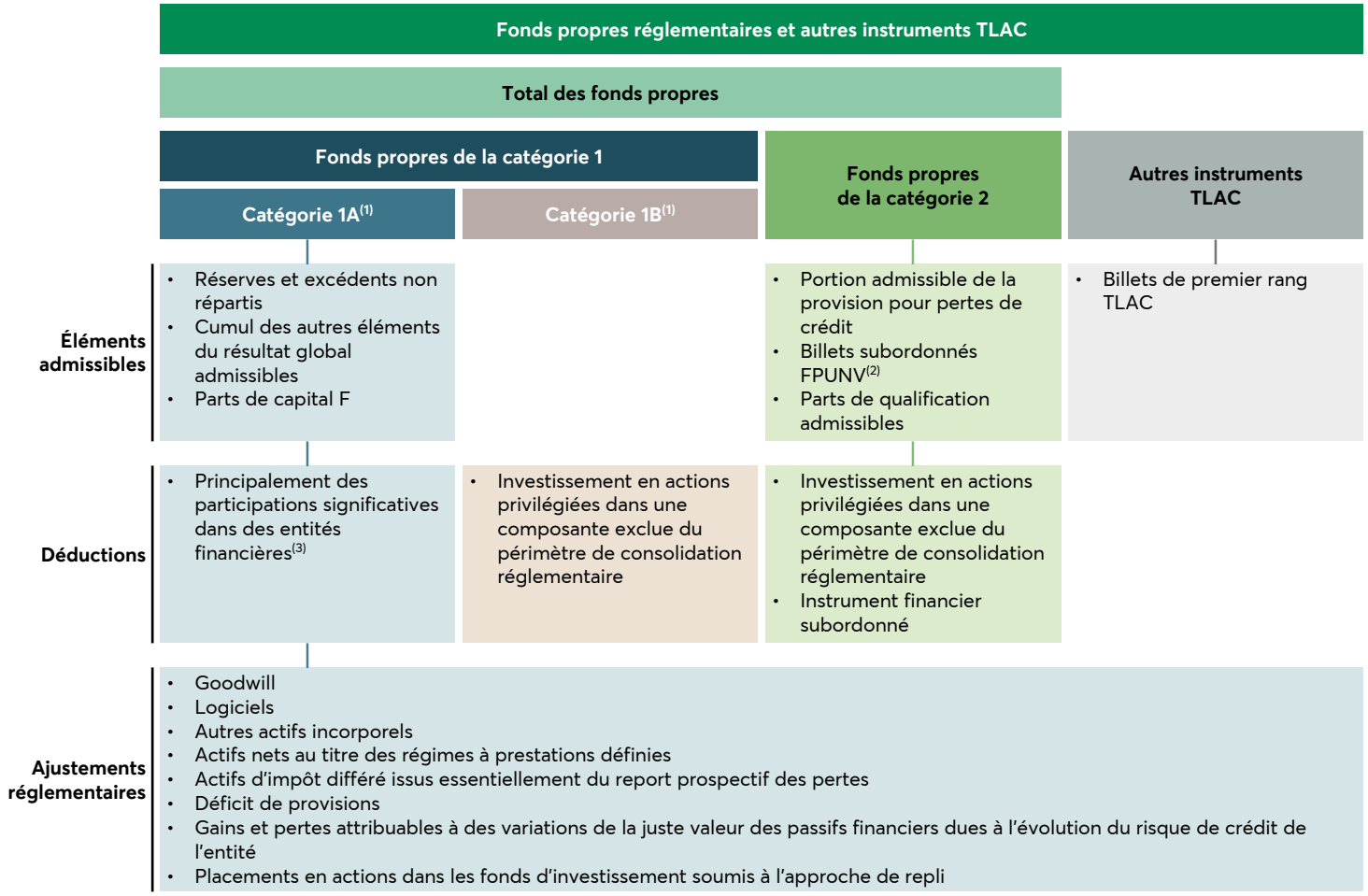
Le ratio TLAC et le ratio de levier TLAC étaient respectivement de 38,3 % et de 11,6 % au 30 septembre 2026.

Le Mouvement Desjardins et toutes ses composantes qui sont soumis à des exigences réglementaires minimales en matière de capitalisation respectaient celles-ci au 30 septembre 2026.

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES ET AUTRES INSTRUMENTS TLAC

Les tableaux qui suivent présentent les principales composantes et le solde des fonds propres réglementaires et des autres instruments TLAC pour le Mouvement, les actifs pondérés en fonction des risques, les ratios réglementaires ainsi que l'évolution des fonds propres réglementaires et autres instruments TLAC au cours de la période.

Principales composantes des fonds propres et autres instruments TLAC



(1) Les ratios de la catégorie 1A et de la catégorie 1B sont l'équivalent, pour une coopérative financière régie par l'AMF, des ratios CET1 (Common Equity Tier 1) et AT1 (Additional Tier 1) des institutions financières.

(2) Ces titres répondent aux exigences relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) de la catégorie 2 de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital*. Pour être admissibles, les titres doivent comporter une clause exigeant la conversion intégrale et permanente en instrument de fonds propres de la catégorie 1A au point de non-viabilité.

(3) Correspondent à la part des investissements dans les composantes exclues du périmètre de consolidation réglementaire (principalement Desjardins Société financière inc.) qui excède 10 % des fonds propres nets des ajustements réglementaires. De plus, lorsque le solde non déduit, auquel s'ajoutent les actifs d'impôt différé nets des passifs d'impôt différé correspondants, est supérieur à 15 % des fonds propres ajustés, l'excédent est également déduit de ces fonds propres. Le solde net non déduit est assujetti à une pondération en fonction des risques de 250 %.

Fonds propres réglementaires et autres instruments TLAC

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 30 septembre 2026	Au 31 décembre 2025
Fonds propres		
Fonds propres de la catégorie 1A	**38 031 $**	36 468 $
Fonds propres de la catégorie 1	**38 031**	36 468
Total des fonds propres	**41 782**	40 082
Capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) disponible[1]	**57 485**	53 170
Actifs pondérés en fonction des risques		
Risque de crédit	**126 224 $**	125 293 $
Risque de marché	**4 754**	4 504
Risque opérationnel	**24 857**	23 884
Total des actifs pondérés en fonction des risques	**155 835 $**	153 681 $
Total des actifs pondérés en fonction des risques aux fins du ratio TLAC[1]	**149 962**	148 562
Exposition du ratio de levier	**504 664**	468 023
Exposition du ratio de levier TLAC[1]	**494 117**	459 957
Ratios		
Fonds propres de la catégorie 1A	**24,4 %**	23,7 %
Fonds propres de la catégorie 1	**24,4**	23,7
Total des fonds propres	**26,8**	26,1
TLAC[1]	**38,3**	35,8
Levier	**7,5**	7,8
Levier TLAC[1]	**11,6**	11,6

(1) Donnée calculée au niveau du groupe de résolution qui est réputé être le Mouvement Desjardins excluant la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc.

La Fédération dispose de la capacité d'émettre des instruments admissibles comme fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) de la catégorie 2 sur les marchés canadien, américain et internationaux. Au 30 septembre 2026, le solde de l'encours des instruments admissibles FPUNV de la catégorie 2 en circulation est de 5,0 G$. À la survenance d'un élément déclencheur tel que défini dans la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital*, ces billets seraient automatiquement et immédiatement convertibles en fonds propres de catégorie 1A de la Fédération.

Par ailleurs, le 28 mai 2026, la Fédération a racheté des billets subordonnés FPUNV de la catégorie 2 d'un montant de 1,0 G$, échéant le 28 mai 2031, à un prix correspondant à leur valeur nominale, majoré des intérêts courus et impayés jusqu'au 28 mai 2026, exclusivement.

Le Mouvement Desjardins a également procédé à l'émission de créances admissibles à la ligne directrice sur la TLAC afin de satisfaire aux exigences minimales, et ce, pour un montant total de 16,8 G$ au 30 septembre 2026.

Évolution des fonds propres réglementaires et des autres instruments TLAC

Pour la période de neuf mois terminée le (en millions de dollars)	30 septembre 2026
Fonds propres de la catégorie 1A	
Solde au début de la période	**36 468 $**
Croissance des réserves et des excédents non répartis[1]	**2 874**
Cumul des autres éléments du résultat global admissibles	**(1 002)**
Parts de capital F[2]	**(198)**
Déductions	**(111)**
Solde à la fin de la période	**38 031**
Total des fonds propres de la catégorie 1[3]	**38 031**
Fonds propres de la catégorie 2	
Solde au début de la période	**3 614**
Instruments admissibles	**113**
Portion admissible de la provision pour pertes de crédit	**24**
Déductions	**—**
Solde à la fin de la période	**3 751**
Total des fonds propres	**41 782 $**
Total des fonds propres aux fins du TLAC[4]	**40 750 $**
Autres instruments TLAC	
Solde au début de la période	**14 085**
Billets de premier rang TLAC	**2 650**
Solde à la fin de la période	**16 735**
Capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) disponible[4]	**57 485 $**

(1) Montant incluant la variation des régimes de retraite à prestations définies.

(2) Le 26 mai 2026, la Fédération a procédé à des rachats pour annulation totalisant 10 millions de parts de capital F détenues au Fonds Fiduciaire. Le 23 janvier 2026, la Fédération a aussi procédé au rachat pour annulation de 10 millions de parts de capital F détenues au Fonds fiduciaire.

(3) Aucun instrument de fonds propres de la catégorie 1B n'a été émis à ce jour.

(4) Donnée calculée au niveau du groupe de résolution qui est réputé être le Mouvement Desjardins excluant la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc.

Actifs pondérés en fonction des risques (APR)

Le Mouvement Desjardins calcule des APR pour le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel.

Risque de crédit

- Le Mouvement utilise l'approche des notations internes pour le risque de crédit.
- Cette approche est utilisée pour les expositions de détail – particuliers – ainsi que pour la plupart des expositions des classes d'actifs : emprunteurs souverains, institutions financières, entreprises et PME assimilées aux autres expositions sur la clientèle de détail.
- L'approche standard est utilisée pour évaluer le risque de crédit de certaines expositions liées à des composantes de moindre importance, ainsi que des classes d'actifs peu significatives pour ce qui est du montant et du profil de risque perçu.

Risque de marché

- Le Mouvement utilise l'approche standard pour le calcul des APR liés au risque de marché.

Risque opérationnel

- Le Mouvement utilise l'approche standard aux fins du calcul du risque opérationnel.

Le Mouvement est également assujetti à un plancher d'APR. Lorsque les APR modélisés sont inférieurs aux APR calculés selon l'approche standard, multipliés par un facteur déterminé par l'AMF, cet écart est ajouté au dénominateur du ratio de fonds propres réglementaires conformément à ce qui est prévu dans la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital* émise par l'AMF.

Évolution des actifs pondérés en fonction des risques

Les APR totaux se chiffraient à 155,8 G$ au 30 septembre 2026, soit une baisse de 3,1 G$ par rapport au trimestre précédent.

Pour le risque de crédit, l'évolution des APR pour le troisième trimestre de 2026 est segmentée en deux volets, soit le risque de crédit autre que le risque de contrepartie et le risque de contrepartie.
- Pour le risque de crédit autre que le risque de contrepartie, la baisse nette des APR est de 1,5 G$.
- Pour le risque de contrepartie, la baisse nette des APR est de 1,0 G$.

En ce qui a trait au risque de marché, la baisse nette des APR est de 1,1 G$. Le risque opérationnel est, quant à lui, en hausse de 0,5 G$.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

Le Mouvement Desjardins contracte différents arrangements hors bilan dans le cours normal de ses activités. Ces arrangements incluent les biens sous gestion et sous administration pour le compte de membres et clients, les instruments de crédit, les garanties ainsi que les entités structurées, y compris la titrisation. Des renseignements supplémentaires sont présentés dans la section 3.3 « Arrangements hors bilan » du rapport de gestion annuel 2025 du Mouvement.

Les notes complémentaires 13 « Intérêts détenus dans d'autres entités » et 27 « Engagements, garanties et passifs éventuels » des états financiers combinés annuels du Mouvement Desjardins contiennent des renseignements sur les entités structurées, les instruments de crédit et les garanties, tandis que la note complémentaire 8 « Décomptabilisation d'actifs financiers » des états financiers combinés annuels contient des renseignements sur la titrisation de prêts du Mouvement Desjardins.

BIENS SOUS GESTION ET SOUS ADMINISTRATION

Au 30 septembre 2026, le Mouvement Desjardins administrait, pour le compte de ses membres et clients, des biens d'une valeur de 681,5 G$, soit une augmentation de 25,2 G$, ou de 3,8 %, depuis le 31 décembre 2025. La hausse des biens sous administration est principalement causée par l'évolution des marchés financiers ainsi que d'une augmentation du volume. Les avoirs financiers confiés au Mouvement à titre de gestionnaire de patrimoine se chiffraient à 304,2 G$ au 30 septembre 2026, ce qui représente une augmentation de 181,5 G$ depuis le 31 décembre 2025. La hausse des biens sous gestion s'explique principalement par l'augmentation de la clientèle à la suite de l'acquisition de Guardian, ainsi que par l'évolution des marchés financiers.

Rappelons que les biens sous gestion et sous administration du Mouvement sont composés essentiellement d'avoirs financiers sous forme de fonds de placement, de titres en garde et d'actifs accumulés par des caisses de retraite qui n'appartiennent pas au Mouvement, mais plutôt à ses membres et clients. Ils ne sont donc pas comptabilisés au bilan combiné. Le secteur Gestion de patrimoine est le principal responsable des activités liées aux biens sous gestion et sous administration.

GESTION DES RISQUES

GESTION DES RISQUES

L'objectif du Mouvement Desjardins en matière de gestion des risques est d'optimiser la relation risque-rendement en élaborant et en appliquant des stratégies, des encadrements, des pratiques ainsi que des processus de gestion des risques intégrés à l'ensemble des secteurs d'affaires et des fonctions de soutien de l'organisation. À cet égard, le Mouvement s'est doté d'un Cadre de gestion intégrée des risques en cohérence avec les stratégies d'affaires et la philosophie de prise de risque de l'organisation visant, entre autres, à donner à sa haute direction et au conseil d'administration de la Fédération un niveau de confiance et de confort approprié quant à la compréhension et à la gestion des risques liés à l'atteinte de ses objectifs, y compris les risques découlant de facteurs externes, dont les changements climatiques.

Le Mouvement Desjardins est exposé à différents risques dans le cours normal de ses activités, notamment au risque de crédit, au risque de marché, au risque de liquidité, au risque opérationnel, au risque d'assurance, au risque stratégique, au risque de réputation, aux risques environnementaux, sociaux et de gouvernance, ainsi qu'aux risques réglementaires.

La gestion rigoureuse et efficace de ces risques constitue une priorité pour le Mouvement Desjardins et vise à soutenir ses grandes orientations, notamment à l'égard de sa solidité financière et de sa croissance soutenue et rentable dans le respect des exigences réglementaires. Le Mouvement Desjardins considère les risques comme des éléments indissociables de son développement et, par conséquent, cherche à promouvoir une approche proactive pour laquelle la gestion des risques est une responsabilité qui incombe à chacun de ses secteurs d'activité, de ses employés et de ses gestionnaires.

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2026, la structure de gouvernance, les encadrements et les pratiques du Mouvement Desjardins en matière de gestion des risques de même que la nature et la description des risques auxquels le Mouvement est exposé n'ont pas changé de façon significative par rapport à ce qui est présenté aux pages 56 à 96 du rapport de gestion annuel 2025 du Mouvement. En plus de ces risques, d'autres facteurs de risque, qui ne sont pas sous le contrôle du Mouvement Desjardins, pourraient avoir une incidence sur ses résultats futurs. Ces principaux risques et risques émergents, ainsi que les autres facteurs de risque, n'ont pas changé de façon significative par rapport à ce qui est présenté aux pages 52 à 55 du rapport de gestion annuel 2025 du Mouvement, sauf pour la situation économique, comme il est indiqué dans la section « Environnement économique et perspectives » de ce rapport de gestion. De plus, le texte qui suit constitue une mise à jour du rapport de gestion annuel 2025.

FACTEURS DE RISQUE QUI POURRAIENT AVOIR UNE INCIDENCE SUR LES RÉSULTATS FUTURS

Incertitudes du contexte économique et géopolitique

Tensions commerciales avec les États-Unis :
Le conflit commercial entre le Canada et les États-Unis s'est intensifié en août et en septembre avec l'introduction de nouveaux tarifs douaniers, tant aux États-Unis qu'au Canada, en plus de nouvelles restrictions à l'importation aux États-Unis sur certains produits canadiens. La situation demeure très incertaine et le risque d'avoir une nouvelle salve de tarifs douaniers est élevé, notamment pour certains secteurs spécifiques (entre autres les produits automobiles, les produits métalliques, les produits en bois ainsi que l'agroalimentaire et les produits laitiers), tout comme la possibilité d'embargos sur certains produits. Jusqu'à maintenant, les entreprises canadiennes ont fait preuve de résilience, mais la prolongation du conflit ou son intensification pourraient éventuellement engendrer d'importantes pertes d'emplois au pays, en particulier dans les sous-secteurs manufacturiers fortement affectés

par les tarifs, comme le bois et les produits métalliques. Les répercussions seraient évidemment plus importantes pour certaines régions en fonction de leur exposition aux tarifs douaniers. Dans ce contexte, le Québec serait l'une des provinces les plus affectées. Enfin, il y a toujours le risque latent que les Américains utilisent l'article 34.6 de l'ACEUM pour se retirer de l'accord après un préavis de six mois, ce qui pourrait entraîner des répercussions considérables sur le Canada et le Québec.

Incertitudes géopolitiques :
Les tensions géopolitiques demeurent très importantes. Le conflit en Iran a amené d'importantes perturbations dans des voies commerciales névralgiques, avec des effets marqués sur les prix du pétrole et d'autres ressources. Le processus de paix dans le conflit israélo-palestinien demeure fragile. La guerre entre l'Ukraine et la Russie engendre des tensions durables entre l'Occident et Moscou. La rivalité stratégique entre la Chine et les États-Unis à propos de Taïwan pourrait s'intensifier. L'instabilité pourrait nuire à la conjoncture et aux investissements, perturber les chaînes d'approvisionnement, faire augmenter l'inflation, affecter négativement les marchés financiers et multiplier les crises politiques et économiques. Par ailleurs, la situation amène une poussée des investissements et dépenses militaires, mettant davantage de pressions sur les finances publiques.

L'affaiblissement des organismes américains de réglementation pourrait provoquer des débordements et, à terme, des déséquilibres financiers, sans compter des problèmes environnementaux ou même sanitaires. La polarisation politique et une certaine radicalisation, amplifiées par les décisions récentes de l'administration américaine, pourraient créer de l'incertitude et fragiliser la démocratie libérale.

Dans ce contexte, le Mouvement Desjardins surveille et analyse les évolutions de la situation afin d'identifier les mesures appropriées pour atténuer les éventuelles répercussions sur ses activités et sur les membres et clients.

Risques liés à l'intelligence artificielle

Le Mouvement Desjardins poursuit la mise en place d'un cadre de gestion des risques liés aux systèmes d'intelligence artificielle (SIA) afin d'en assurer une utilisation responsable, sécuritaire et maîtrisée. Ce cadre global de gestion des risques vise notamment à renforcer la gouvernance et à encadrer l'identification et l'utilisation des SIA, à soutenir l'évaluation des risques selon les différents domaines de risque, ainsi qu'à prévenir les risques émergents, incluant ceux liés à la fraude, aux menaces cybernétiques (cybersécurité) et aux usages malveillants amplifiés par l'IA. Les SIA font l'objet d'un suivi et d'une évaluation appropriés afin de soutenir les objectifs d'affaires du Mouvement, tout en respectant les attentes réglementaires applicables.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit correspond au risque de pertes découlant du manquement d'un emprunteur ou d'une contrepartie de s'acquitter de ses obligations contractuelles figurant ou non au bilan combiné.

Le Mouvement Desjardins est exposé au risque de crédit d'abord par ses prêts directs aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements. Il est également exposé par divers autres engagements, dont les lettres de crédit, les opérations portant sur les instruments financiers dérivés et les opérations portant sur les valeurs mobilières.

L'environnement macroéconomique reste hautement incertain, en particulier concernant l'évolution des relations commerciales avec les États-Unis, les tensions géopolitiques et le risque de correction boursière. La direction doit donc continuer de poser des jugements particulièrement complexes pour estimer la provision pour pertes de crédit attendues dans ce contexte. Des ajustements experts sont appliqués à l'évaluation de la provision pour pertes de crédit attendues afin de prendre en compte les facteurs de risque pertinents liés à l'environnement macroéconomique qui ne sont pas reflétés dans les modèles.

Le Mouvement Desjardins continue d'intégrer les risques climatiques à ses pratiques de gestion, y compris celles liées au risque de crédit. À ce stade, les premières analyses de scénarios n'indiquent pas d'incidence significative sur les pertes de crédit attendues.

Qualité du portefeuille de prêts

Au 30 septembre 2026, selon la note complémentaire 5 « Prêts et provision pour pertes de crédit » des états financiers combinés intermédiaires, la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts se chiffrait à 1 520 M$ et celle sur les éléments hors bilan était de 123 M$, pour un total de 1 643 M$, en hausse de 158 M$ par rapport au 31 décembre 2025. Cette variation s'explique par la détérioration des perspectives économiques. Pour plus de renseignements sur la méthodologie et les hypothèses utilisées pour l'estimation de la provision pour pertes de crédit attendues, se référer à la note complémentaire 5 « Prêts et provision pour pertes de crédit » des états financiers combinés intermédiaires.

L'encours des prêts dépréciés bruts correspond aux prêts inclus dans l'étape 3 du modèle de dépréciation. Le ratio des prêts dépréciés bruts, exprimé en pourcentage du portefeuille total de prêts bruts, s'établissait à 0,80 % au terme du troisième trimestre de 2026, comparativement à 0,85 % au 31 décembre 2025. La provision pour pertes de crédit sur les prêts dépréciés totalisait 735 M$ au 30 septembre 2026, ce qui donne un taux de provisionnement sur les prêts dépréciés de 27,7 %.

Le tableau suivant présente la classification chronologique des prêts bruts en souffrance, mais non dépréciés.

Prêts bruts en souffrance, mais non dépréciés[1]

(en millions de dollars)	Au 30 septembre 2026			Au 31 décembre 2025		
	De 31 à 90 jours	91 jours et plus	Total	De 31 à 90 jours	91 jours et plus	Total
Hypothécaires résidentiels	**212 $**	**126 $**	**338 $**	159 $	75 $	234 $
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	**175**	**25**	**200**	157	26	183
Aux entreprises et aux gouvernements	**82**	**101**	**183**	51	94	145
Total	**469 $**	**252 $**	**721 $**	367 $	195 $	562 $

(1) Les prêts en souffrance depuis moins de 31 jours ne sont pas présentés, puisqu'ils ne sont pas une indication, de façon générale, qu'un emprunteur ne respectera pas ses obligations de paiement.

Les tableaux suivants présentent les prêts dépréciés bruts par catégories d'emprunteurs du Mouvement Desjardins ainsi que la variation du solde des prêts dépréciés bruts.

Prêts dépréciés bruts par catégories d'emprunteurs

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 30 septembre 2026				Au 31 décembre 2025		
	Valeur comptable brute						
	Prêts bruts	Prêts dépréciés bruts[1]		Provision pour pertes de crédit sur prêts dépréciés	Prêts dépréciés nets	Prêts dépréciés bruts	Prêts dépréciés nets
Hypothécaires résidentiels	**212 042 $**	**463 $**	**0,22 %**	**38 $**	**425 $**	446 $	413 $
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers	**24 537**	**268**	**1,09**	**186**	**82**	267	77
Aux entreprises et aux gouvernements	**96 339**	**1 918**	**1,99**	**511**	**1 407**	1 968	1 518
Total	**332 918 $**	**2 649 $**	**0,80 %**	**735 $**	**1 914 $**	2 681 $	2 008 $

(1) Pour plus de renseignements sur le ratio des prêts dépréciés bruts/prêts bruts, qui est une mesure financière supplémentaire, voir le glossaire aux pages 49 à 54.

Variation du solde des prêts dépréciés bruts

(en millions de dollars)	Pour les périodes de trois mois terminées le			Pour les périodes de neuf mois terminées le	
	30 septembre 2026	30 juin 2026	30 septembre 2025	30 septembre 2026	30 septembre 2025
Prêts dépréciés bruts au début de la période	**2 611 $**	2 767 $	2 513 $	**2 681 $**	2 356 $
Prêts dépréciés bruts survenus depuis la dernière période	**739**	696	775	**2 150**	2 409
Retours à un état non déprécié[1]	**(562)**	(659)	(480)	**(1 753)**	(1 755)
Radiations et recouvrements	**(138)**	(194)	(97)	**(429)**	(300)
Autres variations	**(1)**	1	(2)	**—**	(1)
Prêts dépréciés bruts à la fin de la période	**2 649 $**	2 611 $	2 709 $	**2 649 $**	2 709 $

(1) Comprend notamment les retours à un état non déprécié et les paiements sur les comptes dépréciés.

Les tableaux suivants sont présentés afin de répondre à des exigences de divulgation stipulées dans la *Ligne directrice sur l'octroi des prêts hypothécaires résidentiels* de l'AMF. Ils présentent le portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels du réseau des caisses du Québec et de la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc. par type de produit et par région, ainsi que les ratios prêt-valeur correspondants.

Portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels[1]
Réseau des caisses du Québec et Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc.[2]

	Au 30 septembre 2026							
(en millions de dollars et en pourcentage)	**Prêts garantis ou assurés[3]**		**Prêts non assurés[4]**		**Marges de crédit hypothécaires[5]**		**Total**	
Québec	**32 245 $**	**97,5 %**	**109 788 $**	**95,0 %**	**6 130 $**	**94,3 %**	**148 163 $**	**95,5 %**
Ontario	**835**	**2,5**	**5 727**	**5,0**	**374**	**5,7**	**6 936**	**4,5**
Autres[6]	**15**	**—**	**55**	**—**	**1**	**—**	**71**	**—**
Toutes les régions	**33 095 $**	**100,0 %**	**115 570 $**	**100,0 %**	**6 505 $**	**100,0 %**	**155 170 $**	**100,0 %**

	Au 30 juin 2026							
(en millions de dollars et en pourcentage)	Prêts garantis ou assurés[3]		Prêts non assurés[4]		Marges de crédit hypothécaires[5]		Total	
Québec	31 770 $	97,5 %	107 201 $	95,1 %	5 973 $	94,3 %	144 944 $	95,7 %
Ontario	770	2,4	5 535	4,9	362	5,7	6 667	4,3
Autres[6]	18	0,1	53	—	—	—	71	—
Toutes les régions	32 558 $	100,0 %	112 789 $	100,0 %	6 335 $	100,0 %	151 682 $	100,0 %

	Au 30 septembre 2025							
(en millions de dollars et en pourcentage)	Prêts garantis ou assurés[3]		Prêts non assurés[4]		Marges de crédit hypothécaires[5]		Total	
Québec	31 502 $	97,6 %	101 872 $	95,0 %	6 362 $	94,8 %	139 736 $	95,6 %
Ontario	739	2,3	5 282	4,9	347	5,2	6 368	4,4
Autres[6]	18	0,1	53	0,1	—	—	71	—
Toutes les régions	32 259 $	100,0 %	107 207 $	100,0 %	6 709 $	100,0 %	146 175 $	100,0 %

(1) Désignent tous les prêts pour lesquels un immeuble de quatre logements ou moins est fourni en garantie. Les prêts hypothécaires résidentiels relatifs à des immeubles de quatre logements ou moins détenus ailleurs que dans le réseau des caisses du Québec et de la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc. totalisaient 235 M$ au 30 septembre 2026 (231 M$ au 30 juin 2026 et 228 M$ au 30 septembre 2025).

(2) La Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc. n'est pas légalement soumise aux règles de l'AMF, mais plutôt à celles de l'Autorité ontarienne de réglementation des services financiers (ARSF).

(3) Prêts à terme hypothécaires et portion amortie des marges de crédit hypothécaires pour lesquels le Mouvement Desjardins détient une garantie ou une assurance complète ou partielle auprès d'un assureur hypothécaire, public ou privé, ou d'un gouvernement.

(4) Prêts à terme hypothécaires conventionnels, y compris la portion amortie conventionnelle des marges de crédit hypothécaires et les prêts amortis à la consommation garantis par un immeuble de quatre logements ou moins.

(5) Portion non amortie des marges de crédit hypothécaires et des marges de crédit à la consommation garanties par un immeuble de quatre logements ou moins.

(6) Représentent les régions du Canada autres que le Québec et l'Ontario.

Ratio prêt-valeur (RPV) moyen des prêts hypothécaires résidentiels non assurés et octroyés au cours du trimestre
Réseau des caisses du Québec et Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc.[1]

	Au 30 septembre 2026			Au 30 juin 2026			Au 30 septembre 2025		
(ratio prêt-valeur moyen, par régions géographiques)	**Prêts non assurés[2]**	**Marges de crédit hypothécaires et prêts liés[3]**	**Total non assuré**	Prêts non assurés[2]	Marges de crédit hypothécaires et prêts liés[3]	Total non assuré	Prêts non assurés[2]	Marges de crédit hypothécaires et prêts liés[3]	Total non assuré
Québec	**66,2 %**	**61,6 %**	**63,2 %**	66,5 %	61,8 %	63,2 %	65,8 %	61,5 %	62,8 %
Ontario	**66,4**	**65,2**	**65,8**	65,8	65,2	65,5	66,4	62,8	64,4
Autres[4]	**79,8**	**44,0**	**67,5**	44,6	80,0	54,4	79,6	40,9	68,8
Toutes les régions	**66,2 %**	**61,8 %**	**63,3 %**	66,4 %	61,9 %	63,3 %	65,9 %	61,6 %	62,9 %

(1) La Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc. n'est pas légalement soumise aux règles de l'AMF, mais plutôt à celles de l'ARSF.

(2) Prêts à terme hypothécaires conventionnels et prêts amortis à la consommation garantis par un immeuble de quatre logements ou moins.

(3) Marges de crédit hypothécaires, y compris les prêts liés amortis et les marges de crédit à la consommation garanties par un immeuble de quatre logements ou moins.

(4) Représentent les régions du Canada autres que le Québec et l'Ontario.

Le tableau suivant présente le portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels du Mouvement Desjardins par période d'amortissement résiduel.

Période d'amortissement résiduel des prêts hypothécaires résidentiels[1][2]
Réseau des caisses du Québec et Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc.[3]

(en millions de dollars de prêts bruts et en pourcentage du total par catégorie d'amortissement restant)	Total des prêts amortis					
	Au 30 septembre 2026		Au 30 juin 2026		Au 30 septembre 2025	
0 à 10 ans	**10 070 $**	**6,8 %**	9 980 $	6,9 %	9 701 $	7,0 %
10 à 20 ans	**49 682**	**33,4**	49 173	33,8	45 775	32,8
20 à 25 ans	**68 829**	**46,3**	68 278	47,0	70 242	50,3
25 à 30 ans	**19 315**	**13,0**	16 854	11,6	11 707	8,4
30 à 35 ans	**104**	**0,1**	121	0,1	148	0,1
35 ans ou plus[4]	**665**	**0,4**	941	0,6	1 893	1,4
Tous les amortissements	**148 665 $**	**100,0 %**	145 347 $	100,0 %	139 466 $	100,0 %

(1) Les prêts hypothécaires à taux variable du Réseau des caisses représentent 32,1 % au 30 septembre 2026 (30,8 % au 30 juin 2026 et 27,3 % au 30 septembre 2025).
(2) Selon les pratiques internes de Desjardins, la période d'amortissement résiduel des prêts hypothécaires résidentiels est limitée à 30 ans. Cependant, il est permis pour certaines situations exceptionnelles de dépasser l'amortissement maximal de 30 ans.
(3) La Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc. n'est pas légalement soumise aux règles de l'AMF, mais plutôt à celles de l'ARSF.
(4) Les prêts à amortissement négatif sont inclus dans la catégorie 35 ans ou plus, ce qui reflète l'incidence des majorations de taux d'intérêt sur le portefeuille de prêts hypothécaires à taux variable.

Expositions à l'international

Les expositions au risque de crédit du Mouvement Desjardins à l'extérieur du Canada et des États-Unis représentent 1,9 % du total des expositions au 30 septembre 2026.

Risque de contrepartie et d'émetteur

Le risque de contrepartie et d'émetteur est un risque de crédit relatif à divers types de transactions portant sur des valeurs mobilières, des instruments financiers dérivés et des prêts de valeurs.

La Première vice-présidence Gestion des risques (PVPGR) détermine les montants maximaux d'exposition par contrepartie et par émetteur à partir de critères quantitatifs et qualitatifs. De plus, des limites sont aussi établies pour certains instruments financiers. Ces montants sont par la suite alloués aux différentes composantes en fonction de leurs besoins.

Le Mouvement Desjardins est principalement exposé au risque que représentent les différents ordres de gouvernements canadiens, les entités publiques ou parapubliques québécoises et les grandes banques canadiennes. La cote de crédit de la plupart de ces contreparties et émetteurs est égale ou supérieure à A-. Hormis la détention en dette souveraine américaine et les engagements avec de grandes banques internationales, l'exposition du Mouvement aux entités étrangères est faible.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché correspond au risque de perte résultant d'une variation de la juste valeur d'instruments financiers découlant d'une fluctuation des paramètres affectant cette valeur, notamment les taux d'intérêt, les taux de change, les écarts de crédit, le cours des actions et leur volatilité.

Le Mouvement Desjardins est exposé au risque de marché en raison de ses activités de négociation, activités qui découlent principalement d'opérations à court terme dans l'intention de tirer profit de mouvements de prix actuels ou pour réaliser des bénéfices d'arbitrage. Le Mouvement est aussi exposé au risque de marché en raison de ses activités autres que de négociation, activités qui regroupent principalement les opérations de gestion actif-passif des activités bancaires traditionnelles ainsi que les portefeuilles de placement relatifs à ses activités d'assurance. Le Mouvement et ses composantes ont adopté des politiques décrivant les principes, les limites et les mécanismes applicables à la gestion du risque de marché.

Lien entre le risque de marché et le bilan combiné

Le tableau suivant présente le lien entre les principales données figurant au bilan combiné et les positions incluses dans les activités de négociation et les activités autres que de négociation. De plus, on y indique les principaux risques de marché associés aux activités autres que de négociation.

Lien entre le risque de marché et le bilan combiné

Au 30 septembre 2026 (en millions de dollars)	Bilan combiné	Exposés au risque de marché Activités de négociation[1][2]	Exposés au risque de marché Activités autres que de négociation[3]	Non exposés au risque de marché	Principaux risques associés aux activités autres que de négociation
Actif					
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	7 281 $	— $	7 281 $	— $	Taux d'intérêt
Valeurs mobilières					
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net	49 195	17 980	31 215	—	Taux d'intérêt, change, prix
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	58 799	—	58 799	—	Taux d'intérêt, change, prix
Titres au coût amorti	37	—	37	—	Taux d'intérêt
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	29 796	23 145	6 651	—	Taux d'intérêt
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes de crédit	331 398	—	331 398	—	Taux d'intérêt
Actif net des fonds distincts	37 282	—	37 282	—	Taux d'intérêt, prix
Instruments financiers dérivés	13 165	1 212	11 953	—	Taux d'intérêt, change, prix
Autres actifs	20 277	—	—	20 277	
Total de l'actif	547 230 $	42 337 $	484 616 $	20 277 $	
Passif et capitaux propres					
Dépôts	347 201 $	— $	347 201 $	— $	Taux d'intérêt
Passifs des contrats d'assurance	33 980	—	33 980	—	Taux d'intérêt
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	16 571	15 778	793	—	Taux d'intérêt
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	21 911	19 986	1 925	—	Taux d'intérêt
Instruments financiers dérivés	11 007	1 309	9 698	—	Taux d'intérêt, change, prix
Passif net des fonds distincts – Contrats d'investissement	33 853	—	33 853	—	Taux d'intérêt, prix
Autres passifs	33 667	—	595	33 072	Taux d'intérêt
Obligations subordonnées	4 923	—	4 923	—	Taux d'intérêt
Capitaux propres	44 117	—	—	44 117	
Total du passif et des capitaux propres	547 230 $	37 073 $	432 968 $	77 189 $	

Pour les notes de bas de tableau, se reporter à la page suivante.

Lien entre le risque de marché et le bilan combiné (suite)

Au 31 décembre 2025		Exposés au risque de marché			
(en millions de dollars)	Bilan combiné	Activités de négociation[1][2]	Activités autres que de négociation[3]	Non exposés au risque de marché	Principaux risques associés aux activités autres que de négociation
Actif					
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	5 848 $	— $	5 848 $	— $	Taux d'intérêt
Valeurs mobilières					
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net	46 384	15 217	31 167	—	Taux d'intérêt, change, prix
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	59 251	—	59 251	—	Taux d'intérêt, change, prix
Titres au coût amorti	42	—	42	—	Taux d'intérêt
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	22 809	15 703	7 106	—	Taux d'intérêt
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes de crédit	314 703	—	314 703	—	Taux d'intérêt
Actif net des fonds distincts	34 079	—	34 079	—	Taux d'intérêt, prix
Instruments financiers dérivés	10 862	521	10 341	—	Taux d'intérêt, change, prix
Autres actifs	16 264	—	—	16 264	
Total de l'actif	510 242 $	31 441 $	462 537 $	16 264 $	
Passif et capitaux propres					
Dépôts	329 494 $	— $	329 494 $	— $	Taux d'intérêt
Passifs des contrats d'assurance	34 737	—	34 737	—	Taux d'intérêt
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	15 913	15 128	785	—	Taux d'intérêt
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	15 937	11 768	4 169	—	Taux d'intérêt
Instruments financiers dérivés	8 861	653	8 208	—	Taux d'intérêt, change, prix
Passif net des fonds distincts – Contrats d'investissement	30 496	—	30 496	—	Taux d'intérêt, prix
Autres passifs	27 682	—	655	27 027	Taux d'intérêt
Obligations subordonnées	4 810	—	4 810	—	Taux d'intérêt
Capitaux propres	42 312	—	—	42 312	
Total du passif et des capitaux propres	510 242 $	27 549 $	413 354 $	69 339 $	

(1) Positions liées aux activités de négociation pour lesquelles la mesure de risque est la Valeur à risque (VaR).
(2) Les montants présentés dans les activités de négociation tiennent compte des éliminations intragroupes.
(3) Positions liées principalement aux activités bancaires autres que de négociation et aux activités d'assurance.

Gestion du risque de marché lié aux activités de négociation – Valeur à risque

La gestion du risque de marché des portefeuilles de négociation est effectuée quotidiennement et elle est régie par des encadrements spécifiques. Ces encadrements précisent les facteurs de risque qui doivent être mesurés ainsi que la limite attribuable à chacun de ces facteurs et au total. Des limites de tolérance sont également prévues pour les différentes simulations de crise. Le respect de ces limites est suivi quotidiennement et un tableau de bord sur le risque de marché est produit chaque jour et communiqué à la haute direction. Tout dépassement de limite est analysé immédiatement et les actions appropriées sont prises à son égard.

Le principal outil qui sert à mesurer ce risque est la « Valeur à risque » (VaR). La VaR constitue une estimation de la perte potentielle sur un certain intervalle de temps et selon un niveau de confiance donné. Une VaR Monte Carlo, avec un niveau de confiance de 99 %, est calculée quotidiennement pour les portefeuilles de négociation sur un horizon de détention d'un jour. Il est donc raisonnable de prévoir une perte excédant la VaR une fois tous les 100 jours. Le calcul de la VaR se fait à partir de données historiques sur un intervalle d'un an.

Le tableau suivant présente la VaR globale des activités de négociation par catégories de risques. Le risque de prix des actions, le risque de change et le risque de taux d'intérêt représentent les trois catégories de risques de marché auxquelles est exposé le Mouvement Desjardins. Ces facteurs de risque sont pris en compte dans la mesure du risque de marché du portefeuille de négociation. Ils sont reflétés dans le tableau de la VaR présenté ci-dessous. La définition du portefeuille de négociation répond aux différents critères définis dans la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital* de l'AMF.

Mesures du risque de marché pour le portefeuille de négociation

(en millions de dollars)	Au 30 septembre 2026	Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2026			Pour les trimestres terminés le			
					30 juin 2026		30 septembre 2025	
		Moyenne	Haut	Bas	Au 30 juin 2026	Moyenne	Au 30 septembre 2025	Moyenne
Actions	**0,2 $**	**0,2 $**	**0,4 $**	**0,1 $**	0,2 $	0,5 $	0,4 $	0,5 $
Change	**1,2**	**0,5**	**1,7**	**0,2**	0,8	0,6	0,2	0,5
Taux d'intérêt	**3,8**	**4,7**	**6,8**	**3,0**	6,1	5,6	4,4	5,6
Effet de diversification[1]	**(1,1)**	**(0,8)**	**s. o.[2]**	**s. o.[2]**	(1,1)	(1,1)	(0,6)	(1,0)
VaR globale	**4,1 $**	**4,6 $**	**6,7 $**	**3,1 $**	6,0 $	5,6 $	4,4 $	5,6 $

(1) Représente la réduction du risque liée à la diversification, soit la différence entre la somme des VaR des différents risques de marché et la VaR globale.
(2) Le haut et le bas des différentes catégories de risques de marché peuvent se rapporter à différentes dates. Il n'est pas pertinent de calculer un effet de diversification.

La moyenne de la VaR globale du portefeuille de négociation a été de 4,6 M$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2026, en baisse de 1,0 M$ par rapport au trimestre terminé le 30 juin 2026.

La VaR globale est une mesure appropriée d'un portefeuille de négociation, mais elle doit être interprétée en tenant compte de certaines limites, notamment les suivantes :
- Cette mesure ne permet pas de prédire les pertes futures si les fluctuations réelles du marché diffèrent sensiblement de celles qui ont été utilisées pour effectuer les calculs.
- Cette mesure sert à déterminer les pertes potentielles pour une période de détention d'un jour et non les pertes liées aux positions qui ne peuvent être liquidées ou couvertes durant cette période d'un jour.
- Cette mesure ne donne pas d'information sur les pertes potentielles au-delà du niveau de confiance choisi de 99 %.

Compte tenu de ces limites, le processus de surveillance des activités de négociation au moyen de la VaR est complété par des simulations de crise et l'établissement de limites à cet égard.

Gestion du risque structurel de taux d'intérêt

Le Mouvement Desjardins est exposé au risque structurel de taux d'intérêt, qui correspond aux répercussions éventuelles des fluctuations de ces taux sur le revenu net d'intérêts et la valeur économique des capitaux propres. Ce risque est la principale composante du risque de marché en ce qui a trait aux activités bancaires traditionnelles du Mouvement autres que de négociation, telles que l'acceptation de dépôts et l'octroi de prêts, ainsi qu'aux portefeuilles de valeurs mobilières qu'il détient à des fins de placement à long terme et comme réserve de liquidités.

La sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt est fonction de la date d'échéance des éléments d'actif et de passif et des instruments financiers dérivés utilisés pour gérer le risque structurel de taux d'intérêt ou, si elle est plus proche, de leur date de renégociation. La situation présentée reflète la position à la date indiquée, qui peut changer de façon importante au cours des trimestres subséquents selon les préférences des membres et clients du Mouvement Desjardins et selon l'application des politiques sur la gestion du risque structurel de taux d'intérêt.

Certains postes du bilan combiné sont considérés comme des instruments non sensibles aux taux d'intérêt, notamment les placements en actions, les prêts improductifs, les dépôts ne portant pas intérêt, les dépôts sans échéance portant intérêt dont le taux d'intérêt n'est pas indexé selon un taux spécifique (comme le taux préférentiel) et les capitaux propres. Les pratiques de gestion du Mouvement Desjardins reposent, comme l'exigent ses politiques, sur des hypothèses prudentes quant au profil d'échéance utilisé dans ses modèles pour établir la sensibilité de ces instruments aux taux d'intérêt.

En plus de l'écart de sensibilité total, les principaux facteurs de risque structurel de taux d'intérêt sont :
- L'évolution du niveau et de la volatilité des taux d'intérêt.
- Les variations dans la forme de la courbe de taux d'intérêt.
- Le comportement des membres et clients dans le choix des produits.
- L'évolution de la marge d'intermédiation financière.
- L'optionalité des différents produits financiers offerts.

Afin d'atténuer ces facteurs de risque, une gestion saine et prudente est exercée pour optimiser le revenu net d'intérêts tout en réduisant l'incidence défavorable des mouvements des taux d'intérêt. Les politiques élaborées décrivent les principes, les limites et les mécanismes applicables à la gestion de ce risque. L'utilisation de simulations permet de mesurer l'effet de différentes variables sur l'évolution du revenu net d'intérêts et la valeur économique des capitaux propres. Ces politiques précisent les facteurs de risque structurel de taux d'intérêt, les mesures de risques retenues, les niveaux de tolérance au risque, les limites de gestion ainsi que les procédures en cas de dépassement des limites. Le risque structurel de taux d'intérêt est évalué à la fréquence requise selon la volatilité des portefeuilles, soit quotidienne, mensuelle ou trimestrielle.

Les hypothèses alimentant les simulations sont basées sur l'analyse des données historiques et les retombées de différents contextes de taux d'intérêt sur l'évolution de ces données. Ces hypothèses touchent l'évolution de la structure des actifs et des passifs, y compris la modélisation des dépôts sans échéance, du comportement des membres et clients, ainsi que de la tarification. Le comité actif/passif du Mouvement Desjardins a la responsabilité d'analyser et d'entériner mensuellement la stratégie d'appariement globale dans le respect des paramètres définis par les politiques de gestion du risque structurel de taux d'intérêt.

Le tableau suivant présente l'incidence potentielle avant impôts de la gestion du risque structurel de taux d'intérêt associé aux activités bancaires, d'une augmentation et d'une diminution immédiates et soutenues de 100 points de base des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêts et sur la valeur économique des capitaux propres du Mouvement Desjardins, en présumant un bilan stable et aucune mesure prise par la direction en vue d'atténuer le risque.

Sensibilité aux taux d'intérêt (avant impôts)

	Au 30 septembre 2026		Au 30 juin 2026		Au 30 septembre 2025	
(en millions de dollars)	**Revenu net d'intérêts[1]**	**Valeur économique des capitaux propres[2]**	Revenu net d'intérêts[1]	Valeur économique des capitaux propres[2]	Revenu net d'intérêts[1]	Valeur économique des capitaux propres[2]
Incidence d'une augmentation des taux d'intérêt de 100 points de base	**(1) $**	**(1 581) $**	69 $	(1 443) $	50 $	(1 202) $
Incidence d'une diminution des taux d'intérêt de 100 points de base	**28**	**1 620**	(32)	1 402	(16)	1 070

(1) Représente la sensibilité aux taux d'intérêt du revenu net d'intérêts pour les 12 prochains mois.
(2) Représente la sensibilité de la valeur actualisée des actifs, des passifs et des instruments hors bilan.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Risque de perte découlant des difficultés ou de l'incapacité du Mouvement à honorer ses engagements en termes de liquidité en temps opportun et à des coûts raisonnables.

La gestion du risque de liquidité a pour objectif de garantir au Mouvement Desjardins, en temps opportun et de façon rentable, l'accès aux fonds nécessaires pour honorer ses engagements financiers lorsqu'ils deviennent exigibles, tant en situation normale qu'en situation de crise. La gestion de ce risque se traduit par le maintien d'un niveau suffisant de titres liquides, un approvisionnement en fonds stable et diversifié, un suivi d'indicateurs et un plan de contingence en cas de crise de liquidités.

La gestion du risque de liquidité constitue un volet clé de la stratégie globale de gestion des risques. Le Mouvement a établi des politiques décrivant les principes, les limites, les seuils d'appétit pour le risque ainsi que les mécanismes applicables à la gestion du risque de liquidité. Ces politiques sont revues régulièrement afin d'assurer leur concordance avec le contexte opérationnel et les conditions de marché. Elles sont également mises à jour en fonction des exigences des organismes de réglementation et des saines pratiques en matière de gestion du risque de liquidité. Les compagnies d'assurance étant soumises à des exigences réglementaires particulières, elles gèrent leurs risques de liquidité en fonction de leurs propres besoins tout en suivant les orientations du Mouvement. Les valeurs mobilières détenues par ces composantes ne sont par ailleurs pas prises en compte lors de l'évaluation des réserves de liquidités du Mouvement.

La Trésorerie du Mouvement Desjardins s'assure de la stabilité et de la diversité des sources d'approvisionnement en fonds institutionnels selon leur type, leur provenance et leur échéance. Elle utilise un éventail de produits financiers et de programmes d'emprunt sur différents marchés pour ses besoins de financement. Ces opérations permettent de subvenir aux besoins de financement des composantes du Mouvement en offrant à ces dernières des conditions comparables à celles offertes sur les marchés financiers.

De plus, le Mouvement procède à l'émission d'obligations sécurisées et à la titrisation des prêts assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) dans le cadre de ses opérations courantes. Le Mouvement Desjardins est aussi admissible aux différents programmes d'intervention administrés par la Banque du Canada, de même qu'aux facilités de prêts visant des avances au titre de l'aide d'urgence.

Les normes de l'Accord de Bâle III renforcent les exigences internationales minimales de liquidité au moyen de l'application du ratio de liquidité à court terme (LCR), du ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR) et des flux de trésorerie nets cumulatifs (NCCF). Le Mouvement Desjardins produit ces ratios conformément à sa politique sur la gestion du risque de liquidité et les présente régulièrement à l'AMF.

À la suite de la révision de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance des liquidités* entrée en vigueur le 1er janvier 2026, l'AMF a publié une nouvelle version qui entrera en vigueur le 1er janvier 2027. Cette révision précise notamment le traitement applicable aux dépôts provenant d'intermédiaires financiers non bancaires ainsi que la définition des dépôts sensibles aux taux d'intérêt. Ces ajustements n'auront aucun impact significatif sur les ratios ni sur les pratiques en matière de liquidité du Mouvement.

Mesure et suivi du risque de liquidité

Le Mouvement Desjardins établit ses besoins de liquidités au moyen de la revue de ses activités courantes et de l'évaluation de ses prévisions futures pour ce qui est de la croissance du bilan et des conditions de financement institutionnel. Il utilise différentes analyses pour établir le niveau de liquidités réel des actifs et la stabilité des passifs sur la base des comportements observés ou des échéances contractuelles. Le maintien de réserves de liquidités, composées d'actifs de haute qualité, est nécessaire pour compenser d'éventuelles sorties de fonds découlant d'un dérèglement des marchés financiers ou d'événements qui limiteraient son accès au financement ou se traduiraient en retraits massifs des dépôts.

Les niveaux minimaux d'actifs liquides que doit maintenir le Mouvement sont précisément prescrits par des politiques. La gestion quotidienne de ces valeurs mobilières et le niveau des réserves à maintenir font l'objet d'une gestion centralisée à la Trésorerie du Mouvement Desjardins et sont suivis par la fonction Gestion des risques sous la supervision du comité de gestion Finances et Risques Mouvement. Les titres admissibles aux réserves de liquidités doivent respecter des critères élevés de sécurité et de négociabilité et fournir l'assurance de leur suffisance lors d'une éventuelle crise de liquidité sévère.

En plus des ratios imposés sur une base réglementaire, un programme de scénarios de crise est mis en place à l'échelle du Mouvement Desjardins. Ce programme intègre les concepts mis de l'avant dans le document *Bâle III : dispositif international de mesure, normalisation et surveillance du risque de liquidité* publié par le CBCB. Ces scénarios permettent :

- D'évaluer l'ampleur des sorties de fonds potentielles en situation de crise.
- De mettre en place des ratios et des niveaux de liquidités à maintenir pour l'ensemble du Mouvement Desjardins.
- D'évaluer le coût marginal potentiel de tels événements en fonction du type, de la sévérité et du niveau de la crise.

Indicateurs de risque de liquidité

La vigie quotidienne des indicateurs de liquidité a pour but de déceler sans délai un manque de liquidités, potentiel ou réel, au sein du Mouvement Desjardins et sur les marchés financiers. Des niveaux d'alerte assujettis à un processus d'escalade sont établis pour chacun de ces indicateurs. L'atteinte d'un niveau d'alerte par un ou plusieurs indicateurs est signalée aux dirigeantes et dirigeants concernés en fonction de la nature de l'incident. Ces derniers agiraient à titre de responsables si le plan de contingence était appliqué.

Ce plan énumère les sources de liquidité disponibles lors de situations exceptionnelles. Il prescrit également un processus décisionnel et informationnel. L'objectif du plan est de permettre une intervention rapide et efficace afin de réduire au minimum les effets perturbateurs de changements imprévus dans le comportement des membres et des clients ainsi que d'éventuelles perturbations sur les marchés financiers ou en ce qui concerne la conjoncture économique. De plus, lors d'une crise dont l'ampleur menacerait la solvabilité du Mouvement, un plan de retour à la viabilité a été élaboré en vue de permettre aux responsables de faire appel à un éventail élargi de sources de liquidité pour faire face à cette situation.

Actifs liquides

Les tableaux suivants présentent un sommaire des actifs liquides détenus par le Mouvement Desjardins, lesquels excluent les actifs détenus par les filiales d'assurance, puisque ces actifs sont engagés pour couvrir les passifs d'assurance et non les besoins de liquidités des autres composantes du Mouvement. Les actifs liquides constituent la principale réserve de liquidités du Mouvement pour l'ensemble de ses activités. Les actifs liquides grevés comprennent principalement des actifs liquides donnés en garantie ou qui ne peuvent être utilisés en raison des restrictions réglementaires, juridiques, opérationnelles ou de tout autre ordre.

Actifs liquides[1]

Au 30 septembre 2026 (en millions de dollars)	**Actifs liquides détenus par le Mouvement Desjardins**	**Valeurs mobilières reçues en garantie – Financement sur titres et transactions sur dérivés**	**Total des actifs liquides**	**Actifs liquides grevés**	**Actifs liquides non grevés**
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	**5 345 $**	**— $**	**5 345 $**	**850 $**	**4 495 $**
Valeurs mobilières					
Émises ou garanties par le Canada, des provinces au Canada, des corps municipaux au Canada, des corps scolaires et publics au Canada, des administrations publiques à l'étranger	**61 227**	**28 907**	**90 134**	**36 647**	**53 487**
Autres titres au Canada	**9 574**	**2 142**	**11 716**	**2 671**	**9 045**
Émises ou garanties par des émetteurs étrangers	**567**	**79**	**646**	**90**	**556**
Prêts					
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés	**11 254**	**—**	**11 254**	**826**	**10 428**
Total	**87 967 $**	**31 128 $**	**119 095 $**	**41 084 $**	**78 011 $**

Au 31 décembre 2025 (en millions de dollars)	Actifs liquides détenus par le Mouvement Desjardins	Valeurs mobilières reçues en garantie – Financement sur titres et transactions sur dérivés	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés	Actifs liquides non grevés
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	5 047 $	— $	5 047 $	675 $	4 372 $
Valeurs mobilières					
Émises ou garanties par le Canada, des provinces au Canada, des corps municipaux au Canada, des corps scolaires et publics au Canada, des administrations publiques à l'étranger	60 228	22 441	82 669	32 152	50 517
Autres titres au Canada	7 755	1 304	9 059	1 508	7 551
Émises ou garanties par des émetteurs étrangers	348	18	366	20	346
Prêts					
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels assurés	14 542	—	14 542	1 020	13 522
Total	87 920 $	23 763 $	111 683 $	35 375 $	76 308 $

(1) À l'exclusion des actifs détenus par les filiales d'assurance.

Actifs liquides non grevés par entités[1]

(en millions de dollars)	Au 30 septembre 2026	Au 31 décembre 2025
Fédération	**60 045 $**	54 177 $
Réseau des caisses	**14 656**	19 135
Autres entités	**3 310**	2 996
Total	**78 011 $**	76 308 $

(1) À l'exclusion des actifs détenus par les filiales d'assurance. La quasi-totalité des actifs liquides non grevés présentés dans ce tableau ont le dollar canadien comme monnaie d'émission.

Actifs grevés

Dans le cadre de ses activités courantes, le Mouvement donne en garantie des valeurs mobilières, des prêts et d'autres actifs, principalement à l'égard d'opérations de financement, de participation à des systèmes de compensation et de paiement, ainsi qu'à des opérations liées aux passifs des contrats d'assurance.

Le tableau suivant présente, pour l'ensemble des actifs inscrits au bilan combiné et des titres reçus en garantie, ceux qui sont grevés ainsi que ceux qui peuvent être donnés en garantie dans le cadre de transactions de financement ou autres.

Actifs grevés

Au 30 septembre 2026				**Répartition des actifs totaux**			
				Actifs grevés		**Actifs non grevés**	
(en millions de dollars)	**Actifs au bilan combiné**	**Valeurs mobilières reçues en garantie**	**Actifs totaux**	**Donnés en garantie**	**Autres[1]**	**Pouvant être donnés en garantie**	**Autres[2]**
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	**7 281 $**	**— $**	**7 281 $**	**200 $**	**850 $**	**4 295 $**	**1 936 $**
Valeurs mobilières	**108 031**	**35 255**	**143 286**	**43 878**	**2 090**	**60 653**	**36 665**
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	**29 796**	**—**	**29 796**	**—**	**—**	**—**	**29 796**
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes de crédit	**331 398**	**—**	**331 398**	**52 445**	**—**	**91 971**	**186 982**
Actif net des fonds distincts	**37 282**	**—**	**37 282**	**—**	**—**	**—**	**37 282**
Autres actifs	**33 442**	**—**	**33 442**	**—**	**—**	**—**	**33 442**
Total	**547 230 $**	**35 255 $**	**582 485 $**	**96 523 $**	**2 940 $**	**156 919 $**	**326 103 $**

Au 31 décembre 2025				Répartition des actifs totaux			
				Actifs grevés		Actifs non grevés	
(en millions de dollars)	Actifs au bilan combiné	Valeurs mobilières reçues en garantie	Actifs totaux	Donnés en garantie	Autres[1]	Pouvant être donnés en garantie[3]	Autres[2][3]
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	5 848 $	— $	5 848 $	202 $	675 $	4 170 $	801 $
Valeurs mobilières	105 677	32 180	137 857	42 339	1 091	57 081	37 346
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	22 809	—	22 809	—	—	—	22 809
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes de crédit[3]	314 703	—	314 703	46 300	—	83 876	184 527
Actif net des fonds distincts	34 079	—	34 079	—	—	—	34 079
Autres actifs	27 126	—	27 126	—	—	—	27 126
Total	510 242 $	32 180 $	542 422 $	88 841 $	1 766 $	145 127 $	306 688 $

(1) Actifs qui ne peuvent être utilisés pour des raisons juridiques ou autres.

(2) Les actifs non grevés « autres » comprennent ceux des sociétés d'assurance ainsi que les autres actifs qui, de l'avis de la direction, ne seraient pas immédiatement disponibles à des fins de garantie ou à des fins de financement dans leur forme actuelle. Certains de ces autres actifs pourraient éventuellement être cédés en garantie à la banque centrale.

(3) Les données comparatives ont été redressées afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice courant en raison d'un raffinement méthodologique.

Ratio de liquidité à court terme

Le ratio de liquidité à court terme (LCR) a été élaboré par le CBCB afin de favoriser la résilience à court terme du profil de risque de liquidité des institutions financières et a été incorporé dans la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance des liquidités* de l'AMF. Le LCR correspond à l'encours des actifs liquides de haute qualité non grevés sur les sorties nettes de trésorerie des 30 prochains jours dans l'hypothèse d'une grave crise de liquidités.

Selon la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance des liquidités* de l'AMF, les actifs liquides de haute qualité admissibles aux fins du calcul du ratio LCR sont constitués d'actifs pouvant être convertis rapidement en liquidités sur les marchés financiers sans ou avec peu de perte de valeur. Pour le Mouvement, ces actifs liquides de haute qualité sont constitués essentiellement de trésorerie et de titres assortis de notations élevées émis ou garantis par des gouvernements. Cette ligne directrice prescrit également les pondérations pour les entrées et les sorties de trésorerie.

L'AMF exige qu'en l'absence de période de tension, la valeur de ce ratio ne soit pas inférieure aux exigences minimales requises de 100 %. Ce ratio est géré proactivement par la Trésorerie du Mouvement Desjardins et le maintien d'un niveau d'actifs liquides de haute qualité assure une couverture adéquate des sorties de fonds théoriques associées au scénario de crise standardisé dans le cadre de l'Accord de Bâle III. Les principales sources de sorties de fonds théoriques du Mouvement Desjardins proviennent de retraits massifs potentiels des dépôts des membres et clients ainsi que d'un assèchement brusque des sources de financement institutionnel à court terme utilisées au jour le jour par le Mouvement.

Le tableau suivant présente les informations quantitatives relatives au ratio LCR sur la base du modèle préconisé par les exigences de divulgation de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance des liquidités* de l'AMF.

Ratio de liquidité à court terme[1]

(en millions de dollars et en pourcentage)	Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2026 — Valeur non pondérée[2] totale (moyenne[3])	Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2026 — Valeur pondérée[4] totale (moyenne[3])	Pour le trimestre terminé le 30 juin 2026 — Valeur pondérée[4] totale (moyenne[3])
Actifs liquides de haute qualité			
Total des actifs liquides de haute qualité	**s. o.**	**70 305 $**	72 172 $
Sorties de trésorerie			
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises, dont :	**115 688 $**	**9 229**	9 026
Dépôts stables	**53 559**	**1 607**	1 608
Dépôts moins stables	**62 129**	**7 622**	7 418
Financement de gros non garanti, dont :	**56 782**	**23 285**	22 142
Dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts dans les réseaux de banques coopératives	**18 801**	**4 566**	4 406
Dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	**32 209**	**12 947**	11 992
Dettes non garanties	**5 772**	**5 772**	5 744
Financement de gros garanti	**s. o.**	**579**	572
Exigences supplémentaires, dont :	**28 633**	**6 352**	5 680
Sorties associées aux expositions sur dérivés et autres sûretés exigées	**2 262**	**2 262**	2 225
Sorties associées à une perte de financement sur produits de dette	**768**	**768**	144
Facilités de crédit et de liquidité	**25 603**	**3 322**	3 311
Autres obligations de financement contractuelles	**3 918**	**1 768**	2 311
Autres obligations de financement conditionnelles	**96 418**	**2 783**	2 650
Total des sorties de trésorerie	**s. o.**	**43 996 $**	42 381 $
Entrées de trésorerie			
Prêts garantis (p. ex. conventions de revente)	**27 523 $**	**928 $**	876 $
Entrées liées aux expositions parfaitement productives	**4 300**	**2 150**	2 042
Autres entrées de trésorerie	**71**	**71**	151
Total des entrées de trésorerie	**31 894 $**	**3 149 $**	3 069 $
		Valeur ajustée totale[5]	Valeur ajustée totale[5]
Total des actifs liquides de haute qualité		**70 305 $**	72 172 $
Total des sorties nettes de trésorerie		**40 847**	39 312
Ratio de liquidité à court terme		**172 %**	184 %

(1) À l'exclusion des filiales d'assurance.

(2) Les valeurs non pondérées des entrées et des sorties de trésorerie représentent les soldes impayés qui arrivent à échéance ou qui deviennent exigibles dans les 30 jours.

(3) Le résultat du ratio est présenté en fonction de la moyenne des données quotidiennes du trimestre.

(4) Les valeurs pondérées sont calculées après l'application des décotes prescrites pour les actifs liquides de haute qualité et des taux prescrits pour les entrées et les sorties de trésorerie.

(5) La valeur ajustée totale tient compte, s'il y a lieu, des plafonds prescrits par l'AMF pour les actifs liquides de haute qualité et les entrées de trésorerie.

Le Mouvement Desjardins présente un ratio LCR moyen de 172 % pour le trimestre terminé le 30 septembre 2026, comparativement à 184 % au trimestre précédent. Le ratio demeure largement au-delà des exigences réglementaires. Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2026, la moyenne des actifs liquides de haute qualité a été d'environ 70,3 G$, dont 95 % (96 % au 30 juin 2026) étaient composés d'actifs de niveau 1 selon les critères de Bâle III, soit une baisse de 1,9 G$ par rapport au 30 juin 2026. Ceux-ci incluent notamment les pièces et billets de banque, les dépôts auprès des banques centrales ainsi que les titres émis ou garantis par des émetteurs souverains.

Ratio structurel de liquidité à long terme

Le ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR) a été élaboré par le CBCB afin de promouvoir la résilience à moyen et à long terme du profil de risque de liquidité des institutions financières, et a été incorporé dans la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance des liquidités* de l'AMF. Le NSFR exige que les institutions maintiennent un profil de financement et de capitalisation stable par rapport à la composition de leurs actifs et de leurs activités hors bilan. Le NSFR limite le recours excessif au financement de gros à court terme, il encourage une meilleure évaluation du risque de financement pour tous les éléments au bilan et hors bilan, et il favorise la stabilité du financement.

Ce ratio présente le montant du financement stable disponible (FSD) rapporté au montant du financement stable exigé (FSE). Le montant du FSD désigne la part des fonds propres et des passifs considérés stables sur un horizon d'un an. Les passifs avec les échéances contractuelles les plus éloignées sont ceux qui contribuent le plus significativement au rehaussement du ratio. Le FSD est composé principalement des fonds propres, des dépôts de détail et d'entreprises ainsi que du passif lié au financement de gros. Le montant du FSE est mesuré en tenant compte des grandes caractéristiques du profil de risque de liquidité des actifs et des expositions hors bilan. Le FSE est composé principalement des prêts hypothécaires, d'autres prêts de l'institution et, dans une moindre mesure, d'autres actifs et d'éléments hors bilan. Les montants du FSD et du FSE sont pondérés en fonction du degré de stabilité des passifs et de la liquidité des actifs. Selon la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance des liquidités* de l'AMF, ce ratio devrait en permanence être au moins égal à 100 %.

Le tableau suivant présente les informations quantitatives relatives au ratio NSFR sur la base du modèle préconisé par les exigences de divulgation de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance des liquidités* de l'AMF.

Ratio structurel de liquidité à long terme[1]

	Au 30 septembre 2026					Au 30 juin 2026
	Valeur non pondérée par échéance résiduelle					
(en millions de dollars et en pourcentage)	Sans échéance	< 6 mois	De 6 mois à < 1 an	≥ 1 an	Valeur pondérée	Valeur pondérée
Élément de financement stable disponible (FSD)						
Fonds propres	**45 436 $**	**— $**	**— $**	**4 023 $**	**49 459 $**	50 824 $
Fonds propres réglementaires	**45 436**	**—**	**—**	**4 023**	**49 459**	50 824
Autres instruments de fonds propres	**—**	**—**	**—**	**—**	**—**	—
Dépôts de détail et dépôts de petites entreprises	**81 314**	**48 603**	**21 412**	**40 529**	**178 440**	180 668
Dépôts stables	**47 470**	**7 054**	**5 759**	**11 028**	**68 297**	69 838
Dépôts moins stables	**33 844**	**41 549**	**15 653**	**29 501**	**110 143**	110 830
Financement de gros	**35 124**	**65 256**	**6 894**	**36 563**	**70 443**	71 103
Dépôts opérationnels	**19 627**	**—**	**—**	**—**	**9 814**	9 351
Autres financements de gros	**15 497**	**65 256**	**6 894**	**36 563**	**60 629**	61 752
Passifs et leurs actifs interdépendants correspondants	**—**	**530**	**1 097**	**24 834**	**—**	—
Autres passifs[2]	**36 703**			**25 555**	**—**	—
Passifs d'instruments dérivés du NSFR[2]	**s. o.**			**7 396**	**s. o.**	**s. o.**
Tous autres passifs ou fonds propres non couverts par les catégories ci-dessus	**36 703**	**18 159**	**—**	**—**	**—**	—
FSD total	**s. o.**	**s. o.**	**s. o.**	**s. o.**	**298 342 $**	302 595 $
Élément de financement stable exigé (FSE)						
Total des actifs liquides de haute qualité du NSFR	**s. o.**	**s. o.**	**s. o.**	**s. o.**	**1 041 $**	963 $
Dépôts détenus auprès d'autres institutions financières à des fins opérationnelles	**— $**	**— $**	**— $**	**— $**	**—**	—
Prêts et titres productifs	**23 797**	**82 935**	**44 887**	**186 342**	**208 309**	204 832
Prêts productifs à des institutions financières garantis par des actifs liquides de haute qualité de niveau 1	**—**	**28 058**	**—**	**—**	**1 403**	1 409
Prêts productifs à des institutions financières garantis par des actifs liquides de haute qualité autres que de niveau 1 et prêts productifs à des institutions financières non garantis	**—**	**3 537**	**—**	**400**	**764**	716
Prêts productifs à des entreprises non financières, prêts à la clientèle de détail et aux petites entreprises, et prêts à des entités souveraines, des banques centrales et des organismes publics, dont :	**17 351**	**31 902**	**19 890**	**79 560**	**105 931**	106 696
Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit	**—**	**11 789**	**7 244**	**11 698**	**7 604**	7 526
Crédits hypothécaires au logement productifs, dont :	**6 442**	**17 677**	**23 314**	**105 461**	**97 702**	93 434
Prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit	**6 442**	**17 677**	**23 314**	**105 461**	**97 702**	93 434
Titres qui ne sont pas en défaut et qui ne remplissent pas les critères définissant les actifs liquides de haute qualité, y compris les actions négociées sur les marchés organisés	**4**	**1 761**	**1 683**	**921**	**2 509**	2 577
Actifs et leurs passifs interdépendants correspondants	**—**	**530**	**1 097**	**24 834**	**—**	—
Autres actifs[2]	**—**			**43 589**	**20 165**	19 136
Produits de base physiques, y compris l'or	**—**	**s. o.**	**s. o.**	**s. o.**	**—**	—
Actifs versés en tant que marge initiale dans le cadre de contrats dérivés et contributions à des fonds de garantie de contrepartie centrale[2]	**s. o.**			**1 566**	**1 331**	671
Actifs d'instruments dérivés du NSFR[2]	**s. o.**			**13 093**	**531**	506
Passifs d'instruments dérivés du NSFR avant déduction de la marge de variation versée[2]	**s. o.**			**10 627**	**—**	—
Tous autres actifs non couverts par les catégories ci-dessus	**—**	**1**	**1**	**18 301**	**18 303**	17 959
Éléments hors bilan[2]	**s. o.**			**121 782**	**3 208**	3 161
FSE total	**s. o.**	**s. o.**	**s. o.**	**s. o.**	**232 723 $**	228 092 $
Ratio structurel de liquidité à long terme	**s. o.**	**s. o.**	**s. o.**	**s. o.**	**128 %**	133 %

(1) À l'exclusion des filiales d'assurance.
(2) Les montants de ces lignes regroupent les catégories d'échéances résiduelles de moins de 6 mois, de 6 mois à moins de 1 an et de 1 an et plus.

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2026, le ratio NSFR se situe à 128 %, comparativement à 133 % pour le trimestre précédent. Cette diminution s'explique par un léger recul du financement stable disponible, combiné à une hausse plus marquée du financement stable exigé qui est attribuable à la croissance des prêts. Le ratio demeure largement au-delà des exigences réglementaires.

Sources de financement

Le financement de base, qui inclut le capital, les passifs à long terme et un portefeuille diversifié de dépôts, constitue l'assise sur laquelle repose la position de liquidité du Mouvement Desjardins. La solide base de dépôts de particuliers, combinée au financement de gros diversifié tant par les programmes utilisés que par l'étalement des échéances contractuelles, permet le maintien de hauts ratios de liquidité réglementaire tout en assurant leur stabilité. Le total des dépôts, y compris le financement de gros, présenté au bilan combiné s'élevait à 347,2 G$ au 30 septembre 2026, en hausse de 17,7 G$ depuis le 31 décembre 2025. Des informations additionnelles sur les dépôts sont présentées à la section « Gestion du bilan » de ce rapport de gestion.

Programmes et stratégies de financement

À titre de trésorier du Mouvement Desjardins, la Fédération répond aux besoins des membres et clients de l'organisation. La mise en œuvre de stratégies appropriées pour déterminer, mesurer et gérer les risques est sa principale priorité, et ces stratégies sont encadrées par des politiques. Au cours des neuf premiers mois de 2026, la Fédération a maintenu un niveau de liquidités suffisant pour répondre aux besoins du Mouvement en raison de la rigueur de sa politique de trésorerie, de la solidité de ses financements institutionnels et de la croissance soutenue de l'épargne des membres et clients durant la période. Le financement de gros à court terme sert à financer les actifs très liquides, tandis que le financement de gros à long terme sert principalement à financer les actifs moins liquides et à soutenir des réserves d'actifs liquides.

En vue de tirer parti d'un financement à long terme au coût le plus avantageux sur le marché, la Fédération maintient sa présence dans le marché de la titrisation de créances hypothécaires garanties par le gouvernement fédéral dans le cadre du Programme des titres hypothécaires émis aux termes de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH). De plus, pour s'assurer un financement stable, elle diversifie ses sources provenant des marchés institutionnels. Ainsi, elle a recours au marché des capitaux lorsque les conditions sont favorables et procède, au besoin, à des émissions publiques et privées de billets à terme sur les marchés canadien, américain et internationaux.

Les principaux programmes utilisés actuellement par la Fédération sont les suivants :

Principaux programmes de financement

	Au 30 septembre 2026
	Montant maximal autorisé
Billets à court terme (américains)	**20 milliards de dollars américains**
Billets à court terme (multidevises)	**5 milliards d'euros**
Billets à moyen terme (canadiens)[1]	**13 milliards de dollars**
Billets à moyen terme et subordonnés (multidevises)[1]	**15 milliards d'euros**
Billets à moyen terme et subordonnés (australiens)[1]	**3 milliards de dollars australiens**
Obligations sécurisées (multidevises)[1][2]	**32 milliards de dollars**
Billets subordonnés FPUNV de la catégorie 2 (canadiens)[1]	**9 milliards de dollars**

(1) Des obligations durables peuvent être émises en vertu de ces programmes de financement conformément au Cadre des obligations durables Desjardins.
(2) Le montant maximal autorisé demeure sujet à la limite prudentielle édictée par l'AMF.

Le tableau suivant présente les durées à l'échéance résiduelle du financement de gros.

Durées à l'échéance résiduelle du financement de gros

	Au 30 septembre 2026								Au 31 décembre 2025
(en millions de dollars)	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 12 mois	Total – Moins de 1 an	De 1 à 2 ans	Plus de 2 ans	Total	Total
Billets à escompte au porteur	**487 $**	**121 $**	**4 $**	**7 $**	**619 $**	**— $**	**— $**	**619 $**	1 071 $
Papier commercial	**5 955**	**1 589**	**5 577**	**1 921**	**15 042**	**—**	**—**	**15 042**	19 418
Billets à moyen terme[1]	**—**	**—**	**2 062**	**1 686**	**3 748**	**4 289**	**12 447**	**20 484**	17 182
Titrisation de créances hypothécaires	**—**	**396**	**130**	**1 089**	**1 615**	**1 512**	**23 105**	**26 232**	22 517
Obligations sécurisées	**1 067**	**943**	**1 209**	**451**	**3 670**	**5 901**	**9 563**	**19 134**	17 999
Obligations subordonnées	**—**	**—**	**—**	**—**	**—**	**—**	**4 923**	**4 923**	4 810
Total	**7 509 $**	**3 049 $**	**8 982 $**	**5 154 $**	**24 694 $**	**11 702 $**	**50 038 $**	**86 434 $**	82 997 $
dont :									
Garantis	**1 067 $**	**1 339 $**	**1 339 $**	**1 540 $**	**5 285 $**	**7 413 $**	**32 668 $**	**45 366 $**	40 516 $
Non garantis	**6 442**	**1 710**	**7 643**	**3 614**	**19 409**	**4 289**	**17 370**	**41 068**	42 481

(1) Au 30 septembre 2026, le montant total de dette de premier rang à moyen et à long terme émise et admissible au régime de recapitalisation interne applicable au Mouvement Desjardins s'élevait à 20 484 M$.

L'ensemble du financement de gros du Mouvement Desjardins présenté dans le tableau précédent a été effectué par la Fédération. Le total du financement de gros a augmenté de 3,4 G$ par rapport au 31 décembre 2025. Cette hausse est principalement attribuable à l'augmentation de la titrisation de créances hypothécaires, des billets à moyen terme et des obligations sécurisées compensée notamment par le papier commercial. Le Mouvement Desjardins ne prévoit pas d'événement, d'engagement ou d'exigence qui pourrait avoir une incidence importante sur sa capacité de mobiliser des fonds grâce aux financements de gros ou aux dépôts de ses membres et clients.

De plus, le Mouvement Desjardins diversifie ses sources de financement afin de limiter sa dépendance à une devise. Le tableau « Financement de gros par devises » présente la répartition des emprunts sur les marchés et des obligations subordonnées par devises. Ces fonds sont principalement obtenus par l'intermédiaire de billets à court et à moyen terme, de la titrisation de créances hypothécaires et des obligations sécurisées et subordonnées.

Financement de gros par devises

(en millions de dollars et en pourcentage)	Au 30 septembre 2026		Au 31 décembre 2025[1]	
Dollars canadiens	**37 341 $**	**43,2 %**	33 498 $	40,4 %
Dollars américains	**24 639**	**28,5**	25 841	31,1
Euros	**12 071**	**14,0**	13 059	15,7
Autres	**12 383**	**14,3**	10 599	12,8
Total	**86 434 $**	**100,0 %**	82 997 $	100,0 %

[1] Certaines données ont été reclassées afin que leur présentation soit conforme à celle de la période courante.

La Fédération a par ailleurs participé à de nouvelles émissions dans le cadre du Programme des titres hypothécaires LNH, avec une participation totale de 4,9 G$ au cours des neuf premiers mois de 2026. De plus, la Fédération a procédé aux émissions suivantes :

- Le 16 janvier 2026, d'un montant de 1,5 G de dollars canadiens, sujette au régime de recapitalisation interne, par l'entremise de son programme de billets à moyen terme canadiens.
- Le 21 janvier 2026, d'un montant de 1,0 G d'euros, sujette au régime de recapitalisation interne, par l'entremise de son programme de billets à moyen terme multidevises.
- Le 3 mars 2026, d'un montant de 1,0 G de dollars canadiens de billets subordonnés admissibles comme fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) de la catégorie 2 sous son programme de billets subordonnés FPUNV de la catégorie 2 canadiens.
- Le 20 mars 2026, d'un montant de 1,0 G de dollars américains par l'entremise de son programme législatif d'obligations sécurisées.
- Le 27 mai 2026, d'un montant de 750 M de dollars américains, sujette au régime de recapitalisation interne, par l'entremise de son programme de billets à moyen terme multidevises.
- Le 27 mai 2026, d'un montant de 750 M d'euros par l'entremise de son programme législatif d'obligations sécurisées.
- Le 29 mai 2026, d'un montant de 565 M de dollars américains, sujette au régime de recapitalisation interne, par l'entremise de son programme de billets à moyen terme multidevises.
- Le 4 juin 2026, d'un montant de 24,0 G de yens de billets subordonnés admissibles comme FPUNV de la catégorie 2 sous son programme de billets à moyen terme multidevises.
- Le 1er septembre 2026, une réouverture d'un montant de 500 M de dollars canadiens, sujette au régime de recapitalisation interne, par l'entremise de son programme de billets à moyen terme canadiens et conformément au cadre des obligations durables Desjardins, portant le capital total de cette série à 1 G de dollars canadiens.
- Le 1er septembre 2026, d'un montant de 175 M de francs suisses par l'entremise de son programme législatif d'obligations sécurisées.
- Le 4 septembre 2026, d'un montant de 400 M de livres sterling, sujette au régime de recapitalisation interne, par l'entremise de son programme de billets à moyen terme multidevises.

L'encours des émissions effectuées dans le cadre de programmes de financement à moyen terme de la Fédération s'élevait à 65,9 G$ au 30 septembre 2026, comparativement à 57,7 G$ au 31 décembre 2025. L'encours de ces émissions est présenté au bilan combiné, au poste « Dépôts – Entreprises et gouvernements ».

L'ensemble de ces transactions a permis de répondre adéquatement aux besoins de liquidités du Mouvement Desjardins, de diversifier ses sources de financement et d'en allonger davantage le terme moyen.

Cotes de crédit des titres émis et en circulation

Les cotes de crédit du Mouvement Desjardins ont une incidence sur sa capacité à accéder aux sources de financement auprès des marchés financiers, de même que sur les conditions de ce financement. Elles sont également un élément considéré lors de certaines opérations du Mouvement impliquant des contreparties.

Les agences de notation attribuent les cotes de crédit et les perspectives qui s'y rattachent en fonction de leur méthodologie, qui comprend plusieurs critères d'analyse, dont des facteurs qui ne sont pas sous le contrôle du Mouvement. Les agences évaluent le Mouvement Desjardins sur une base combinée et reconnaissent sa capitalisation, la constance de sa performance financière, ses importantes parts de marché au Québec et la qualité de ses actifs. Par conséquent, les cotes de crédit de la Fédération, émetteur pleinement assujetti, sont adossées à la solidité financière du Mouvement.

La Fédération bénéficie de cotes de crédit de première qualité qui figurent parmi les meilleures des grandes institutions bancaires canadiennes et internationales.

Faits saillants des agences de notation sur les instruments du Mouvement Desjardins :

- Le 12 mai 2026, Fitch a révisé la cote de crédit des dépôts à long terme de Desjardins, la faisant passer de « AA » à « AA+ ». Le 30 juillet 2026, Fitch a révisé les cotes de crédit contrepartie dérivée et de la dette à moyen et long termes de premier rang non assujettie au régime de recapitalisation interne de Desjardins, les faisant passer de « AA » à « AA+ ». Fitch a également confirmé le maintien des cotes des autres instruments émis par la Fédération tout en conservant leur perspective à « stable ».
- Le 10 juillet 2026, l'agence de notation DBRS a confirmé le maintien des cotes des instruments émis par la Fédération tout en conservant leur perspective à « stable ».

- Le 30 juillet 2026, Moody's a placé sous révision, en vue d'une réévaluation favorable, la cote d'évaluation de risque de contrepartie, ainsi que la cote de crédit de la dette à moyen et long termes de premier rang non assujettie au régime de recapitalisation interne de Desjardins. Moody's a également confirmé le maintien des cotes des autres instruments émis par la Fédération tout en conservant leur perspective à « stable ». Le 28 octobre 2026, Moody's a révisé la cote d'évaluation de risque de contrepartie, ainsi que la cote de crédit de la dette à moyen et long terme de premier rang non assujettie au régime de recapitalisation interne de Desjardins, les faisant passer de « Aa2 » à « Aa1 ».
- Le 7 octobre 2026, Standard & Poor's a confirmé le maintien des cotes des instruments émis par la Fédération tout en conservant leur perspective à « stable ».

Le tableau suivant énumère les différentes cotes de crédit assignées aux instruments de la Fédération.

Cotes de crédit des titres émis et en circulation

	DBRS	FITCH	MOODY'S	STANDARD & POOR'S
Fédération des caisses Desjardins du Québec				
Contrepartie/Dépôts[1]	**AA**	**AA+**	**Aa1**	**A+**
Dette à court terme	**R-1 (élevé)**	**F1+**	**P-1**	**A-1**
Dette à moyen et long terme de premier rang non assujettie au régime de recapitalisation interne[2]	**AA**	**AA+**	**Aa1**	**A+**
Dette à moyen et long terme de premier rang[3]	**AA (faible)**	**AA-**	**A1**	**A-**
Billets subordonnés FPUNV de la catégorie 2	**A (faible)**	**A**	**A2**	**BBB+**
Obligations sécurisées	**—**	**AAA**	**Aaa**	**—**
Perspective	**Stable**	**Stable**	**Stable**	**Stable**

(1) Représente la cote de crédit dépôts à long terme et la cote de crédit contrepartie de Moody's, la cote de crédit de l'émetteur de S&P, la cote de crédit dépôts à long terme de DBRS, la cote de crédit dépôts à long terme et la cote de crédit contrepartie dérivée de Fitch.

(2) Comprend la dette à moyen et long terme de premier rang pouvant être émise et qui serait exclue du régime de recapitalisation interne applicable au Mouvement Desjardins.

(3) Comprend la dette à moyen et long terme de premier rang émise qui répond aux critères d'admissibilité du régime de recapitalisation interne applicable au Mouvement Desjardins.

Le Mouvement surveille régulièrement le niveau d'obligations additionnelles que ses contreparties exigeraient en cas de baisse des cotes de crédit de la Fédération. Ce suivi permet au Mouvement d'évaluer l'incidence d'une telle baisse sur sa capacité de financement, d'effectuer des transactions dans le cours normal de ses activités et de s'assurer qu'il détient les actifs liquides et les sûretés additionnelles pour s'acquitter de ses obligations. Actuellement, le Mouvement n'a pas l'obligation de fournir des garanties supplémentaires dans l'éventualité où sa cote de crédit serait abaissée de trois niveaux par une ou plusieurs agences de notation.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2026, le Mouvement Desjardins n'a apporté aucune modification à ses politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne ayant eu une incidence importante, ou susceptible d'avoir une incidence importante, sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière. L'information sur les intervenants et leurs responsabilités liées à ces contrôles est présentée aux pages 96 et 97 du rapport de gestion annuel 2025 du Mouvement.

INFORMATION RELATIVE AUX PARTIES LIÉES

Dans le cours normal de ses activités, le Mouvement Desjardins offre des services financiers à ses parties liées, y compris ses entreprises associées, coentreprises et autres sociétés liées, et conclut des ententes visant des services d'exploitation avec elles. De plus, il verse une rémunération à ses principaux dirigeants et dirigeantes à des conditions similaires à celles offertes à des parties non liées.

Le Mouvement Desjardins offre aussi ses produits et services financiers à ses administrateurs et administratrices, à ses principaux dirigeants et dirigeantes ainsi qu'aux personnes avec qui ces derniers ont des liens, à des conditions similaires à celles offertes à des parties non liées.

Le Mouvement a mis en place un processus afin d'obtenir l'assurance que ses opérations avec ses dirigeants et dirigeantes ainsi que les personnes qui leur sont liées sont conclues à des conditions similaires à celles offertes à des parties non liées, de même que conformément à l'encadrement législatif applicable à ses diverses composantes. Ces politiques et procédures n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2025.

La note complémentaire 30 « Information relative aux parties liées » des états financiers combinés annuels présente des renseignements supplémentaires sur les transactions entre parties liées.

MÉTHODES COMPTABLES CRITIQUES ET ESTIMATIONS

La description des méthodes comptables du Mouvement Desjardins est essentielle à la compréhension des états financiers combinés annuels et intermédiaires. Les principales méthodes comptables sont décrites à la note complémentaire 2 « Méthodes comptables » des états financiers combinés annuels du Mouvement Desjardins, aux pages 130 à 150 du rapport annuel 2025, à l'exception des modifications décrites à la section « Changements de méthodes comptables » à la note 2 « Méthodes comptables » des présents états financiers combinés intermédiaires du Mouvement Desjardins à la suite de l'adoption des modifications à l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* et à l'IFRS 9, *Instruments financiers*.

Certaines de ces méthodes revêtent une importance particulière quant à la présentation de la situation financière et des résultats d'exploitation du Mouvement Desjardins du fait que la direction doit exercer des jugements et avoir recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés de certains actifs, passifs, revenus et charges ainsi que sur l'information connexe. Les pages 98 à 104 du rapport de gestion annuel 2025 fournissent des explications sur les principales méthodes comptables qui ont nécessité que la direction porte des jugements difficiles, subjectifs ou complexes, souvent sur des questions de nature incertaine. Aucun changement significatif n'a été apporté à ces méthodes comptables au cours des neuf premiers mois de 2026.

L'ensemble des méthodes comptables qui ont nécessité que la direction porte des jugements difficiles, subjectifs ou complexes, souvent sur des questions de nature incertaine, ont été présentées à la note 1 « Mode de présentation » des états financiers combinés annuels, à l'exception des modifications décrites à la section « Changements de méthodes comptables » à la note 2 « Méthodes comptables » des présents états financiers combinés intermédiaires du Mouvement Desjardins.

Le contexte économique et géopolitique mondial continue d'avoir une incidence sur les jugements posés, ainsi que sur les estimations et hypothèses importantes formulées par la direction aux fins de l'établissement des états financiers combinés intermédiaires de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2026. Les jugements, estimations et hypothèses qui seront formulés pour les prochaines périodes seront réévalués à la lumière de l'évolution de ce contexte hautement incertain et pourraient donc différer de ceux qui ont été formulés pour la préparation des états financiers combinés intermédiaires de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2026. Le Mouvement Desjardins suit de près l'évolution de la situation et son incidence sur ses résultats et sur sa situation financière.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Les normes comptables qui ont été publiées par l'IASB, mais qui n'étaient pas en vigueur le 31 décembre 2025, sont décrites à la note complémentaire 2 « Méthodes comptables » des états financiers combinés annuels du Mouvement Desjardins, à la page 150 du rapport annuel 2025. L'IASB a publié depuis des modifications à la norme suivante :

IAS 28, *PARTICIPATIONS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET DES COENTREPRISES*

L'IASB a publié en juin 2026 des modifications à l'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, visant à clarifier quelles entités sont admissibles à l'option de comptabilisation à la juste valeur de leurs participations dans des entreprises associées et des coentreprises. Les modifications précisent qu'une entité dont l'activité principale consiste à investir dans des types particuliers d'actifs, conformément au concept introduit par l'IFRS 18, *Présentation et informations à fournir dans les états financiers*, peut être considérée comme une entité similaire aux fins de l'application de cette option.

Le Mouvement Desjardins évalue actuellement l'incidence de ces modifications qui seront applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES REQUISES EN VERTU DE LA DÉCISION N^{O} 2021-FS-0091 DE L'AMF

En plus des entités composant le Groupe coopératif Desjardins (tel que défini à la section « Le Mouvement Desjardins en bref ») et des filiales des entités composant celui-ci, les états financiers combinés du Mouvement Desjardins regroupent la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc. (CDO). Le tableau suivant présente les informations financières de la CDO en comparaison avec celles du Mouvement Desjardins.

Informations financières de la CDO

	Au 30 septembre 2026			Au 31 décembre 2025		
(en millions de dollars et en pourcentage)	**CDO**	**Bilan combiné Mouvement Desjardins**	**% proportion**	CDO	Bilan combiné Mouvement Desjardins	% proportion
Total de l'actif	**19 714 $**	**547 230 $**	**3,6 %**	15 190 $	510 242 $	3,0 %
Total du passif	**18 775**	**503 113**	**3,7**	14 280	467 930	3,1
Total des capitaux propres	**939**	**44 117**	**2,1**	910	42 312	2,2

	Pour les périodes de trois mois terminées le									**Pour les périodes de neuf mois terminées le**					
	30 septembre 2026			30 juin 2026			30 septembre 2025			**30 septembre 2026**			30 septembre 2025		
(en millions de dollars et en pourcentage)	**CDO**	**État combiné du résultat Mouvement Desjardins**	**% proportion**	CDO	État combiné du résultat Mouvement Desjardins	% proportion	CDO	État combiné du résultat Mouvement Desjardins	% proportion	**CDO**	**État combiné du résultat Mouvement Desjardins**	**% proportion**	CDO	État combiné du résultat Mouvement Desjardins	% proportion
Revenu net total	**77 $**	**4 430 $**	**1,7 %**	83 $	4 623 $	1,8 %	72 $	4 122 $	1,7 %	**235 $**	**13 154 $**	**1,8 %**	211 $	11 895 $	1,8 %
Excédents avant ristournes aux membres	**10**	**1 117**	**0,9**	17	1 213	1,4	14	1 115	1,3	**51**	**3 290**	**1,6**	32	2 753	1,2
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	**6**	**1 005**	**0,6**	13	1 101	1,2	11	1 031	1,1	**39**	**2 956**	**1,3**	23	2 501	0,9

GLOSSAIRE

Accord général de compensation
Accord standard mis au point pour réduire le risque de crédit d'opérations dérivées multiples par la création d'un droit juridiquement reconnu de compenser les obligations de la contrepartie en cas de défaillance.

Actif moyen
Correspond à la moyenne de l'actif présenté aux états financiers combinés à la fin des trimestres calculée à compter du trimestre précédant la période visée.

Actif moyen portant intérêt
Comprend des valeurs mobilières, y compris celles empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente, de la trésorerie et des dépôts auprès d'institutions financières, ainsi que des prêts, et exclut les actifs liés aux activités d'assurance de personnes et de dommages, ainsi que tous les autres actifs ne générant pas de revenu net d'intérêts. Correspond à la moyenne des soldes à la fin des trimestres calculée à compter du trimestre précédant la période visée.

Actif principal moyen portant intérêt
Comprend des valeurs mobilières, de la trésorerie et des dépôts auprès d'institutions financières, ainsi que des prêts, et exclut les actifs liés aux activités d'assurance de personnes et de dommages, les actifs liés aux activités de négociation ainsi que tous les autres actifs ne générant pas de revenu net d'intérêts. Correspond à la moyenne des soldes à la fin des trimestres calculée à compter du trimestre précédant la période visée.

Actif principal moyen portant intérêt – Particuliers et Entreprises
Comprend des valeurs mobilières, de la trésorerie et des dépôts auprès d'institutions financières, ainsi que des prêts, et exclut les actifs liés aux activités de négociation ainsi que ceux liés aux activités de marché des capitaux et de gestion des liquidités, et tous les autres actifs ne générant pas de revenu net d'intérêts, du secteur Particuliers et Entreprises. Correspond à la moyenne des soldes à la fin des trimestres calculée à compter du trimestre précédant la période visée.

Actifs pondérés en fonction des risques
Actifs ajustés en fonction d'un facteur de pondération des risques déterminé par règlement afin qu'ils reflètent le degré de risque lié aux éléments présentés au bilan combiné. Certains actifs ne sont pas pondérés, mais déduits du capital. La façon de calculer ces actifs est définie dans les lignes directrices de l'AMF. Pour plus de détails, se reporter à la section « Gestion du capital » du rapport de gestion.

Ajustement à l'évaluation de crédit (AEC)
Ajustement appliqué à la valeur des dérivés négociés de gré à gré, pour refléter la possibilité que la contrepartie n'honore pas ses engagements contractuels, et que le Mouvement Desjardins ne soit pas en mesure de recevoir la totalité des valeurs exigibles.

Ajustement au titre du risque non financier
Représente l'indemnité exigée par les filiales d'assurance pour la prise en charge de l'incertitude entourant le montant et l'échéancier des flux de trésorerie qui est engendrée par les risques non financiers lorsqu'elles exécutent des contrats d'assurance.

Appariement
Ajustement des échéances de l'actif et du passif ainsi que des éléments hors bilan afin de réduire les risques liés aux taux d'intérêt, aux devises et à des indices financiers. La procédure d'appariement est utilisée dans la gestion de l'actif et du passif.

Approche de notation interne avancée
Approche en vertu de laquelle la pondération des risques est fonction du type de contrepartie (particulier, petite ou moyenne entreprise, grande entreprise, etc.) et de facteurs de pondération des risques déterminés à partir de paramètres internes : la probabilité de défaut de l'emprunteur, la perte en cas de défaut, l'échéance applicable et l'exposition en cas de défaut.

Approche de notation interne fondation
Approche en vertu de laquelle la pondération des risques est fonction du type de contrepartie (particulier, petite ou moyenne entreprise, grande entreprise, etc.) et de facteurs de pondération des risques déterminés à partir de paramètres internes : la probabilité de défaut de l'emprunteur, l'échéance applicable et l'exposition en cas de défaut. Le régulateur prescrit les paramètres de perte en cas de défaut.

Approche standard
- Risque de crédit
 Approche par défaut servant à calculer les actifs pondérés en fonction des risques et en vertu de laquelle l'entité se sert des évaluations faites par des organismes externes d'évaluation du crédit reconnus par l'AMF pour déterminer les coefficients de pondération des risques liés aux différentes catégories d'expositions.
- Risque de marché
 Approche par défaut servant à calculer les actifs pondérés en fonction des risques pour les classes de risque de marché, soit le risque de taux d'intérêt, le risque d'écart de rendement, le risque sur actions, le risque de change, le risque lié aux produits de base et le risque de défaut.
- Risque opérationnel
 Approche standard du risque opérationnel qui se fonde sur deux composantes principales : une composante d'indicateur d'activité (CIA) reposant sur les états financiers et une composante de pertes (CP), à partir desquelles est calculé un multiplicateur de pertes internes (MPI). Les exigences de fonds propres (EFP) au titre du risque opérationnel correspondent au produit de la CIA et du MPI tandis que les actifs pondérés en fonction du risque opérationnel représentent ces EFP multipliées par 12,5.

Autorité des marchés financiers (AMF)
Organisme qui a pour mission d'appliquer les lois relatives à l'encadrement du secteur financier, notamment dans les domaines des assurances, des valeurs mobilières, des institutions de dépôts et de la distribution de produits et services financiers.

Autres expositions sur la clientèle de détail
Conformément au référentiel en matière de fonds propres réglementaires, catégorie de risque comprenant tous les prêts consentis à des particuliers, à l'exception des expositions liées à des créances hypothécaires au logement et des expositions renouvelables sur la clientèle de détail éligibles.

Biens sous administration
Biens administrés par une institution financière, dont les propriétaires bénéficiaires sont les membres ou les clients de celle-ci, et qui ne sont donc pas inscrits à son bilan combiné. Les services offerts à l'égard de ces biens sont d'ordre administratif, comme la garde de valeurs, le recouvrement du revenu de placement et le règlement des transactions d'achat et de vente.

Biens sous gestion
Biens gérés par une institution financière, dont les propriétaires bénéficiaires sont les membres ou les clients de celle-ci, et qui ne sont donc pas inscrits à son bilan combiné. Les services offerts à l'égard des biens sous gestion comprennent le choix des placements et la prestation de conseils liés à ceux-ci. Les biens sous gestion peuvent également être administrés par l'institution financière. Le cas échéant, ils sont également inclus dans les biens sous administration.

Billets subordonnés FPUNV
Titres qui répondent aux exigences relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital* émise par l'AMF, notamment les titres de la Fédération qui comportent une disposition permettant la conversion automatique en parts de capital de la Fédération à la survenance d'un élément déclencheur tel que défini dans cette ligne directrice.

Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF)
Organisme qui a pour mission d'appliquer l'ensemble des lois encadrant le secteur financier au Canada, notamment en ce qui concerne les banques, les sociétés d'assurance, les sociétés de fiducie, les sociétés de prêt, les associations coopératives de crédit, les sociétés de secours mutuel et les régimes de retraite privés fédéraux.

Capacité totale d'absorption des pertes (Total Loss Absorbing Capacity ou TLAC)
Ensemble des fonds propres réglementaires et des instruments qui remplissent les conditions d'admissibilité énoncées dans la *Ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes* émise par l'AMF.

Capital économique
Montant de capital qu'une institution doit maintenir, en plus des pertes qu'elle prévoit, afin d'assurer sa solvabilité sur un certain horizon et à un niveau de confiance élevé.

Capital réglementaire
Capitaux nécessaires pour couvrir les pertes inattendues et calculés à partir de méthodes et de paramètres prescrits par les autorités réglementaires en matière de fonds propres.

Capitaux propres moyens – Part revenant au Groupe
Correspondent à la moyenne des capitaux propres – Part revenant au Groupe, présentés aux états financiers combinés à la fin des trimestres calculée à compter du trimestre précédant la période visée.

Catastrophe et événement majeur
- Catastrophe
 Dans le domaine de l'assurance de dommages, groupe de sinistres lié à un ou plusieurs événements rapprochés découlant, entre autres, de causes naturelles ou autres que naturelles, et dont le coût est jugé très significatif, car il atteint un seuil minimal fixé annuellement par la direction du Mouvement Desjardins correspondant à un pourcentage déterminé de la rétention du programme de réassurance.
- Événement majeur
 Dans le domaine de l'assurance de dommages, groupe de sinistres lié à un ou plusieurs événements rapprochés découlant, entre autres, de causes naturelles ou autres que naturelles, et dont l'incidence sur le ratio et la fréquence des sinistres est jugée significative par la direction du Mouvement Desjardins.

Composante du Mouvement Desjardins (Mouvement ou Desjardins)
Société coopérative ou filiale faisant partie du groupe financier du Mouvement Desjardins.

Contrat à terme de gré à gré
Engagement contractuel de vendre ou d'acheter une quantité déterminée d'un sous-jacent défini précisément à une date ultérieure et à un prix stipulés d'avance. Ces contrats, qui sont des dérivés, sont conçus sur mesure et négociés hors bourse.

Contrat à terme normalisé
Engagement contractuel de vendre ou d'acheter une quantité déterminée d'un sous-jacent défini précisément à une date ultérieure et à un prix stipulés d'avance. Ces contrats, qui sont des dérivés, sont standardisés et négociés en bourse.

Contrat d'assurance
Les contrats d'assurance sont des contrats qui transfèrent un risque d'assurance important à l'assureur lors de leur émission. Un risque d'assurance est transféré lorsque les filiales d'assurance acceptent d'indemniser le titulaire d'un contrat si un événement futur incertain spécifié dans ce dernier l'affecte de façon défavorable. Dans certaines situations, un contrat d'assurance peut également transférer un risque financier.

Contrat de change à terme
Engagement de vendre ou d'acheter un montant fixe de devises à une date ultérieure et à un taux de change stipulés d'avance.

Contrat de réassurance
Contrat en vertu duquel un assureur souscrit à son tour une assurance auprès d'un autre assureur pour couvrir la totalité ou une partie du risque qu'il a pris en charge. Malgré un tel contrat, l'assureur demeure totalement responsable de ses engagements à l'égard de ses titulaires de police.

Convention de rachat
Entente relative à la fois à la vente de titres contre des espèces et au rachat de ces titres contre des valeurs à une date ultérieure. Une telle convention constitue une forme de financement à court terme.

Convention de revente
Entente relative à la fois à l'achat de titres contre des espèces et à la vente de ces titres contre des valeurs à une date ultérieure. Une telle convention constitue une forme de financement à court terme.

Coussin contracyclique
Un coussin contracyclique vise à faire en sorte que les exigences de fonds propres tiennent compte du contexte macrofinancier dans lequel le Mouvement évolue. Un tel coussin pourrait être activé par l'AMF lorsqu'elle considère que la croissance excessive du crédit est associée à une accumulation de risques à l'échelle systémique. Ce coussin permettrait de se doter d'une réserve de fonds propres pour absorber d'éventuelles pertes.

Coût amorti
Coût d'un actif ou d'un passif financier constitué de son coût historique lors de sa comptabilisation initiale, diminué ou majoré des amortissements et de toutes les différences qui l'ont fait fluctuer entre cette comptabilisation et son échéance.

Couverture
Opération visant à réduire ou à compenser l'exposition du Mouvement Desjardins à un ou à plusieurs risques financiers, et qui consiste à prendre une position exposée à des effets équivalant, mais de sens contraire, aux effets des fluctuations de marché sur une position actuelle ou prévue.

Dépôts moyens
Correspondent à la moyenne des dépôts présentés aux états financiers combinés à la fin des trimestres calculée à compter du trimestre précédant la période visée.

Dotation à la provision pour pertes de crédit
Montant comptabilisé aux résultats afin de porter la provision pour pertes de crédit au niveau jugé approprié par la direction. Elle se compose des dotations à la provision pour pertes de crédit sur les actifs financiers non dépréciés et dépréciés.

Engagements
- Engagement direct
 Tout accord conclu par une composante du Mouvement Desjardins avec une personne physique ou morale, générant une exposition au bilan ou hors bilan, déboursé ou non, révocable ou non, avec ou sans condition, et susceptible de générer des pertes pour la composante si le débiteur n'est pas en mesure de remplir ses obligations.
- Engagement indirect
 Toute créance financière créant une exposition de crédit, acquise par une composante du Mouvement Desjardins à l'occasion d'un achat sur les marchés ou d'une livraison d'un bien financier donné en garantie par un client ou une contrepartie, et dont la valeur est susceptible de varier, notamment en cas de dégradation de la solvabilité de la contrepartie ou d'évolution des prix sur les marchés.

Engagements de crédit
Montants non utilisés des autorisations de crédit offertes sous forme de prêts, de garanties ou de lettres de crédit et ayant pour principal objectif de permettre aux membres et aux clients de disposer de fonds, au besoin, pour des durées variables et selon des conditions précises.

Engagements d'indemnisation liés aux prêts de valeurs
Engagements fournis à des membres et des clients avec qui le Mouvement Desjardins a conclu une entente de prêt de titres et visant à assurer que la juste valeur des titres prêtés sera remboursée si l'emprunteur ne remet pas les titres empruntés ou que la valeur des actifs détenus en garantie ne suffit pas à couvrir la juste valeur de ces titres. Ces engagements arrivent habituellement à échéance sans avoir été utilisés.

Entité structurée
Entité conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui la contrôle. C'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives, et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels. Une entité structurée présente souvent certaines ou l'ensemble des caractéristiques suivantes : ses activités sont limitées; elle a été créée pour un objectif précis et bien défini; ses capitaux propres sont insuffisants pour lui permettre de financer ses activités sans devoir recourir à un soutien financier subordonné ou elle a recours à du financement par l'émission, auprès d'investisseurs, de multiples instruments liés entre eux par contrat.

Évaluation à la juste valeur
Évaluation visant à déterminer approximativement les montants auxquels des instruments financiers pourraient être échangés lors d'une transaction courante entre des parties consentantes.

Exposition en cas de défaut (ECD)
Estimation de l'encours d'une exposition donnée au moment du défaut. Pour les expositions au bilan, elle correspond au solde au moment de l'observation. Pour les expositions hors bilan, elle inclut une estimation des tirages supplémentaires pouvant survenir entre le moment de l'observation et le défaut.

Exposition hors bilan
Comprend les garanties, les engagements, les dérivés et les autres accords contractuels dont le montant total du principal notionnel peut ne pas être comptabilisé au bilan.

Exposition inutilisée
Représente le montant non encore utilisé des autorisations de crédit offertes sous forme de marges ou de prêts.

Expositions liées à des créances hypothécaires au logement
Conformément au référentiel en matière de fonds propres réglementaires, catégorie de risque comprenant les prêts hypothécaires et les marges de crédit garanties par un bien immobilier consentis à des particuliers.

Expositions renouvelables sur la clientèle de détail éligibles
Conformément au référentiel en matière de fonds propres réglementaires, catégorie de risque comprenant les prêts sur cartes de crédit et les marges de crédit non garanties consentis à des particuliers.

Exposition utilisée
Représente le montant des fonds investis ou avancés à un membre ou à un client.

Filiale
Société dont la Fédération détient le contrôle.

Fonds distinct
Fonds que propose une compagnie d'assurance par l'entremise de contrats à capital variable offrant certaines garanties aux titulaires, comme le remboursement du capital en cas de décès. Les fonds distincts répondent à une variété d'objectifs de placement et regroupent diverses catégories de titres. Les encaissements liés à ces fonds correspondent aux sommes qui y sont investies par des clients. Les fonds distincts sont constitués de fonds de placement dont le capital est garanti au décès ou à l'échéance.

Fonds propres réglementaires
Conformément à la définition figurant dans la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital* émise par l'AMF, les fonds propres réglementaires, selon Bâle III, sont composés des fonds propres de la catégorie 1A, de la catégorie 1 et de la catégorie 2. La composition de ces différentes catégories est présentée dans la section « Gestion du capital » du rapport de gestion.

Garantie et lettre de crédit de soutien
Engagement irrévocable d'une institution financière à effectuer les paiements d'un membre ou d'un client qui ne respecterait pas ses obligations financières envers des tiers. La politique du Mouvement Desjardins en ce qui a trait aux biens obtenus en garantie à l'égard de ces instruments est habituellement la même que celle qui s'applique aux prêts.

Instrument financier dérivé
Contrat financier dont la valeur fluctue en fonction d'un sous-jacent, mais qui n'exige pas la détention ni la livraison du sous-jacent lui-même. L'utilisation d'instruments financiers dérivés permet le transfert, la modification ou la réduction de risques actuels ou prévus, y compris les risques liés aux taux d'intérêt, aux devises et à des indices financiers.

Instruments de crédit
Facilités de crédit offertes sous forme de prêts ou d'autres modes de financement et comptabilisées au bilan combiné ou sous forme de produits hors bilan. Ces instruments comprennent les engagements de crédit, les lettres de crédit documentaire ainsi que les garanties et lettres de crédit de soutien.

Juste valeur
Prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale effectuée à la date d'évaluation.

Lettre de crédit documentaire
Instrument émis pour le compte d'un membre ou d'un client et représentant le consentement du Mouvement Desjardins à honorer les traites présentées par un tiers après l'exécution de certaines activités, jusqu'à concurrence d'un montant établi. Le Mouvement Desjardins est exposé au risque que le client ne règle pas, en définitive, le montant des traites. Cependant, les montants utilisés sont garantis par les biens qui s'y rattachent.

Levier opérationnel
Correspond à l'écart entre le taux de croissance du revenu net total et le taux de croissance des frais autres que d'intérêts nets.

Marge nette d'intérêts
Correspond au revenu net d'intérêts sur l'actif principal, exprimé en pourcentage de l'actif principal moyen portant intérêt.

Marge nette d'intérêts – Particuliers et Entreprises
Correspond au revenu net d'intérêts sur l'actif principal du secteur Particuliers et Entreprises, exprimé en pourcentage de l'actif principal moyen portant intérêt du secteur Particuliers et Entreprises.

Marge sur services contractuels (MSC)
Pour les contrats d'assurance qui ne sont pas évalués selon la méthode de la répartition des primes, représente le profit non acquis qui sera comptabilisé au poste « Revenus des activités d'assurance » de l'état combiné du résultat à mesure que les services prévus aux contrats d'assurance seront fournis.

Montant nominal de référence
Montant théorique sur la base duquel sont calculés les paiements à l'égard d'instruments, comme les contrats de garantie ou les swaps de taux d'intérêt. Ce capital nominal est dit « théorique », puisqu'il ne fait l'objet d'aucun échange.

Obligation
Certificat de reconnaissance de dette en vertu duquel l'émetteur promet de payer au porteur un certain montant d'intérêt pendant une période déterminée et de rembourser le prêt à l'échéance. Des biens sont généralement donnés en garantie de l'emprunt, sauf en ce qui a trait aux obligations des gouvernements et des entreprises. Ce terme est souvent utilisé pour désigner tout titre d'emprunt.

Obligation sécurisée
Obligation avec plein recours figurant au bilan, émise par une institution financière et garantie par des actifs composés principalement de prêts hypothécaires sur lesquels les investisseurs ont priorité en cas d'insolvabilité ou de faillite de l'émetteur. Ces actifs sont séparés des actifs de l'émetteur en cas d'insolvabilité ou de faillite de ce dernier, et ils appartiennent à une entité structurée hors d'atteinte en cas de faillite, qui garantit les obligations.

Obligation subordonnée
Obligation non garantie dont le remboursement, dans l'éventualité d'une liquidation, est subordonné au remboursement préalable de certains autres créanciers.

Option
Entente contractuelle accordant le droit, mais non l'obligation, de vendre (option de vente) ou d'acheter (option d'achat) à une date d'échéance déterminée, ou avant cette date, un montant établi d'un instrument financier à un prix déterminé d'avance, soit le prix d'exercice.

Parts de capital
Titre de capital offert aux membres des caisses Desjardins.

Passif moyen
Correspond à la moyenne du passif présenté aux états financiers combinés à la fin des trimestres calculée à compter du trimestre précédant la période visée.

Passif moyen portant intérêt
Comprend des dépôts, des obligations subordonnées et d'autres éléments de passif portant intérêt et exclut les passifs liés aux activités d'assurance de personnes et de dommages, ainsi que tous les autres passifs ne générant pas de revenu net d'intérêts.

Passifs des contrats d'assurance
Obligation représentant le montant des engagements des sociétés d'assurance à l'égard de l'ensemble des assurés et des bénéficiaires, incluant notamment un montant constitué afin de couvrir le paiement des prestations et réclamations.

Perte en cas de défaut (PCD)
Perte économique pouvant être subie advenant le défaut de l'emprunteur et exprimée en pourcentage de l'exposition en cas de défaut.

Perte sur contrats déficitaires
Lorsqu'un groupe de contrats d'assurance est déficitaire à la comptabilisation initiale ou qu'il devient déficitaire subséquemment, une perte sur contrats déficitaires est comptabilisée en charges afférentes aux activités d'assurance, et un élément de perte est ajouté au passif au titre de la couverture restante. Les variations ultérieures de l'élément de perte relatives aux services futurs sont comptabilisées en pertes et reprises de pertes sur contrats déficitaires au poste « Charges afférentes aux activités d'assurance » de l'état combiné du résultat.

Point de base
Unité de mesure équivalant à un centième d'un pour cent (0,01 %).

Prêt déprécié brut
Un actif financier est considéré comme déprécié lorsque se sont produits un ou plusieurs événements qui ont un effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés de celui-ci. Un actif financier est donc considéré comme déprécié lorsqu'il est en défaut, à moins que l'effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés ne soit considéré comme négligeable. La définition de défaut est associée à un instrument dont les paiements sont en souffrance depuis plus de 90 jours, ou à certains autres critères.

Prêts bruts moyens
Correspondent à la moyenne des prêts présentés aux états financiers combinés à la fin des trimestres calculée à compter du trimestre précédant la période visée.

Prêts dépréciés bruts/prêts bruts
Correspondent aux prêts dépréciés bruts exprimés en pourcentage du total des prêts bruts.

Prêts nets moyens
Correspondent à la moyenne des prêts, nets de la provision pour pertes de crédit, présentés aux états financiers combinés à la fin des trimestres calculée à compter du trimestre précédant la période visée.

Prime d'assurance
Paiement que le titulaire d'une police d'assurance est tenu d'effectuer pour que son contrat demeure en vigueur. Ce paiement représente le coût de l'assurance et peut parfois comprendre un élément d'épargne. La prime est en relation directe avec l'importance du risque pris en charge par l'assureur.

Prime d'assurance collective
Paiement que le preneur d'une police d'assurance est tenu d'effectuer pour que son contrat demeure en vigueur. Ce paiement représente le coût de l'assurance. La prime est en relation directe avec le nombre d'assurés et le choix des garanties sélectionnées par le preneur.

Prime d'assurance individuelle
Paiement que le titulaire d'une police d'assurance est tenu d'effectuer pour que son contrat demeure en vigueur. Ce paiement représente le coût de l'assurance et peut parfois comprendre un élément d'épargne. La portion coût d'assurance de la prime est en relation directe avec l'importance du risque pris en charge par l'assureur.

Prime de rente
Somme que le titulaire de police investit dans le but de recevoir une rente, dans l'immédiat ou à la suite d'une période d'accumulation.

Primes directes souscrites
Dans le domaine de l'assurance de dommages, primes stipulées dans les polices émises et en vigueur au cours de l'exercice. Dans le domaine de l'assurance de personnes, primes d'assurance ou de rente relatives aux polices ou aux certificats émis au cours de l'exercice.

Probabilité de défaut (PD)
Probabilité, sur une période d'un an, qu'un emprunteur soit en défaut relativement à ses obligations.

Provision pour pertes de crédit
La provision pour pertes de crédit attendues correspond à un montant objectif, fondé sur une pondération probabiliste de la valeur actualisée des insuffisances des flux de trésorerie, et qui prend en considération les informations raisonnables et justifiables sur des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions de la conjoncture économique à venir.

Ratio d'efficience - Particuliers et Entreprises
Correspond aux frais autres que d'intérêts bruts du secteur Particuliers et Entreprises exprimés en pourcentage du revenu net total du secteur Particuliers et Entreprises.

Ratio de levier
Ratio se calculant en divisant la mesure des fonds propres, soit les fonds propres de la catégorie 1, par la mesure de l'exposition. La mesure de l'exposition comprend :
- les expositions au bilan;
- les expositions aux opérations de financement par titres;
- les expositions sur dérivés;
- les éléments hors bilan.

Ratio de levier TLAC
Ratio se calculant en divisant la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) par la mesure de l'exposition. Cette dernière est indépendante du risque et comprend :
- les expositions au bilan;
- les expositions aux opérations de financement par titres;
- les expositions sur dérivés;
- les éléments hors bilan.

Ratio de liquidité à court terme (LCR)
Encours des actifs liquides de haute qualité non grevés par rapport au montant des sorties nettes de trésorerie des 30 prochains jours dans l'hypothèse d'une crise de liquidité sévère.

Ratios de fonds propres
Ensemble des fonds propres réglementaires divisé par la mesure des actifs pondérés en fonction des risques. Ces mesures sont calculées selon la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital* émise par l'AMF.

Ratio structurel de liquidité à long terme (NSFR)
Ratio du financement stable disponible désigné par les fonds propres et le passif par rapport au financement stable requis désigné par les actifs.

Ratio TLAC
Ratio correspondant à la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) divisée par la mesure des actifs pondérés en fonction des risques.

Régime de retraite
Contrat en vertu duquel les participants bénéficient de prestations de retraite selon certaines conditions et à compter d'un âge donné. Le financement d'un tel régime est assuré par des cotisations versées soit par l'employeur seul, soit par l'employeur et les participants.

Régime de retraite à prestations définies
Régime de retraite garantissant à chaque participant un niveau déterminé de revenu de retraite souvent établi selon une formule fixée par le régime en fonction du salaire et du nombre d'années de service du participant.

Rendement des capitaux propres
Le rendement des capitaux propres correspond aux excédents avant ristournes aux membres, à l'exclusion de la part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle, exprimés en pourcentage des capitaux propres moyens – Part revenant au Groupe.

Revenu net d'intérêts
Différence entre ce qu'une institution financière reçoit sur ses éléments d'actif, tels que les prêts et les valeurs mobilières, et ce qu'elle paie sur ses éléments de passif, tels que les dépôts et les obligations subordonnées.

Revenu net d'intérêts sur l'actif principal
Correspond au revenu net d'intérêts excluant le revenu net d'intérêts de l'actif non principal.

Revenu net d'intérêts sur l'actif principal – Particuliers et Entreprises
Correspond au revenu net d'intérêts du secteur Particuliers et Entreprises excluant le revenu net d'intérêts de l'actif non principal du secteur Particuliers et Entreprises.

Ristourne aux membres
En tant que groupe financier coopératif, le Mouvement Desjardins distribue à ses membres une partie des excédents faits au cours d'un exercice financier, en tenant compte de sa capacité financière. Cette distribution, appelée ristourne, est versée par les caisses et est personnalisée à chaque membre en fonction de l'utilisation qu'il fait des services financiers de sa coopérative.

Sinistre important
Dans le domaine de l'assurance de dommages, sinistre unique dont le coût est important.

Swap
Type d'instrument financier dérivé en vertu duquel deux parties conviennent d'échanger, pour une période donnée, des taux d'intérêt ou des devises selon une règle prédéterminée.

Taux de dotation à la provision pour pertes de crédit
Correspond à la dotation à la provision pour pertes de crédit sur les prêts et les éléments hors bilan exprimée en pourcentage des prêts bruts moyens.

Taux de morbidité
Probabilité qu'une personne d'un âge donné soit atteinte d'une maladie ou d'une invalidité. La prime d'assurance accident-maladie que paie une personne appartenant à un groupe d'âge particulier est fonction du taux de morbidité de ce groupe.

Taux de mortalité
Fréquence des décès dans un groupe déterminé de personnes. La prime d'assurance vie que paie une personne appartenant à un groupe d'âge donné est fonction du taux de mortalité de ce groupe.

Taux d'imposition effectif sur les excédents après ristournes aux membres
Correspond à la charge d'impôts sur les excédents après ristournes aux membres exprimée en pourcentage des excédents après ristournes aux membres.

Taux d'intérêt effectif
Taux déterminé au moyen de l'actualisation de l'ensemble des flux de trésorerie futurs, y compris ceux qui sont liés aux commissions payées ou reçues, aux primes ou aux escomptes et aux coûts de transaction.

Titre hypothécaire adossé
Titre créé au moyen de la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*.

Titrisation
Mécanisme par lequel des actifs financiers, comme des prêts hypothécaires, sont transformés en titres adossés.

Valeur à risque (VaR)
Perte potentielle qui pourrait survenir d'ici la prochaine journée ouvrable dans des conditions normales de marché et selon un niveau de confiance de 99 % (approximation de la perte pouvant survenir une fois tous les 100 jours).

Valeur mobilière empruntée ou acquise
Valeur mobilière généralement empruntée ou acquise afin de couvrir une position à découvert. Normalement, l'emprunt ou l'acquisition exige qu'un bien soit donné en garantie par l'emprunteur sous forme de trésorerie ou de valeurs bien cotées.

Valeur mobilière prêtée ou vendue
Valeur mobilière généralement prêtée ou vendue afin de couvrir une position à découvert de l'emprunteur. Normalement, le prêt ou la vente exige qu'un bien soit donné en garantie par l'emprunteur sous forme de trésorerie ou de valeurs bien cotées.

Valeur mobilière vendue à découvert
Engagement d'un vendeur à vendre une valeur dont il n'est pas le propriétaire. Normalement, le vendeur emprunte d'abord la valeur pour pouvoir la remettre à l'acheteur. À une date ultérieure, il achètera une valeur identique pour remplacer la valeur mobilière empruntée.

Ventes d'assurance
Mesure de croissance des activités du secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes. Ces ventes correspondent aux nouvelles primes annualisées brutes des polices d'assurance individuelle et collective.

Ventes nettes d'épargne
Mesure de croissance des activités du secteur Gestion de patrimoine et Assurance de personnes. Ces ventes regroupent les ventes d'épargne individuelle et collective des produits conçus ou distribués par les entités de ce secteur, et elles sont constituées des dépôts diminués des rachats, qu'ils soient comptabilisés au bilan ou hors bilan.

ÉTATS FINANCIERS COMBINÉS

TABLE DES MATIÈRES

55 États financiers combinés

56 Bilan combiné
57 État combiné du résultat
58 État combiné du résultat global
59 État combiné des variations des capitaux propres
60 Tableau combiné des flux de trésorerie

61 Notes complémentaires aux états financiers combinés intermédiaires résumés

61 Note 1 Mode de présentation
62 Note 2 Méthodes comptables
64 Note 3 Valeur comptable des instruments financiers
66 Note 4 Juste valeur des instruments financiers
71 Note 5 Prêts et provision pour pertes de crédit
78 Note 6 Dépôts et obligations subordonnées
78 Note 7 Contrats d'assurance et de réassurance
85 Note 8 Cumul des autres éléments du résultat global
86 Note 9 Gestion du capital
87 Note 10 Revenu net d'intérêts et autres revenus (pertes) nets de placement
88 Note 11 Information sectorielle
90 Note 12 Acquisition importante
91 Note 13 Événement postérieur à la date de clôture

BILAN COMBINÉ

(non audité)

(en millions de dollars canadiens)	Notes	Au 30 septembre 2026[1]	Au 31 décembre 2025
ACTIF			
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières		**7 281 $**	5 848 $
Valeurs mobilières			
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net		**49 195**	46 384
Titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		**58 799**	59 251
Titres au coût amorti		**37**	42
		108 031	105 677
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente		**29 796**	22 809
Prêts	5		
Hypothécaires résidentiels		**212 042**	198 876
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers		**24 537**	24 426
Aux entreprises et aux gouvernements		**96 339**	92 775
		332 918	316 077
Provision pour pertes de crédit	5	**(1 520)**	(1 374)
		331 398	314 703
Actif net des fonds distincts		**37 282**	34 079
Autres actifs			
Instruments financiers dérivés		**13 165**	10 862
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières		**5 154**	3 030
Actifs des contrats de réassurance	7	**1 746**	1 763
Actifs au titre de droits d'utilisation		**456**	425
Immeubles de placement		**763**	773
Immobilisations corporelles		**1 400**	1 437
Goodwill		**1 030**	596
Immobilisations incorporelles		**1 337**	1 225
Participations dans les entreprises mises en équivalence		**1 312**	1 241
Actifs nets au titre des régimes à prestations définies		**1 441**	1 301
Actifs d'impôt différé		**1 233**	916
Autres		**4 405**	3 557
		33 442	27 126
TOTAL DE L'ACTIF		**547 230 $**	510 242 $
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
PASSIF			
Dépôts	6		
Particuliers		**172 475 $**	171 286 $
Entreprises et gouvernements		**174 376**	157 800
Institutions de dépôts		**350**	408
		347 201	329 494
Passifs des contrats d'assurance	7	**33 980**	34 737
Autres passifs			
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert		**16 571**	15 913
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat		**21 911**	15 937
Instruments financiers dérivés		**11 007**	8 861
Sommes à payer aux clients, courtiers et institutions financières		**18 597**	14 357
Obligations locatives		**548**	517
Passifs des contrats de réassurance	7	**35**	35
Passif net des fonds distincts – Contrats d'investissement		**33 853**	30 496
Passifs nets au titre des régimes à prestations définies		**595**	655
Passifs d'impôt différé		**665**	618
Autres		**13 227**	11 500
		117 009	98 889
Obligations subordonnées	6	**4 923**	4 810
TOTAL DU PASSIF		**503 113**	467 930
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		**4 323**	4 522
Excédents non répartis		**4 669**	3 789
Cumul des autres éléments du résultat global	8	**(310)**	692
Réserves		**34 757**	32 696
Capitaux propres – Part revenant au Groupe		**43 439**	41 699
Participations ne donnant pas le contrôle		**678**	613
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		**44 117**	42 312
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		**547 230 $**	510 242 $

(1) Les informations présentées au 30 septembre 2026 tiennent compte des modifications à l'IFRS 9, *Instruments financiers* adoptées au 1er janvier 2026. Les données comparatives n'ont pas été retraitées. Pour plus de renseignements, se référer à la note 2 « Méthodes comptables ».

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés intermédiaires résumés.

ÉTAT COMBINÉ DU RÉSULTAT

(non audité) (en millions de dollars canadiens)	Notes	Pour les périodes de trois mois terminées le 30 septembre 2026	 2025	Pour les périodes de neuf mois terminées le 30 septembre 2026	 2025
REVENU D'INTÉRÊTS[1]					
Prêts		**4 137 $**	3 922 $	**12 007 $**	11 557 $
Valeurs mobilières		**609**	627	**1 782**	1 882
		4 746	4 549	**13 789**	13 439
FRAIS D'INTÉRÊTS					
Dépôts		**1 910**	1 910	**5 538**	5 698
Obligations subordonnées		**51**	49	**151**	144
Autres		**440**	453	**1 269**	1 469
		2 401	2 412	**6 958**	7 311
REVENU NET D'INTÉRÊTS	10	**2 345**	2 137	**6 831**	6 128
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE					
Revenus des activités d'assurance		**3 220**	3 094	**9 487**	9 126
Charges afférentes aux activités d'assurance		**(2 551)**	(2 501)	**(7 737)**	(7 513)
Revenus (charges) nets des activités de réassurance		**(68)**	(53)	**(159)**	(190)
		601	540	**1 591**	1 423
RÉSULTAT FINANCIER D'ASSURANCE NET					
Revenus (pertes) nets de placement d'assurance[1]		**(923)**	869	**554**	1 749
Revenus financiers (charges financières) d'assurance nets		**1 032**	(623)	**(35)**	(1 034)
Revenus financiers (charges financières) de réassurance nets		**(48)**	18	**(10)**	35
	7	**61**	264	**509**	750
REVENU NET LIÉ AUX ACTIVITÉS D'ASSURANCE		**662**	804	**2 100**	2 173
AUTRES REVENUS					
Frais de service sur les dépôts et les paiements		**132**	145	**401**	424
Commissions sur les prêts et les cartes		**288**	275	**841**	794
Services de courtage et de fonds de placement		**421**	388	**1 278**	1 171
Honoraires de gestion et de services de garde		**455**	264	**1 166**	782
Autres revenus (pertes) nets de placement[1]	10	**(28)**	(55)	**(15)**	(58)
Revenus de change		**99**	111	**332**	303
Autres		**56**	53	**220**	178
		1 423	1 181	**4 223**	3 594
REVENU NET TOTAL		**4 430**	4 122	**13 154**	11 895
DOTATION À LA PROVISION POUR PERTES DE CRÉDIT	5	**221**	112	**598**	525
FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS					
Salaires et avantages du personnel		**1 461**	1 443	**4 578**	4 411
Honoraires		**234**	228	**662**	679
Technologie		**376**	334	**1 084**	971
Commissions		**271**	208	**787**	623
Frais d'occupation		**101**	94	**288**	288
Communications		**97**	87	**281**	284
Taxes d'affaires et impôts sur le capital		**45**	41	**137**	133
Autres		**359**	344	**1 116**	1 076
Frais autres que d'intérêts bruts		**2 944**	2 779	**8 933**	8 465
Frais autres que d'intérêts inclus dans les charges afférentes aux activités d'assurance		**(263)**	(242)	**(802)**	(734)
FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS NETS		**2 681**	2 537	**8 131**	7 731
EXCÉDENTS D'EXPLOITATION		**1 528**	1 473	**4 425**	3 639
Impôts sur les excédents		**411**	358	**1 135**	886
EXCÉDENTS AVANT RISTOURNES AUX MEMBRES		**1 117**	1 115	**3 290**	2 753
Ristournes aux membres		**151**	113	**453**	339
Recouvrement d'impôt relatif aux ristournes aux membres		**(39)**	(29)	**(119)**	(87)
EXCÉDENTS NETS DE LA PÉRIODE APRÈS RISTOURNES AUX MEMBRES		**1 005 $**	1 031 $	**2 956 $**	2 501 $
dont :					
Part revenant au Groupe		**972 $**	997 $	**2 872 $**	2 429 $
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle		**33**	34	**84**	72

[1] Comprend des revenus d'intérêts qui ont été calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif de 4 660 M$ pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2026 (4 500 M$ pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2025) et 13 551 M$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2026 (13 323 M$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2025).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés intermédiaires résumés.

ÉTAT COMBINÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

(non audité) (en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de trois mois terminées le 30 septembre 2026	 2025	Pour les périodes de neuf mois terminées le 30 septembre 2026	 2025
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	**1 005 $**	1 031 $	**2 956 $**	2 501 $
Autres éléments du résultat global (nets d'impôts)				
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement à l'état combiné du résultat				
Réévaluation des actifs et passifs nets au titre des régimes à prestations définies	**(228)**	377	**138**	555
Variation nette des gains et des pertes sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	**(17)**	60	**(2)**	106
Variation nette de la juste valeur attribuable aux variations du risque de crédit lié aux passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	**—**	(2)	**1**	(1)
	(245)	435	**137**	660
Éléments qui seront reclassés ultérieurement à l'état combiné du résultat				
Variation nette des gains et des pertes non réalisés sur les titres d'emprunt classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Gains (pertes) nets non réalisés	**(212)**	192	**(135)**	488
Reclassement des (gains) pertes nets à l'état combiné du résultat	**(19)**	(70)	**(144)**	(232)
	(231)	122	**(279)**	256
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie				
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	**(706)**	50	**(826)**	205
Reclassement à l'état combiné du résultat des (gains) pertes nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	**19**	32	**84**	125
	(687)	82	**(742)**	330
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur conversion d'un investissement net dans un établissement à l'étranger	**3**	—	**15**	—
	(915)	204	**(1 006)**	586
Total des autres éléments du résultat global (nets d'impôts)	**(1 160)**	639	**(869)**	1 246
RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE	**(155) $**	1 670 $	**2 087 $**	3 747 $
dont :				
Part revenant au Groupe	**(180) $**	1 629 $	**2 006 $**	3 665 $
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	**25**	41	**81**	82

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés intermédiaires résumés.

Impôt sur les autres éléments du résultat global

La charge (le recouvrement) d'impôt relative à chaque composante des autres éléments du résultat global de la période est présentée dans le tableau suivant :

(en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de trois mois terminées le 30 septembre 2026	 2025	Pour les périodes de neuf mois terminées le 30 septembre 2026	 2025
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement à l'état combiné du résultat				
Réévaluation des actifs et passifs nets au titre des régimes à prestations définies	**(81) $**	135 $	**50 $**	200 $
Variation nette des gains et des pertes sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	**(6)**	13	**—**	26
	(87)	148	**50**	226
Éléments qui seront reclassés ultérieurement à l'état combiné du résultat				
Variation nette des gains et des pertes non réalisés sur les titres d'emprunt classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Gains (pertes) nets non réalisés	**(77)**	67	**(40)**	173
Reclassement des (gains) pertes nets à l'état combiné du résultat	**(7)**	(25)	**(53)**	(84)
	(84)	42	**(93)**	89
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie				
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	**(254)**	18	**(292)**	74
Reclassement à l'état combiné du résultat des (gains) pertes nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	**1**	11	**25**	45
	(253)	29	**(267)**	119
	(337)	71	**(360)**	208
Total de la charge (du recouvrement) d'impôt	**(424) $**	219 $	**(310) $**	434 $

ÉTAT COMBINÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(non audité)

Pour les périodes de neuf mois terminées le 30 septembre (en millions de dollars canadiens)	Capital social	Excédents non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global (note 8)	Réserves				Capitaux propres – Part revenant au Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
				Réserve de stabilisation	Réserve pour ristournes éventuelles	Réserve générale et autres réserves	Total des réserves			
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2025	**4 522 $**	**3 789 $**	**692 $**	**646 $**	**3 522 $**	**28 528 $**	**32 696 $**	**41 699 $**	**613 $**	**42 312 $**
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	—	**2 872**	—	—	—	—	—	**2 872**	**84**	**2 956**
Autres éléments du résultat global de la période	—	**136**	**(1 002)**	—	—	—	—	**(866)**	**(3)**	**(869)**
Résultat global de la période	—	**3 008**	**(1 002)**	—	—	—	—	**2 006**	**81**	**2 087**
Dividendes	—	—	—	—	—	—	—	—	**(83)**	**(83)**
Transactions relatives à des participations ne donnant pas le contrôle[1]	—	**23**	—	—	—	—	—	**23**	**67**	**90**
Virement entre les excédents non répartis et les réserves	—	**(2 061)**	—	**24**	**(3)**	**2 040**	**2 061**	—	—	—
Autres variations nettes	**(199)**	**(90)**	—	—	—	—	—	**(289)**	—	**(289)**
SOLDE AU 30 SEPTEMBRE 2026	**4 323 $**	**4 669 $**	**(310) $**	**670 $**	**3 519 $**	**30 568 $**	**34 757 $**	**43 439 $**	**678 $**	**44 117 $**
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2024	4 731 $	3 319 $	256 $	624 $	3 522 $	25 335 $	29 481 $	37 787 $	903 $	38 690 $
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	—	2 429	—	—	—	—	—	2 429	72	2 501
Autres éléments du résultat global de la période	—	650	586	—	—	—	—	1 236	10	1 246
Résultat global de la période	—	3 079	586	—	—	—	—	3 665	82	3 747
Dividendes	—	—	—	—	—	—	—	—	(113)	(113)
Transactions relatives à des participations ne donnant pas le contrôle[2]	—	—	—	—	—	—	—	—	(264)	(264)
Virement entre les excédents non répartis et les réserves	—	(1 574)	—	22	—	1 552	1 574	—	—	—
Autres variations nettes	(149)	—	—	—	—	—	—	(149)	—	(149)
SOLDE AU 30 SEPTEMBRE 2025	4 582 $	4 824 $	842 $	646 $	3 522 $	26 887 $	31 055 $	41 303 $	608 $	41 911 $

(1) Pour plus de renseignements, se référer à la note 12 « Acquisition importante ».

(2) Le 1er janvier 2025, par le biais de l'une de ses filiales, le Mouvement Desjardins a procédé au rachat de 464 M$ en actions privilégiées et a émis 200 M$ en actions privilégiées aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés intermédiaires résumés.

TABLEAU COMBINÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

(non audité) (en millions de dollars canadiens)	Pour les périodes de neuf mois terminées le 30 septembre 2026[1]	 2025
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédents d'exploitation	**4 425 $**	3 639 $
Ajustements sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation, des immobilisations corporelles et incorporelles, et des immeubles de placement	**395**	359
Amortissement des primes et des escomptes	**13**	16
Dotation à la provision pour pertes de crédit	**598**	525
(Gains) pertes nets réalisés sur les titres classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	**(60)**	43
(Gains) pertes nets sur cession des immobilisations corporelles et incorporelles, et des immeubles de placement	**(10)**	(99)
Autres	**(87)**	54
Variations des actifs et des passifs d'exploitation :		
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net	**(2 289)**	(5 058)
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	**(6 987)**	(840)
Prêts	**(17 310)**	(23 251)
Actifs et passifs des contrats d'assurance et de réassurance	**(740)**	659
Instruments financiers dérivés, montant net	**(682)**	(1 092)
Sommes à recevoir et à payer aux clients, courtiers et institutions financières, montant net	**2 730**	(548)
Dépôts	**17 943**	23 093
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	**634**	4 213
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	**5 974**	3 045
Autres	**822**	744
Paiement de la contrepartie éventuelle	**(45)**	(13)
Impôts versés sur les excédents	**(1 001)**	(1 075)
Versements des ristournes aux membres	**(503)**	(437)
	3 820	3 977
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Émission d'obligations subordonnées	**1 204**	1 807
Remboursement d'obligations subordonnées	**(1 000)**	(1 000)
Ventes (achats) de titres d'emprunt et d'obligations subordonnées à des tiers sur le marché	**—**	50
Remboursement d'obligations locatives	**(68)**	(59)
Autres variations nettes	**(199)**	(149)
Rémunération sur le capital social	**(234)**	(266)
Transactions relatives à des participations ne donnant pas le contrôle	**—**	(264)
Dividendes versés	**(83)**	(113)
	(380)	6
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions de titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et au coût amorti	**(25 215)**	(22 649)
Produits tirés de la vente de titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et au coût amorti	**19 216**	14 607
Produits tirés des échéances de titres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et au coût amorti	**5 680**	5 275
Acquisition d'entreprise nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis	**(788)**	—
Acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles, et des immeubles de placement	**(292)**	(270)
Produits de cession des immobilisations corporelles et incorporelles, et des immeubles de placement	**16**	128
Acquisitions de participations dans les entreprises mises en équivalence	**(30)**	(55)
Distributions reçues de participations dans les entreprises mises en équivalence	**42**	22
Autres activités d'investissement	**(2)**	72
	(1 373)	(2 870)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**2 067**	1 113
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période avant les incidences liées à l'adoption des modifications à l'IFRS 9	**5 848**	5 977
Incidences liées à l'adoption des modifications à l'IFRS 9 au 1er janvier 2026	**(634)**	s. o.
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	**5 214**	5 977
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE LA PÉRIODE	**7 281 $**	7 090 $
Autres renseignements sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Intérêts versés	**6 112 $**	6 344 $
Intérêts reçus	**13 257**	12 838
Dividendes reçus	**227**	189

(1) Les informations présentées pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2026 tiennent compte des modifications à l'IFRS 9 adoptées au 1er janvier 2026. Les données comparatives n'ont pas été retraitées. Pour plus de renseignements, se référer à la note 2 « Méthodes comptables ».

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés intermédiaires résumés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS COMBINÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (NON AUDITÉS)

NOTE 1 – MODE DE PRÉSENTATION

NATURE DES ACTIVITÉS

Le Mouvement Desjardins regroupe les caisses Desjardins du Québec, la Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc. (CDO), la Fédération des caisses Desjardins du Québec (Fédération) et ses filiales, ainsi que le Fonds de sécurité Desjardins (FSD). Les filiales sont principalement actives à l'échelle du Canada. Son siège social est situé au 100, rue des Commandeurs, Lévis (Québec), Canada.

ÉTATS FINANCIERS COMBINÉS

En tant que groupe de services financiers intégré, le Mouvement Desjardins constitue une entité économique à part entière. Ces états financiers combinés intermédiaires résumés non audités (états financiers combinés intermédiaires) ont été établis dans le but de présenter la situation financière, la performance financière ainsi que les flux de trésorerie de cette entité économique. En effet, les caisses Desjardins exercent un pouvoir collectif sur la Fédération, qui est l'entité coopérative responsable de l'orientation, de l'encadrement, de la coordination et du développement du Mouvement Desjardins. La Fédération a également pour rôle de protéger les intérêts des membres du Mouvement Desjardins.

En vertu de la nature même des caisses Desjardins et de la Fédération en tant que coopératives de services financiers, ces états financiers combinés intermédiaires comportent des différences par rapport aux états financiers consolidés d'un groupe doté d'une structure organisationnelle traditionnelle. Ainsi, les états financiers combinés du Mouvement Desjardins constituent un regroupement des comptes des caisses Desjardins du Québec, de la CDO, de la Fédération et ses filiales et du FSD. Le capital social du Mouvement Desjardins représente la somme du capital social émis par les caisses Desjardins du Québec, la Fédération et la CDO.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Aux termes de la *Loi sur les coopératives de services financiers*, ces états financiers combinés intermédiaires ont été préparés par la direction du Mouvement Desjardins conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), plus particulièrement selon l'International Accounting Standard (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*, et aux exigences comptables de l'Autorité des marchés financiers (AMF) du Québec, qui ne diffèrent pas des IFRS.

Ces états financiers combinés intermédiaires doivent être lus conjointement avec les états financiers combinés annuels audités (états financiers combinés annuels) de l'exercice terminé le 31 décembre 2025 ainsi que les zones ombragées de la section 4.0 « Gestion des risques » du rapport de gestion afférent, qui font partie intégrante des états financiers combinés annuels.

Ces états financiers combinés intermédiaires ont été approuvés par le conseil d'administration du Mouvement Desjardins, qui est celui de la Fédération, le 12 novembre 2026.

JUGEMENTS SIGNIFICATIFS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

L'ensemble des méthodes comptables qui ont nécessité que la direction porte des jugements difficiles, subjectifs ou complexes, souvent sur des questions de nature incertaine, ont été présentées à la note 1 « Mode de présentation » des états financiers combinés annuels, à l'exception des modifications décrites à la section « Changements de méthodes comptables » à la note 2 « Méthodes comptables ».

Le contexte économique et géopolitique mondial continue d'avoir une incidence sur les jugements posés, ainsi que sur les estimations et hypothèses importantes formulées par la direction aux fins de l'établissement des états financiers combinés intermédiaires de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2026. Les jugements, estimations et hypothèses qui seront formulés pour les prochaines périodes seront réévalués à la lumière de l'évolution de ce contexte hautement incertain et pourraient donc différer de ceux qui ont été formulés pour la préparation des présents états financiers combinés intermédiaires. Le Mouvement Desjardins suit de près l'évolution de la situation et son incidence sur ses résultats et sur sa situation financière.

MONNAIE DE PRÉSENTATION ET MONNAIE FONCTIONNELLE

Ces états financiers combinés intermédiaires sont exprimés en dollars canadiens, cette monnaie étant également la monnaie fonctionnelle du Mouvement Desjardins. Les chiffres présentés dans les tableaux des notes complémentaires sont en millions de dollars, sauf indication contraire. Les symboles M$ et G$ sont utilisés pour désigner respectivement les millions et les milliards de dollars.

NOTE 2 – MÉTHODES COMPTABLES

L'ensemble des méthodes comptables a été appliqué de la manière décrite à la note 2 « Méthodes comptables » des états financiers combinés annuels, à l'exception des modifications décrites à la section « Changements de méthodes comptables » de la présente note.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Les normes comptables qui ont été publiées par l'IASB, mais qui n'étaient pas en vigueur le 31 décembre 2025, sont décrites à la note 2 « Méthodes comptables » des états financiers combinés annuels. L'IASB a publié depuis des modifications à la norme suivante :

IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*

L'IASB a publié en juin 2026 des modifications à l'IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*, visant à clarifier quelles entités sont admissibles à l'option de comptabilisation à la juste valeur de leurs participations dans des entreprises associées et des coentreprises. Les modifications précisent qu'une entité dont l'activité principale consiste à investir dans des types particuliers d'actifs, conformément au concept introduit par l'IFRS 18, *Présentation et informations à fournir dans les états financiers*, peut être considérée comme une entité similaire aux fins de l'application de cette option.

Le Mouvement Desjardins évalue actuellement l'incidence de ces modifications qui seront applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027.

CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

Adoption des modifications à l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* et à l'IFRS 9, *Instruments financiers*

Le 1er janvier 2026, le Mouvement Desjardins a adopté les modifications à l'IFRS 9, *Instruments financiers* de façon rétrospective, sans retraitement des périodes comparatives. Les modifications à l'IFRS 9 clarifient la date de comptabilisation et de décomptabilisation de certains actifs et passifs financiers. Également, elles clarifient et fournissent des indications supplémentaires pour évaluer si les flux de trésorerie liés à un actif financier correspondent exclusivement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû. Les principales méthodes comptables changées à la suite de l'adoption des modifications à l'IFRS 9 sont décrites ci-dessous, et les incidences rétrospectives de l'adoption des modifications à l'IFRS 9 ont été comptabilisées dans les soldes d'ouverture du bilan combiné au 1er janvier 2026 et sont présentées à la section « Incidence des changements de méthodes comptables » de la présente note.

Le Mouvement Desjardins a également adopté les modifications à l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir* qui ajoutent de nouvelles informations pour certains instruments dont les conditions contractuelles peuvent modifier les flux de trésorerie et qui améliorent la présentation des informations fournies sur les instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Les informations de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2026 sont présentées conformément à ces normes modifiées, alors que les informations de l'exercice comparatif sont présentées conformément aux normes qui étaient en vigueur avant le 1er janvier 2026 et conformément aux méthodes comptables décrites dans les états financiers combinés annuels de l'exercice terminé le 31 décembre 2025.

a) Actifs et passifs financiers

Décomptabilisation d'actifs et de passifs financiers

Un actif financier est décomptabilisé du bilan combiné à la date à laquelle les droits contractuels à ses flux de trésorerie expirent, lorsque les droits contractuels de recevoir ces flux de trésorerie sont conservés, mais que le Mouvement Desjardins a l'obligation de les verser à un tiers sous certaines conditions, ou lorsque le Mouvement Desjardins transfère les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie, et que la quasi-totalité des risques et des avantages liés à la propriété de l'actif a été transférée.

Un passif financier est décomptabilisé à la date de règlement, soit à la date à laquelle l'obligation qui lui est liée est exécutée, annulée ou expirée, ou avant cette date si l'exception permise est choisie pour un passif financier réglé en trésorerie au moyen d'un système de paiement électronique si, et seulement si, un ordre de paiement a été émis et que les critères liés à l'exception sont respectés. À cet égard, la direction doit faire appel à son jugement afin de déterminer à quel moment elle n'a plus la capacité pratique de révoquer, de faire opposition ou d'annuler l'ordre de paiement. Le Mouvement Desjardins a choisi d'appliquer cette exception.

Les autres méthodes comptables liées à la décomptabilisation des actifs et passifs financiers n'ont pas fait l'objet de modifications et sont décrites à la note 2 « Méthodes comptables » des états financiers combinés annuels de l'exercice terminé le 31 décembre 2025.

b) Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières

Le poste « Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières » comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie, lesquels regroupent entre autres les dépôts à la Banque du Canada, les dépôts auprès d'institutions financières, ainsi que certains titres à revenu fixe. Ces instruments financiers viennent à échéance à court terme, sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

NOTE 2 – MÉTHODES COMPTABLES (suite)

INCIDENCE DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

Adoption des modifications à l'IFRS 9, *Instruments financiers*

Les incidences rétrospectives de l'adoption des modifications à l'IFRS 9 ont été comptabilisées dans les soldes d'ouverture du bilan combiné du Mouvement Desjardins au 1er janvier 2026 et sont présentées dans le tableau suivant. Il n'y a eu aucune modification de classement des actifs financiers du Mouvement Desjardins au 1er janvier 2026.

	Solde au 31 décembre 2025	Adoption des modifications à l'IFRS 9	Solde d'ouverture au 1er janvier 2026
ACTIF			
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	5 848 $	(634) $	**5 214 $**
Valeurs mobilières	105 677	—	**105 677**
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	22 809	—	**22 809**
Prêts	314 703	(19)	**314 684**
Actif net des fonds distincts	34 079	—	**34 079**
Autres actifs	27 126	645	**27 771**
TOTAL DE L'ACTIF	510 242 $	(8) $	**510 234 $**
PASSIF			
Dépôts	329 494 $	(313) $	**329 181 $**
Passifs des contrats d'assurance	34 737	—	**34 737**
Autres passifs	98 889	305	**99 194**
Obligations subordonnées	4 810	—	**4 810**
TOTAL DU PASSIF	467 930 $	(8) $	**467 922 $**
CAPITAUX PROPRES	42 312 $	— $	**42 312 $**
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	510 242 $	(8) $	**510 234 $**

NOTE 3 – VALEUR COMPTABLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

CLASSEMENT ET VALEUR COMPTABLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable des actifs et des passifs financiers selon leur classement dans les catégories définies par les normes relatives aux instruments financiers :

	À la juste valeur par le biais du résultat net		À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global			
Au 30 septembre 2026	**Classés à la juste valeur par le biais du résultat net**	**Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net**	**Classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global[1]**	**Désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global**	**Coût amorti[1]**	**Total**
Actifs financiers						
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	443 $	32 $	772 $	— $	6 034 $	7 281 $
Valeurs mobilières	28 707	20 488	57 848	951	37	108 031
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	—	—	—	—	29 796	29 796
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes de crédit	—	1 543	—	—	329 855	331 398
Actif net des fonds distincts	37 365	—	—	—	(83)	37 282
Autres actifs financiers						
Instruments financiers dérivés[2]	13 165	—	—	—	—	13 165
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières	—	—	—	—	5 154	5 154
Autres	—	—	—	—	3 251	3 251
Total des actifs financiers	79 680 $	22 063 $	58 620 $	951 $	374 044 $	535 358 $
Passifs financiers						
Dépôts	— $	2 663 $	— $	— $	344 538 $	347 201 $
Autres passifs financiers						
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	16 571	—	—	—	—	16 571
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	—	—	—	—	21 911	21 911
Instruments financiers dérivés[2]	11 007	—	—	—	—	11 007
Sommes à payer aux clients, courtiers et institutions financières	—	—	—	—	18 597	18 597
Passif net des fonds distincts – Contrats d'investissement	—	—	—	—	33 853	33 853
Autres	35	—	—	—	8 271	8 306
Obligations subordonnées	—	—	—	—	4 923	4 923
Total des passifs financiers	27 613 $	2 663 $	— $	— $	432 093 $	462 369 $

(1) Au 30 septembre 2026, la provision pour pertes de crédit sur les valeurs mobilières au « Coût amorti » est négligeable et la provision pour pertes de crédit sur les valeurs mobilières « Classées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global » totalise 35 M$. Des informations détaillées sur la provision pour pertes de crédit sur les prêts sont présentées à la note 5 « Prêts et provision pour pertes de crédit ».

(2) Incluent des instruments financiers dérivés désignés comme instruments de couverture d'un montant de 1 641 M$ à l'actif et de 86 M$ au passif.

NOTE 3 – VALEUR COMPTABLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

CLASSEMENT ET VALEUR COMPTABLE DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

	À la juste valeur par le biais du résultat net		À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global			
Au 31 décembre 2025	Classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global[1]	Désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Coût amorti[1]	Total
Actifs financiers						
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	146 $	32 $	546 $	— $	5 124 $	5 848 $
Valeurs mobilières	25 370	21 014	58 169	1 082	42	105 677
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	—	—	—	—	22 809	22 809
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes de crédit	—	1 620	—	—	313 083	314 703
Actif net des fonds distincts	34 130	—	—	—	(51)	34 079
Autres actifs financiers						
Instruments financiers dérivés[2]	10 862	—	—	—	—	10 862
Sommes à recevoir des clients, courtiers et institutions financières	—	—	—	—	3 030	3 030
Autres	—	—	—	—	2 486	2 486
Total des actifs financiers	70 508 $	22 666 $	58 715 $	1 082 $	346 523 $	499 494 $
Passifs financiers						
Dépôts	— $	2 246 $	— $	— $	327 248 $	329 494 $
Autres passifs financiers						
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	15 913	—	—	—	—	15 913
Engagements relatifs aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	—	—	—	—	15 937	15 937
Instruments financiers dérivés[2]	8 861	—	—	—	—	8 861
Sommes à payer aux clients, courtiers et institutions financières	—	—	—	—	14 357	14 357
Passif net des fonds distincts – Contrats d'investissement	—	—	—	—	30 496	30 496
Autres	36	—	—	—	6 864	6 900
Obligations subordonnées	—	—	—	—	4 810	4 810
Total des passifs financiers	24 810 $	2 246 $	— $	— $	399 712 $	426 768 $

(1) Au 31 décembre 2025, la provision pour pertes de crédit sur les valeurs mobilières au « Coût amorti » est négligeable et la provision pour pertes de crédit sur les valeurs mobilières « Classées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global » totalise 24 M$. Des informations détaillées sur la provision pour pertes de crédit sur les prêts sont présentées à la note 5 « Prêts et provision pour pertes de crédit ».

(2) Incluent des instruments financiers dérivés désignés comme instruments de couverture d'un montant de 1 749 M$ à l'actif et de 131 M$ au passif.

Aucun reclassement significatif d'instruments financiers n'a été effectué au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2026 et de l'exercice terminé le 31 décembre 2025.

NOTE 4 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

DÉTERMINATION DE LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Pour une description des techniques d'évaluation et des données utilisées pour déterminer la juste valeur des principaux instruments financiers, se référer à la note 2 « Méthodes comptables » des états financiers combinés annuels. Aucun changement important n'a été apporté à nos techniques d'évaluation de la juste valeur au cours du trimestre. Le Mouvement Desjardins a mis en place des contrôles et procédures afin de s'assurer que l'évaluation des instruments financiers est appropriée et fiable.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La valeur comptable de certains instruments financiers évalués au coût amorti n'est pas une approximation raisonnable de la juste valeur. Ces instruments financiers sont présentés dans le tableau suivant :

	Au 30 septembre 2026		Au 31 décembre 2025	
	Valeur comptable	**Juste valeur**	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers				
Valeurs mobilières	**37 $**	**32 $**	42 $	37 $
Prêts, déduction faite de la provision pour pertes de crédit	**329 855**	**327 689**	313 083	313 581
Passifs financiers				
Dépôts	**344 538**	**346 078**	327 248	332 029
Obligations subordonnées	**4 923**	**5 022**	4 810	4 952
Autres passifs – Autres	**1 717**	**1 669**	1 735	1 722

HIÉRARCHIE DES JUSTES VALEURS

L'évaluation de la juste valeur est établie en fonction d'une hiérarchie à trois niveaux. Se référer à la note 4 « Juste valeur des instruments financiers » des états financiers combinés annuels, qui contient une description de ces trois niveaux.

HIÉRARCHIE DES INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2026, des actifs financiers d'un montant de 10 917 M$, évalués à la juste valeur par le biais du résultat net et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, ainsi que des engagements de 438 M$ relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert, ont été transférés du niveau 2 au niveau 1 de la hiérarchie des justes valeurs. Au cours de la même période, des actifs financiers d'un montant de 5 076 M$ classés selon les mêmes catégories, ainsi que des engagements de 38 M$ relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert, ont été transférés du niveau 1 au niveau 2. Ces transferts résultent de l'obtention d'informations plus précises ou de nouvelles informations en lien avec les prix ou les données relatifs à l'évaluation de la juste valeur et de l'évolution du caractère actif du marché.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2025, aucun transfert significatif imputable à des changements touchant l'évaluation fondée sur des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques n'a été effectué entre les niveaux 1 et 2 de la hiérarchie des instruments évalués à la juste valeur.

NOTE 4 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

HIÉRARCHIE DES INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR (suite)

Les tableaux suivants présentent la hiérarchie des instruments financiers évalués à la juste valeur au bilan combiné :

Au 30 septembre 2026	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	53 $	422 $	— $	475 $
Valeurs mobilières				
Créances émises ou garanties par des :				
Entités gouvernementales canadiennes	11 164	3	—	11 167
Entités gouvernementales provinciales et corps municipaux au Canada	10 721	5 053	—	15 774
Corps scolaires ou publics au Canada	6	75	—	81
Administrations publiques à l'étranger	—	1 722	—	1 722
Autres titres de créance	9 575	3 545	472	13 592
Titres de participation	3 011	172	3 676	6 859
	34 477	10 570	4 148	49 195
Prêts				
Hypothécaires résidentiels	—	—	926	926
Aux entreprises et aux gouvernements	—	—	617	617
	—	—	1 543	1 543
Actif net des fonds distincts	8 140	28 343	882	37 365
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	—	390	—	390
Contrats de change	—	2 705	—	2 705
Autres contrats	—	10 070	—	10 070
	—	13 165	—	13 165
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	42 670	52 500	6 573	101 743
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	94	678	—	772
Valeurs mobilières				
Créances émises ou garanties par des :				
Entités gouvernementales canadiennes	7 589	10 050	—	17 639
Entités gouvernementales provinciales et corps municipaux au Canada	23 990	4 391	—	28 381
Administrations publiques à l'étranger	30	115	—	145
Autres titres de créance	8 121	3 562	—	11 683
Titres de participation	881	—	70	951
	40 611	18 118	70	58 799
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	40 705	18 796	70	59 571
Total des actifs financiers	83 375 $	71 296 $	6 643 $	161 314 $
Passifs financiers				
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Dépôts	— $	2 663 $	— $	2 663 $
Autres passifs				
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	16 012	559	—	16 571
Autres	—	—	35	35
	16 012	3 222	35	19 269
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	—	886	—	886
Contrats de change	—	758	—	758
Autres contrats	—	9 363	—	9 363
	—	11 007	—	11 007
Total des passifs financiers	16 012 $	14 229 $	35 $	30 276 $

NOTE 4 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

HIÉRARCHIE DES INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR (suite)

Au 31 décembre 2025	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	10 $	168 $	— $	178 $
Valeurs mobilières				
Créances émises ou garanties par des :				
Entités gouvernementales canadiennes	10 180	—	—	10 180
Entités gouvernementales provinciales et corps municipaux au Canada	15 937	659	—	16 596
Corps scolaires ou publics au Canada	22	65	—	87
Administrations publiques à l'étranger	300	—	—	300
Autres titres de créance	428	11 953	435	12 816
Titres de participation	2 810	355	3 240	6 405
	29 677	13 032	3 675	46 384
Prêts				
Hypothécaires résidentiels	—	—	1 053	1 053
Aux entreprises et aux gouvernements	—	—	567	567
	—	—	1 620	1 620
Actif net des fonds distincts	8 974	24 356	800	34 130
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	—	285	—	285
Contrats de change	—	2 166	—	2 166
Autres contrats	—	8 411	—	8 411
	—	10 862	—	10 862
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	38 661	48 418	6 095	93 174
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	26	520	—	546
Valeurs mobilières				
Créances émises ou garanties par des :				
Entités gouvernementales canadiennes	13 053	9 111	—	22 164
Entités gouvernementales provinciales et corps municipaux au Canada	21 835	3 910	—	25 745
Administrations publiques à l'étranger	138	—	—	138
Autres titres de créance	1 656	8 466	—	10 122
Titres de participation	1 010	—	72	1 082
	37 692	21 487	72	59 251
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	37 718	22 007	72	59 797
Total des actifs financiers	76 379 $	70 425 $	6 167 $	152 971 $
Passifs financiers				
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Dépôts	— $	2 246 $	— $	2 246 $
Autres passifs				
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	14 599	1 314	—	15 913
Autres	—	—	36	36
	14 599	3 560	36	18 195
Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	—	365	—	365
Contrats de change	—	598	—	598
Autres contrats	—	7 898	—	7 898
	—	8 861	—	8 861
Total des passifs financiers	14 599 $	12 421 $	36 $	27 056 $

NOTE 4 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS CLASSÉS DANS LE NIVEAU 3

Le Mouvement Desjardins a mis en place divers contrôles et différentes procédures clés afin de s'assurer que l'évaluation des instruments financiers classés dans le niveau 3 est appropriée et fiable. Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2026, aucun changement important n'a été apporté aux contrôles et procédures clés, aux techniques d'évaluation, aux données non observables et aux intervalles de valeurs des données utilisées pour l'établissement de la juste valeur. Pour une description du processus d'évaluation des instruments financiers classés dans le niveau 3, se référer à la note 4 « Juste valeur des instruments financiers » des états financiers combinés annuels.

VARIATIONS DE LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS CLASSÉS DANS LE NIVEAU 3

Les tableaux suivants présentent les variations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 de la hiérarchie, soit ceux dont la juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation qui ne sont pas fondées principalement sur des données observables sur le marché :

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2026	Solde au début de la période	Gains / pertes réalisés comptabilisés en résultat net[1]	Gains / pertes non réalisés comptabilisés en résultat net[2]	Gains / pertes non réalisés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global[3]	Achats / Émissions / Autres	Ventes / Règlements / Autres	Solde à la fin de la période
Actifs financiers							
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net							
Valeurs mobilières							
Autres titres de créance							
Obligations hypothécaires	190 $	— $	(5) $	— $	— $	(14) $	171 $
Autres	245	—	16	—	58	(18)	301
Titres de participation	3 240	—	63	—	524	(151)	3 676
	3 675	—	74	—	582	(183)	4 148
Prêts							
Hypothécaires résidentiels	1 053	—	(26)	—	—	(101)	926
Aux entreprises et aux gouvernements	567	—	(17)	—	107	(40)	617
	1 620	—	(43)	—	107	(141)	1 543
Actif net des fonds distincts	800	1	16	—	126	(61)	882
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	6 095	1	47	—	815	(385)	6 573
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global							
Titres de participation	72	—	—	(2)	—	—	70
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	72	—	—	(2)	—	—	70
Total des actifs financiers	6 167 $	1 $	47 $	(2) $	815 $	(385) $	6 643 $
Passifs financiers							
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net							
Autres passifs – Autres							
Passif financier lié à des contreparties éventuelles	36 $	— $	13 $	— $	31 $	(45) $	35 $
Total des passifs financiers	36 $	— $	13 $	— $	31 $	(45) $	35 $

(1) Les gains ou pertes réalisés sur les actifs financiers classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés aux postes « Revenus (pertes) nets de placement d'assurance » et « Autres revenus (pertes) nets de placement » à l'état combiné du résultat.

(2) Les gains ou pertes non réalisés sur les actifs financiers classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés aux postes « Revenus (pertes) nets de placement d'assurance » et « Autres revenus (pertes) nets de placement », alors que les gains ou pertes non réalisés sur les passifs financiers « Classés à la juste valeur par le biais du résultat net » sont comptabilisés au poste « Autres revenus – Autres » à l'état combiné du résultat.

(3) Les gains ou pertes non réalisés sur les actifs financiers « Classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global » sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets non réalisés » sur les titres d'emprunt à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, alors que les gains ou pertes non réalisés sur les actifs financiers « Désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global » sont comptabilisés au poste « Variation nette des gains et des pertes sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global » à l'état combiné du résultat global.

NOTE 4 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS CLASSÉS DANS LE NIVEAU 3 (suite)

VARIATIONS DE LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS CLASSÉS DANS LE NIVEAU 3 (suite)

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2025	Solde au début de la période	Gains / pertes réalisés comptabilisés en résultat net[1]	Gains / pertes non réalisés comptabilisés en résultat net[2]	Gains / pertes non réalisés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global[3]	Transfert d'instruments vers (depuis) le niveau 3	Achats / Émissions / Autres	Ventes / Règlements / Autres	Solde à la fin de la période
Actifs financiers								
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net								
Valeurs mobilières								
Autres titres de créance								
Obligations hypothécaires	238 $	— $	3 $	— $	— $	— $	(21) $	220 $
Autres	178	—	9	—	—	66	(17)	236
Titres de participation	2 821	—	54	—	—	366	(67)	3 174
	3 237	—	66	—	—	432	(105)	3 630
Prêts								
Hypothécaires résidentiels	1 065	—	15	—	—	20	(32)	1 068
Aux entreprises et aux gouvernements	597	—	9	—	—	5	(30)	581
	1 662	—	24	—	—	25	(62)	1 649
Actif net des fonds distincts	751	4	—	—	(2)	227	(199)	781
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	5 650	4	90	—	(2)	684	(366)	6 060
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global								
Titres de participation	82	—	—	(23)	—	18	—	77
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	82	—	—	(23)	—	18	—	77
Total des actifs financiers	5 732 $	4 $	90 $	(23) $	(2) $	702 $	(366) $	6 137 $
Passifs financiers								
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net								
Autres passifs – Autres								
Passif financier lié à la contrepartie éventuelle	25 $	— $	17 $	— $	— $	— $	(13) $	29 $
Total des passifs financiers	25 $	— $	17 $	— $	— $	— $	(13) $	29 $

(1) Les gains ou pertes réalisés sur les actifs financiers classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés aux postes « Revenus (pertes) nets de placement d'assurance » et « Autres revenus (pertes) nets de placement » à l'état combiné du résultat.

(2) Les gains ou pertes non réalisés sur les actifs financiers classés ou désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés aux postes « Revenus (pertes) nets de placement d'assurance » et « Autres revenus (pertes) nets de placement », alors que les gains ou pertes non réalisés sur les passifs financiers « Classés à la juste valeur par le biais du résultat net » sont comptabilisés au poste « Autres revenus – Autres » à l'état combiné du résultat.

(3) Les gains ou pertes non réalisés sur les actifs financiers « Classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global » sont comptabilisés au poste « Gains (pertes) nets non réalisés » sur les titres d'emprunt à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, alors que les gains ou pertes non réalisés sur les actifs financiers « Désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global » sont comptabilisés au poste « Variation nette des gains et des pertes sur les titres de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global » à l'état combiné du résultat global.

NOTE 5 – PRÊTS ET PROVISION POUR PERTES DE CRÉDIT

EXPOSITION AU RISQUE DE CRÉDIT DES PRÊTS ET DES ÉLÉMENTS HORS BILAN

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable brute des prêts et le montant de l'exposition des éléments hors bilan pour lesquels le Mouvement Desjardins estime une provision pour pertes de crédit attendues en fonction de la qualité du crédit et de l'étape du modèle de dépréciation dans laquelle ils sont classés. Pour plus de renseignements sur la qualité du crédit selon les niveaux de risque, se référer au tableau 28 « Probabilités de défaut des particuliers par niveaux de risque » et au tableau 29 « Probabilités de défaut des entreprises, institutions financières et emprunteurs souverains par niveaux de risque » de la section 4.0 « Gestion des risques » du Rapport de gestion annuel 2025.

Prêts

	Non dépréciés		Dépréciés	
Au 30 septembre 2026	**Étape 1**	**Étape 2**	**Étape 3**	**Total**
Prêts hypothécaires résidentiels				
Excellent	**59 236 $**	**14 $**	**— $**	**59 250 $**
Très faible	**86 156**	**625**	**—**	**86 781**
Faible	**54 226**	**4 109**	**—**	**58 335**
Moyen	**2 634**	**2 272**	**—**	**4 906**
Élevé	**4**	**760**	**—**	**764**
Défaut	**—**	**617**	**463**	**1 080**
Total des prêts hypothécaires résidentiels assujettis aux pertes de crédit attendues	**202 256 $**	**8 397 $**	**463 $**	**211 116 $**
Prêts hypothécaires résidentiels à la juste valeur par le biais du résultat net[1]				**926**
Total des prêts hypothécaires résidentiels bruts	**202 256 $**	**8 397 $**	**463 $**	**212 042 $**
Provision pour pertes de crédit	**(50)**	**(34)**	**(38)**	**(122)**
Total des prêts hypothécaires résidentiels nets	**202 206 $**	**8 363 $**	**425 $**	**211 920 $**
Prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers				
Excellent	**5 934 $**	**— $**	**— $**	**5 934 $**
Très faible	**6 273**	**3**	**—**	**6 276**
Faible	**8 079**	**804**	**—**	**8 883**
Moyen	**1 151**	**820**	**—**	**1 971**
Élevé	**15**	**1 158**	**—**	**1 173**
Défaut	**—**	**32**	**268**	**300**
Total des prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers bruts	**21 452 $**	**2 817 $**	**268 $**	**24 537 $**
Provision pour pertes de crédit	**(97)**	**(225)**	**(186)**	**(508)**
Total des prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers nets	**21 355 $**	**2 592 $**	**82 $**	**24 029 $**
Prêts aux entreprises et aux gouvernements				
Risque acceptable				
Catégorie investissement	**30 493 $**	**179 $**	**— $**	**30 672 $**
Autre que catégorie investissement	**52 012**	**6 178**	**—**	**58 190**
Sous surveillance	**2 048**	**2 690**	**—**	**4 738**
En défaut	**—**	**204**	**1 918**	**2 122**
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements assujettis aux pertes de crédit attendues	**84 553 $**	**9 251 $**	**1 918 $**	**95 722 $**
Prêts aux entreprises et aux gouvernements à la juste valeur par le biais du résultat net[1]				**617**
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements bruts	**84 553 $**	**9 251 $**	**1 918 $**	**96 339 $**
Provision pour pertes de crédit	**(202)**	**(177)**	**(511)**	**(890)**
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements nets	**84 351 $**	**9 074 $**	**1 407 $**	**95 449 $**
Total des prêts bruts	**308 261 $**	**20 465 $**	**2 649 $**	**332 918 $**
Provision pour pertes de crédit	**(349)**	**(436)**	**(735)**	**(1 520)**
Total des prêts nets	**307 912 $**	**20 029 $**	**1 914 $**	**331 398 $**

(1) Les prêts à la juste valeur par le biais du résultat net ne sont pas assujettis aux pertes de crédit attendues.

NOTE 5 – PRÊTS ET PROVISION POUR PERTES DE CRÉDIT (suite)

EXPOSITION AU RISQUE DE CRÉDIT DES PRÊTS ET DES ÉLÉMENTS HORS BILAN (suite)

Prêts (suite)

	Non dépréciés		Dépréciés	
Au 31 décembre 2025	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Prêts hypothécaires résidentiels				
Excellent	60 114 $	18 $	— $	60 132 $
Très faible	81 047	1 094	—	82 141
Faible	46 288	3 317	—	49 605
Moyen	2 298	1 982	—	4 280
Élevé	3	793	—	796
Défaut	—	423	446	869
Total des prêts hypothécaires résidentiels assujettis aux pertes de crédit attendues	189 750 $	7 627 $	446 $	197 823 $
Prêts hypothécaires résidentiels à la juste valeur par le biais du résultat net[1]				1 053
Total des prêts hypothécaires résidentiels bruts	189 750 $	7 627 $	446 $	198 876 $
Provision pour pertes de crédit	(43)	(29)	(33)	(105)
Total des prêts hypothécaires résidentiels nets	189 707 $	7 598 $	413 $	198 771 $
Prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers				
Excellent	5 613 $	— $	— $	5 613 $
Très faible	6 327	2	—	6 329
Faible	8 439	608	—	9 047
Moyen	1 087	746	—	1 833
Élevé	11	1 292	—	1 303
Défaut	—	34	267	301
Total des prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers bruts	21 477 $	2 682 $	267 $	24 426 $
Provision pour pertes de crédit	(105)	(232)	(190)	(527)
Total des prêts à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers nets	21 372 $	2 450 $	77 $	23 899 $
Prêts aux entreprises et aux gouvernements				
Risque acceptable				
Catégorie investissement	29 629 $	205 $	— $	29 834 $
Autre que catégorie investissement	50 374	5 111	—	55 485
Sous surveillance	2 159	2 590	—	4 749
En défaut	—	172	1 968	2 140
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements assujettis aux pertes de crédit attendues	82 162 $	8 078 $	1 968 $	92 208 $
Prêts aux entreprises et aux gouvernements à la juste valeur par le biais du résultat net[1]				567
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements bruts	82 162 $	8 078 $	1 968 $	92 775 $
Provision pour pertes de crédit	(169)	(123)	(450)	(742)
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements nets	81 993 $	7 955 $	1 518 $	92 033 $
Total des prêts bruts	293 389 $	18 387 $	2 681 $	316 077 $
Provision pour pertes de crédit	(317)	(384)	(673)	(1 374)
Total des prêts nets	293 072 $	18 003 $	2 008 $	314 703 $

(1) Les prêts à la juste valeur par le biais du résultat net ne sont pas assujettis aux pertes de crédit attendues.

NOTE 5 – PRÊTS ET PROVISION POUR PERTES DE CRÉDIT (suite)

EXPOSITION AU RISQUE DE CRÉDIT DES PRÊTS ET DES ÉLÉMENTS HORS BILAN (suite)

Éléments hors bilan[1]

Au 30 septembre 2026	Non dépréciés		Dépréciés	Total
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	
Hypothécaires résidentiels, à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers				
Excellent	**53 236 $**	**— $**	**— $**	**53 236 $**
Très faible	**26 649**	**14**	**—**	**26 663**
Faible	**9 945**	**624**	**—**	**10 569**
Moyen	**438**	**454**	**—**	**892**
Élevé	**7**	**222**	**—**	**229**
Défaut	**—**	**16**	**54**	**70**
Total	**90 275 $**	**1 330 $**	**54 $**	**91 659 $**
Provision pour pertes de crédit	**(43)**	**(22)**	**—**	**(65)**
Total, déduction faite de la provision pour pertes de crédit	**90 232 $**	**1 308 $**	**54 $**	**91 594 $**
Entreprises et gouvernements				
Risque acceptable				
Catégorie investissement	**41 998 $**	**160 $**	**— $**	**42 158 $**
Autre que catégorie investissement	**17 980**	**1 631**	**—**	**19 611**
Sous surveillance	**324**	**497**	**—**	**821**
En défaut	**—**	**20**	**439**	**459**
Total	**60 302 $**	**2 308 $**	**439 $**	**63 049 $**
Provision pour pertes de crédit	**(34)**	**(24)**	**—**	**(58)**
Total, déduction faite de la provision pour pertes de crédit	**60 268 $**	**2 284 $**	**439 $**	**62 991 $**
Total des éléments hors bilan	**150 577 $**	**3 638 $**	**493 $**	**154 708 $**
Provision pour pertes de crédit	**(77)**	**(46)**	**—**	**(123)**
Total des éléments hors bilan, déduction faite de la provision pour pertes de crédit	**150 500 $**	**3 592 $**	**493 $**	**154 585 $**

Au 31 décembre 2025	Non dépréciés		Dépréciés	Total
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	
Hypothécaires résidentiels, à la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers				
Excellent	52 313 $	1 $	— $	52 314 $
Très faible	25 677	10	—	25 687
Faible	9 568	509	—	10 077
Moyen	361	436	—	797
Élevé	7	228	—	235
Défaut	—	8	60	68
Total	87 926 $	1 192 $	60 $	89 178 $
Provision pour pertes de crédit	(43)	(22)	—	(65)
Total, déduction faite de la provision pour pertes de crédit	87 883 $	1 170 $	60 $	89 113 $
Entreprises et gouvernements				
Risque acceptable				
Catégorie investissement	38 178 $	110 $	— $	38 288 $
Autre que catégorie investissement	17 818	1 438	—	19 256
Sous surveillance	335	526	—	861
En défaut	—	12	465	477
Total	56 331 $	2 086 $	465 $	58 882 $
Provision pour pertes de crédit	(29)	(17)	—	(46)
Total, déduction faite de la provision pour pertes de crédit	56 302 $	2 069 $	465 $	58 836 $
Total des éléments hors bilan	144 257 $	3 278 $	525 $	148 060 $
Provision pour pertes de crédit	(72)	(39)	—	(111)
Total des éléments hors bilan, déduction faite de la provision pour pertes de crédit	144 185 $	3 239 $	525 $	147 949 $

(1) Les engagements de prêts pour lesquels le Mouvement Desjardins estime une provision pour pertes de crédit attendues sont composés des engagements de crédit et des lettres de crédit documentaires, alors que les garanties financières pour lesquelles il estime une provision pour pertes de crédit attendues sont composées des garanties et des lettres de crédit de soutien.

NOTE 5 – PRÊTS ET PROVISION POUR PERTES DE CRÉDIT (suite)

PROVISION POUR PERTES DE CRÉDIT

Les tableaux suivants présentent les variations du solde de la provision pour pertes de crédit attendues sur les prêts et les éléments hors bilan :

	Non dépréciés		Dépréciés	Provision pour pertes de crédit
Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2026	**Étape 1**	**Étape 2**	**Étape 3**	
Hypothécaires résidentiels				
Solde au début de la période	**47 $**	**29 $**	**33 $**	**109 $**
Dotation à la provision pour pertes de crédit				
Transferts vers[1] :				
Étape 1	**18**	**(16)**	**(2)**	**—**
Étape 2	**(8)**	**14**	**(6)**	**—**
Étape 3	**—**	**(2)**	**2**	**—**
Réévaluation nette due aux transferts[2]	**(6)**	**6**	**18**	**18**
Changements des risques, paramètres et modèles[3]	**(17)**	**12**	**3**	**(2)**
Nouveaux montages ou nouvelles acquisitions[4]	**26**	**—**	**—**	**26**
Décomptabilisations et échéances[5]	**(6)**	**(7)**	**(11)**	**(24)**
Octrois (remboursements) nets[6]	**—**	**(1)**	**—**	**(1)**
	7	**6**	**4**	**17**
Radiations et recouvrements	**—**	**—**	**1**	**1**
Solde à la fin de la période	**54 $**	**35 $**	**38 $**	**127 $**
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers				
Solde au début de la période	**144 $**	**254 $**	**190 $**	**588 $**
Dotation à la provision pour pertes de crédit				
Transferts vers[1] :				
Étape 1	**158**	**(144)**	**(14)**	**—**
Étape 2	**(53)**	**100**	**(47)**	**—**
Étape 3	**(1)**	**(44)**	**45**	**—**
Réévaluation nette due aux transferts[2]	**(47)**	**41**	**242**	**236**
Changements des risques, paramètres et modèles[3]	**(99)**	**86**	**164**	**151**
Nouveaux montages ou nouvelles acquisitions[4]	**62**	**—**	**—**	**62**
Décomptabilisations et échéances[5]	**(23)**	**(39)**	**(87)**	**(149)**
Octrois (remboursements) nets[6]	**(5)**	**(8)**	**—**	**(13)**
	(8)	**(8)**	**303**	**287**
Radiations et recouvrements	**—**	**—**	**(307)**	**(307)**
Solde à la fin de la période	**136 $**	**246 $**	**186 $**	**568 $**
Aux entreprises et aux gouvernements				
Solde au début de la période	**198 $**	**140 $**	**450 $**	**788 $**
Dotation à la provision pour pertes de crédit				
Transferts vers[1] :				
Étape 1	**56**	**(55)**	**(1)**	**—**
Étape 2	**(49)**	**63**	**(14)**	**—**
Étape 3	**(1)**	**(17)**	**18**	**—**
Réévaluation nette due aux transferts[2]	**(28)**	**58**	**179**	**209**
Changements des risques, paramètres et modèles[3]	**(48)**	**38**	**88**	**78**
Nouveaux montages ou nouvelles acquisitions[4]	**162**	**—**	**—**	**162**
Décomptabilisations et échéances[5]	**(60)**	**(26)**	**(36)**	**(122)**
Octrois (remboursements) nets[6]	**6**	**—**	**(50)**	**(44)**
	38	**61**	**184**	**283**
Radiations et recouvrements	**—**	**—**	**(123)**	**(123)**
Solde à la fin de la période	**236 $**	**201 $**	**511 $**	**948 $**
Total des soldes à la fin de la période	**426 $**	**482 $**	**735 $**	**1 643 $**
Composition				
Prêts	**349 $**	**436 $**	**735 $**	**1 520 $**
Éléments hors bilan[7]	**77**	**46**	**—**	**123**

(1) Représentent les transferts d'une étape à l'autre avant la réévaluation des pertes de crédit attendues.

(2) Représente la réévaluation de la provision pour pertes de crédit attendues en raison des transferts d'une étape à l'autre.

(3) Représentent la variation de la provision due à des modifications des risques découlant de la modification des informations prospectives, du niveau de risque, des paramètres et des modèles, après les transferts d'une étape à l'autre.

(4) Représentent l'augmentation de la provision pour les nouveaux montages ou les nouvelles acquisitions de la période, y compris les prêts pour lesquels il y a eu une décomptabilisation et une comptabilisation d'un nouvel actif à la suite d'une modification des conditions.

(5) Représentent principalement la diminution de la provision pour les prêts entièrement remboursés, y compris les prêts pour lesquels il y a eu une décomptabilisation et une comptabilisation d'un nouvel actif à la suite d'une modification des conditions.

(6) Représentent les variations de la provision liées aux octrois et aux remboursements sur les prêts en cours.

(7) La provision pour pertes de crédit sur les éléments hors bilan est présentée dans les « Autres passifs – Autres » au bilan combiné.

NOTE 5 – PRÊTS ET PROVISION POUR PERTES DE CRÉDIT (suite)

PROVISION POUR PERTES DE CRÉDIT (suite)

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2025	Non dépréciés		Dépréciés	Provision pour pertes de crédit
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	
Hypothécaires résidentiels				
Solde au début de la période	42 $	26 $	30 $	98 $
Dotation à la provision pour pertes de crédit				
Transferts vers[1] :				
Étape 1	19	(16)	(3)	—
Étape 2	(8)	13	(5)	—
Étape 3	—	(2)	2	—
Réévaluation nette due aux transferts[2]	(6)	5	18	17
Changements des risques, paramètres et modèles[3]	(18)	12	(3)	(9)
Nouveaux montages ou nouvelles acquisitions[4]	21	—	—	21
Décomptabilisations et échéances[5]	(5)	(7)	(12)	(24)
Octrois (remboursements) nets[6]	—	(1)	—	(1)
	3	4	(3)	4
Radiations et recouvrements	—	—	4	4
Solde à la fin de la période	45 $	30 $	31 $	106 $
À la consommation, sur cartes de crédit et autres prêts aux particuliers				
Solde au début de la période	150 $	255 $	165 $	570 $
Dotation à la provision pour pertes de crédit				
Transferts vers[1] :				
Étape 1	187	(174)	(13)	—
Étape 2	(68)	115	(47)	—
Étape 3	(2)	(46)	48	—
Réévaluation nette due aux transferts[2]	(56)	58	233	235
Changements des risques, paramètres et modèles[3]	(110)	125	149	164
Nouveaux montages ou nouvelles acquisitions[4]	60	—	—	60
Décomptabilisations et échéances[5]	(18)	(38)	(72)	(128)
Octrois (remboursements) nets[6]	(1)	(6)	—	(7)
	(8)	34	298	324
Radiations et recouvrements	—	—	(286)	(286)
Solde à la fin de la période	142 $	289 $	177 $	608 $
Aux entreprises et aux gouvernements				
Solde au début de la période	151 $	181 $	420 $	752 $
Dotation à la provision pour pertes de crédit				
Transferts vers[1] :				
Étape 1	58	(57)	(1)	—
Étape 2	(43)	54	(11)	—
Étape 3	(4)	(17)	21	—
Réévaluation nette due aux transferts[2]	(29)	51	147	169
Changements des risques, paramètres et modèles[3]	(37)	(31)	87	19
Nouveaux montages ou nouvelles acquisitions[4]	131	—	—	131
Décomptabilisations et échéances[5]	(45)	(27)	(41)	(113)
Octrois (remboursements) nets[6]	10	(4)	(13)	(7)
	41	(31)	189	199
Radiations et recouvrements	—	—	(18)	(18)
Solde à la fin de la période	192 $	150 $	591 $	933 $
Total des soldes à la fin de la période	379 $	469 $	799 $	1 647 $
Composition				
Prêts	307 $	424 $	799 $	1 530 $
Éléments hors bilan[7]	72	45	—	117

(1) Représentent les transferts d'une étape à l'autre avant la réévaluation des pertes de crédit attendues.

(2) Représente la réévaluation de la provision pour pertes de crédit attendues en raison des transferts d'une étape à l'autre.

(3) Représentent la variation de la provision due à des modifications des risques découlant de la modification des informations prospectives, du niveau de risque, des paramètres et des modèles, après les transferts d'une étape à l'autre.

(4) Représentent l'augmentation de la provision pour les nouveaux montages ou les nouvelles acquisitions de la période, y compris les prêts pour lesquels il y a eu une décomptabilisation et une comptabilisation d'un nouvel actif à la suite d'une modification des conditions.

(5) Représentent principalement la diminution de la provision pour les prêts entièrement remboursés, y compris les prêts pour lesquels il y a eu une décomptabilisation et une comptabilisation d'un nouvel actif à la suite d'une modification des conditions.

(6) Représentent les variations de la provision liées aux octrois et aux remboursements sur les prêts en cours.

(7) La provision pour pertes de crédit sur les éléments hors bilan est présentée dans les « Autres passifs – Autres » au bilan combiné.

NOTE 5 – PRÊTS ET PROVISION POUR PERTES DE CRÉDIT (suite)

DONNÉES ET HYPOTHÈSES CLÉS

Les informations qui suivent constituent une mise à jour, depuis les derniers états financiers combinés annuels, des données et des hypothèses clés sur lesquelles repose l'évaluation de la provision pour pertes de crédit attendues. Pour plus de renseignements, se référer aux notes 2 « Méthodes comptables » et 7 « Prêts et provision pour pertes de crédit » des états financiers combinés annuels.

L'environnement macroéconomique reste hautement incertain, en particulier concernant l'évolution des relations commerciales avec les États-Unis, les tensions géopolitiques et le risque de correction boursière. La direction doit donc continuer de poser des jugements particulièrement complexes pour estimer la provision pour pertes de crédit attendues dans ce contexte. Des ajustements experts sont appliqués à l'évaluation de la provision pour pertes de crédit attendues afin de prendre en compte les facteurs de risque pertinents liés à l'environnement macroéconomique qui ne sont pas reflétés dans les modèles.

Les scénarios macroéconomiques établis aux fins du calcul de la provision pour pertes de crédit attendues incluent les intervalles de valeur suivants sur l'horizon de projection pour les variables les plus significatives sur les paramètres de risque de crédit :

Au 30 septembre 2026	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	12 prochains mois	Période prévisionnelle restante	12 prochains mois	Période prévisionnelle restante	12 prochains mois	Période prévisionnelle restante
Variables macroéconomiques[1]						
Produit intérieur brut (variation annualisée)	**1,2 %**	**1,3 %**	**2,0 %**	**1,6 %**	**(2,5) %**	**1,2 %**
Taux de chômage (moyenne)	**5,9 %**	**5,2 %**	**5,2 %**	**4,2 %**	**7,3 %**	**6,7 %**
Indice des prix à la consommation (variation annualisée)	**1,9 %**	**1,8 %**	**2,9 %**	**1,8 %**	**2,6 %**	**1,9 %**
Prix des maisons (variation annualisée)	**0,6 %**	**2,8 %**	**4,8 %**	**4,0 %**	**(16,8) %**	**3,4 %**
Écart de financement corporatif[2] (moyenne)	**105 p.b.**	**120 p.b.**	**85 p.b.**	**85 p.b.**	**205 p.b.**	**152 p.b.**
Indice boursier S&P/TSX[2] (variation annualisée)	**9,8 %**	**8,2 %**	**15,2 %**	**9,5 %**	**(31,1) %**	**8,6 %**

Au 31 décembre 2025	Scénario de base		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	12 prochains mois	Période prévisionnelle restante	12 prochains mois	Période prévisionnelle restante	12 prochains mois	Période prévisionnelle restante
Variables macroéconomiques[1]						
Produit intérieur brut (variation annualisée)	1,7 %	1,5 %	2,6 %	1,8 %	(1,5) %	1,3 %
Taux de chômage (moyenne)	5,5 %	4,5 %	5,2 %	3,9 %	6,7 %	6,1 %
Indice des prix à la consommation (variation annualisée)	1,8 %	2,0 %	3,3 %	2,1 %	2,2 %	2,0 %
Prix des maisons (variation annualisée)	2,2 %	2,9 %	5,2 %	4,1 %	(13,2) %	1,4 %
Écart de financement corporatif[2] (moyenne)	106 p.b.	118 p.b.	90 p.b.	90 p.b.	195 p.b.	153 p.b.
Indice boursier S&P/TSX[2] (variation annualisée)	10,3 %	7,0 %	16,1 %	8,0 %	(35,5) %	10,7 %

(1) Toutes les variables macroéconomiques sont relatives à l'économie québécoise, sauf indication contraire.

(2) Variables macroéconomiques relatives à l'économie canadienne.

NOTE 5 – PRÊTS ET PROVISION POUR PERTES DE CRÉDIT (suite)

DONNÉES ET HYPOTHÈSES CLÉS (suite)

À la suite de la nouvelle escalade des tarifs douaniers, le scénario de base a été ajusté à la baisse et prévoit maintenant une croissance économique demeurant faible d'ici la fin de 2026. Une accélération demeure toutefois en vue pour l'année 2027. Ce scénario suppose qu'une partie des tarifs récemment ajoutés pourrait être retirée l'an prochain à la suite de négociations entre le Canada et les États-Unis. Le taux de chômage au Québec devrait augmenter aux environs de 6 % d'ici la fin de 2026. Il devrait ensuite diminuer graduellement et repasser sous les 5 % d'ici 2030. La rareté de la main-d'œuvre contribuera à cette diminution du chômage. L'inflation devrait converger vers 2 % d'ici quelques trimestres. La Banque du Canada devrait maintenir le taux des fonds à un jour inchangé d'ici la fin de 2026, mais deux hausses de 25 points de base sont prévues en 2027 en raison d'une économie plus robuste. Cela ramènerait la politique monétaire canadienne plus près de sa position neutre. L'élan du marché de l'habitation s'essouffle au Québec, mais les prix des propriétés devraient continuer de croître modérément.

Le scénario pessimiste est un scénario de récession. Celle-ci pourrait découler d'une nouvelle escalade des tensions commerciales, du prolongement du choc pétrolier ou d'une plus forte volatilité des marchés financiers. Le PIB réel au Québec diminuerait de près de 3 % sur un horizon d'environ un an. Le taux de chômage augmenterait et il atteindrait un sommet de 8,2 % au Québec en 2027. Ce scénario fait aussi l'hypothèse que l'inflation augmenterait davantage à court terme en raison de nouveaux tarifs douaniers et d'un choc pétrolier prolongé. En conséquence, cela forcerait la Banque du Canada à relever à quelques reprises les taux d'intérêt. Le taux d'escompte atteindrait 3,25 % au premier trimestre de 2027, mais il serait réduit quelques trimestres plus tard en raison des pressions désinflationnistes générées par la récession. Les prévisions pour le marché de l'habitation sont aussi plus pessimistes dans ce scénario. La plus grande incertitude, notamment sur le marché de l'emploi, contribuerait à affaiblir la demande et les prix pour les propriétés résidentielles. La diminution des prix au Québec pourrait avoisiner 20 %.

Quant au scénario optimiste, il mise essentiellement sur une économie plus vigoureuse que dans le scénario de base, notamment favorisée par l'abandon de la plupart des tarifs douaniers actuellement en place. Un rebond plus marqué des investissements et des gains de productivité aiderait à stimuler la croissance économique. D'autres éléments, comme une fin rapide et durable des conflits en Ukraine et au Moyen-Orient, pourraient aussi soutenir l'économie mondiale. Selon ce scénario, le taux de chômage pourrait descendre aux environs de 4 % au Québec d'ici 2030. Les pressions inflationnistes seraient toutefois plus importantes que dans le scénario de base en raison d'une activité économique plus dynamique. La Banque du Canada pourrait devoir relever le taux d'escompte jusqu'à 3,75 % en 2027. À plus long terme, le taux d'escompte pourrait être ramené à 3,50 %, ce qui correspond au haut de la fourchette d'estimation du taux neutre de la Banque du Canada. Le prix moyen des maisons serait stimulé par un marché du travail plus vigoureux, mais freiné par les taux d'intérêt plus élevés. Au bout du compte, la croissance des prix des propriétés serait légèrement supérieure à ce qui est prévu dans le scénario de base.

L'évolution des perspectives économiques après le 30 septembre 2026 sera prise en compte dans l'estimation de la provision pour pertes de crédit attendues des prochaines périodes.

ANALYSE DE SENSIBILITÉ DE LA PROVISION POUR PERTES DE CRÉDIT SUR LES PRÊTS NON DÉPRÉCIÉS

Scénarios

Le montant de la provision pour pertes de crédit attendues dépend de la probabilité d'occurrence associée à chaque scénario. Le tableau suivant compare la provision pour pertes de crédit au titre des prêts et éléments hors bilan non dépréciés à la date de clôture, qui tient compte de la pondération probabiliste des trois scénarios, avec la provision pour pertes de crédit qui serait obtenue si une pondération de 100 % était attribuée à chaque scénario individuellement.

	Provision pour pertes de crédit sur les prêts et éléments hors bilan non dépréciés	
	Au 30 septembre 2026	Au 31 décembre 2025
Selon l'IFRS 9	**908 $**	812 $
Pondération de 100 % attribuée au scénario :		
De base	**763 $**	730 $
Optimiste	**667**	676
Pessimiste	**1 297**	1 078

Transferts entre les étapes

Le tableau suivant compare la provision pour pertes de crédit au titre des prêts et éléments hors bilan non dépréciés à la date de clôture avec la provision pour pertes de crédit qui serait obtenue si tous les prêts non dépréciés avaient été inclus à l'étape 1 du modèle de dépréciation.

	Provision pour pertes de crédit sur les prêts et éléments hors bilan non dépréciés	
	Au 30 septembre 2026	Au 31 décembre 2025
Selon l'IFRS 9	**908 $**	812 $
Si la totalité des prêts et éléments hors bilan non dépréciés étaient inclus à l'étape 1	**746 $**	674 $

NOTE 6 – DÉPÔTS ET OBLIGATIONS SUBORDONNÉES

DÉPÔTS

Les dépôts se composent de dépôts à vue, de dépôts à préavis et de dépôts à terme. Les dépôts à vue sont des dépôts portant intérêt ou non, constitués principalement des comptes dotés du privilège de chèques, et pour lesquels le Mouvement Desjardins n'a pas le droit d'exiger un préavis de retrait. Les dépôts à préavis sont des dépôts portant intérêt, constitués principalement des comptes d'épargne, et pour lesquels le Mouvement Desjardins peut légalement exiger un préavis de retrait. Les dépôts à terme sont des dépôts portant intérêt, constitués principalement des comptes de dépôt à terme fixe, des certificats de placement garanti ou d'autres instruments du même type dont les termes varient généralement d'un jour à 10 ans, et qui viennent à échéance à une date prédéterminée.

Le tableau ci-dessous présente la composition des dépôts :

	Au 30 septembre 2026				Au 31 décembre 2025			
	Dépôts à vue	**Dépôts à préavis**	**Dépôts à terme**	**Total**	Dépôts à vue	Dépôts à préavis	Dépôts à terme	Total
Particuliers	**71 958 $**	**3 914 $**	**96 603 $**	**172 475 $**	74 553 $	4 102 $	92 631 $	171 286 $
Entreprises et gouvernements	**73 750**	**116**	**100 510**	**174 376**	62 661	139	95 000	157 800
Institutions de dépôts	**329**	**—**	**21**	**350**	398	—	10	408
	146 037 $	**4 030 $**	**197 134 $**	**347 201 $**	137 612 $	4 241 $	187 641 $	329 494 $

OBLIGATIONS SUBORDONNÉES

Le 3 mars 2026, la Fédération a émis des billets subordonnés admissibles comme Fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (FPUNV) de la catégorie 2 pour un montant de 1 G$. Les billets portent intérêt à un taux fixe annuel de 3,856 % pour les cinq premières années et à un taux annuel égal au taux CORRA (*Canadian Overnight Repo Rate Average*) composé quotidiennement, majoré de 1,28 % jusqu'à leur échéance le 3 mars 2036. Ces billets sont rachetables au gré de l'émetteur à compter du 3 mars 2031 sous réserve de conditions et d'approbation préalable de l'autorité réglementaire.

Le 28 mai 2026, la Fédération a racheté des billets subordonnés admissibles comme FPUNV de la catégorie 2 d'un montant de 1 G$, échéant le 28 mai 2031, à un prix correspondant à leur valeur nominale, majoré des intérêts courus et impayés jusqu'au 28 mai 2026, exclusivement.

Le 4 juin 2026, la Fédération a émis des billets subordonnés admissibles comme FPUNV de la catégorie 2 pour un montant de 24 G de yens (JPY). Les billets portent intérêt à un taux fixe annuel de 2,901 % pour les cinq premières années et au taux swap semi-annuel TONA (*Tokyo Overnight Average Rate*) médian de terme de cinq ans majoré de 0,99 % jusqu'à leur échéance le 4 septembre 2036. Ces billets sont rachetables au gré de l'émetteur le 4 septembre 2031 sous réserve de conditions et d'approbation préalable de l'autorité réglementaire.

NOTE 7 – CONTRATS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE

COMPOSITION DES SOLDES AU BILAN

Sommaire du bilan

Le tableau suivant présente la composition des passifs des contrats d'assurance, ainsi que les actifs et passifs des contrats de réassurance :

	Au 30 septembre 2026			Au 31 décembre 2025		
	Activités d'assurance de personnes	**Activités d'assurance de dommages**	**Total**	Activités d'assurance de personnes	Activités d'assurance de dommages	Total
Passifs des contrats d'assurance						
Passifs des contrats d'assurance, excluant l'actif au titre des frais d'acquisition[1]	**26 118 $**	**7 909 $**	**34 027 $**	26 971 $	7 824 $	34 795 $
Actif au titre des frais d'acquisition	**(47)**	**—**	**(47)**	(58)	—	(58)
	26 071 $	**7 909 $**	**33 980 $**	26 913 $	7 824 $	34 737 $
Actifs des contrats de réassurance	**991 $**	**755 $**	**1 746 $**	992 $	771 $	1 763 $
Passifs des contrats de réassurance	**35 $**	**— $**	**35 $**	35 $	— $	35 $

(1) Le solde relatif à l'assurance de personnes inclut un montant de 3 389 M$ (3 547 M$ au 31 décembre 2025) correspondant à l'obligation envers les titulaires de fonds distincts et un montant de 333 M$ (417 M$ au 31 décembre 2025) en lien avec les garanties des fonds distincts.

NOTE 7 – CONTRATS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE (suite)

RÉSULTATS FINANCIERS D'ASSURANCE

Charges financières et revenus de placement

Les tableaux suivants présentent les revenus financiers (charges financières) d'assurance et le rendement tiré des actifs détenus dans le cadre des activités d'assurance.

	2026			2025		
Pour les périodes de trois mois terminées le 30 septembre	**Activités d'assurance de personnes**	**Activités d'assurance de dommages**	**Total**	Activités d'assurance de personnes	Activités d'assurance de dommages	Total
Rendement tiré des actifs détenus dans le cadre des activités d'assurance						
Revenus (pertes) nets de placement d'assurance						
Contrats d'assurance	**(925) $**	**5 $**	**(920) $**	445 $	233 $	678 $
Contrats de fonds distincts	**(3)**	**—**	**(3)**	191	—	191
	(928)	**5**	**(923)**	636	233	869
Variation nette des gains et des pertes de placement d'assurance comptabilisés à l'état combiné du résultat global	**(37)**	**(77)**	**(114)**	65	33	98
	(965)	**(72)**	**(1 037)**	701	266	967
Revenus financiers (charges financières) d'assurance et de réassurance nets						
Revenus financiers (charges financières) d'assurance nets						
Intérêts capitalisés	**(151)**	**(64)**	**(215)**	(153)	(61)	(214)
Effet lié aux changements de taux d'actualisation et autres hypothèses financières	**1 043**	**120**	**1 163**	(152)	(32)	(184)
Variation de la juste valeur des actifs sous-jacents des contrats avec participation directe :						
Contrats d'assurance	**17**	**—**	**17**	(49)	—	(49)
Contrats de fonds distincts	**3**	**—**	**3**	(191)	—	(191)
Effet de l'atténuation des risques financiers	**73**	**—**	**73**	31	—	31
Autres	**(9)**	**—**	**(9)**	(16)	—	(16)
	976	**56**	**1 032**	(530)	(93)	(623)
Revenus financiers (charges financières) de réassurance nets						
Intérêts capitalisés	**(1)**	**5**	**4**	7	5	12
Effet lié aux changements de taux d'actualisation et autres hypothèses financières	**(42)**	**(10)**	**(52)**	3	3	6
	(43)	**(5)**	**(48)**	10	8	18
	933	**51**	**984**	(520)	(85)	(605)
Total	**(32) $**	**(21) $**	**(53) $**	181 $	181 $	362 $
Composé de :						
Résultat financier d'assurance net à l'état combiné du résultat	**5 $**	**56 $**	**61 $**	116 $	148 $	264 $
Résultat financier d'assurance net à l'état combiné du résultat global	**(37)**	**(77)**	**(114)**	65	33	98

NOTE 7 – CONTRATS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE (suite)

RÉSULTATS FINANCIERS D'ASSURANCE (suite)

Charges financières et revenus de placement (suite)

	2026			2025		
Pour les périodes de neuf mois terminées le 30 septembre	**Activités d'assurance de personnes**	**Activités d'assurance de dommages**	**Total**	Activités d'assurance de personnes	Activités d'assurance de dommages	Total
Rendement tiré des actifs détenus dans le cadre des activités d'assurance						
Revenus (pertes) nets de placement d'assurance						
Contrats d'assurance	**(51) $**	**348 $**	**297 $**	837 $	566 $	1 403 $
Contrats de fonds distincts	**257**	**—**	**257**	346	—	346
	206	**348**	**554**	1 183	566	1 749
Variation nette des gains et des pertes de placement d'assurance comptabilisés à l'état combiné du résultat global	**(37)**	**(77)**	**(114)**	128	52	180
	169	**271**	**440**	1 311	618	1 929
Revenus financiers (charges financières) d'assurance et de réassurance nets						
Revenus financiers (charges financières) d'assurance nets						
Intérêts capitalisés	**(434)**	**(179)**	**(613)**	(475)	(187)	(662)
Effet lié aux changements de taux d'actualisation et autres hypothèses financières	**725**	**104**	**829**	71	(62)	9
Variation de la juste valeur des actifs sous-jacents des contrats avec participation directe :						
Contrats d'assurance	**(63)**	**—**	**(63)**	(96)	—	(96)
Contrats de fonds distincts	**(257)**	**—**	**(257)**	(346)	—	(346)
Effet de l'atténuation des risques financiers	**102**	**—**	**102**	77	—	77
Autres	**(33)**	**—**	**(33)**	(16)	—	(16)
	40	**(75)**	**(35)**	(785)	(249)	(1 034)
Revenus financiers (charges financières) de réassurance nets						
Intérêts capitalisés	**10**	**15**	**25**	19	19	38
Effet lié aux changements de taux d'actualisation et autres hypothèses financières	**(26)**	**(9)**	**(35)**	(12)	6	(6)
Autres	**—**	**—**	**—**	3	—	3
	(16)	**6**	**(10)**	10	25	35
	24	**(69)**	**(45)**	(775)	(224)	(999)
Total	**193 $**	**202 $**	**395 $**	536 $	394 $	930 $
Composé de :						
Résultat financier d'assurance net à l'état combiné du résultat	**230 $**	**279 $**	**509 $**	408 $	342 $	750 $
Résultat financier d'assurance net à l'état combiné du résultat global	**(37)**	**(77)**	**(114)**	128	52	180

NOTE 7 – CONTRATS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE (suite)

RAPPROCHEMENTS DES PASSIFS DES CONTRATS D'ASSURANCE

Les tableaux suivants présentent le rapprochement entre le solde d'ouverture et le solde de clôture du passif au titre de la couverture restante et du passif au titre des sinistres survenus.

Activités d'assurance de personnes

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2026	Couverture restante		Sinistres survenus Contrats évalués selon			Total
				Méthode de la répartition des primes		
	Excluant l'élément de perte	Élément de perte	Méthodes autres que la répartition des primes	Estimation de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement – risque non financier	
Solde du passif au début de la période	**21 665 $**	**248 $**	**373 $**	**4 563 $**	**122 $**	**26 971 $**
Revenus des activités d'assurance						
Contrats évalués selon l'approche fondée sur la juste valeur	**(787)**	**—**	**—**	**—**	**—**	**(787)**
Autres contrats	**(2 512)**	**—**	**—**	**—**	**—**	**(2 512)**
	(3 299)	**—**	**—**	**—**	**—**	**(3 299)**
Charges afférentes aux activités d'assurance						
Charges de sinistres survenus et autres charges d'assurance engagées	**—**	**(60)**	**822**	**1 678**	**4**	**2 444**
Amortissement des frais d'acquisition	**310**	**—**	**—**	**—**	**—**	**310**
Pertes et reprises de pertes sur contrats déficitaires	**—**	**60**	**—**	**—**	**—**	**60**
	310	**—**	**822**	**1 678**	**4**	**2 814**
Résultat des activités d'assurance	**(2 989)**	**—**	**822**	**1 678**	**4**	**(485)**
Charges financières (revenus financiers) d'assurance nets	**(56)**	**3**	**8**	**6**	**(1)**	**(40)**
Total des éléments comptabilisés à l'état combiné du résultat	**(3 045) $**	**3 $**	**830 $**	**1 684 $**	**3 $**	**(525) $**
Composants investissements	**(1 751)**	**—**	**774**	**977**	**—**	**—**
Flux de trésorerie						
Primes et autres sommes reçues	**4 259**	**—**	**—**	**—**	**—**	**4 259**
Frais d'acquisition payés	**(396)**	**—**	**—**	**—**	**—**	**(396)**
Sinistres et autres charges d'assurance payés (incluant les composants investissements)	**—**	**—**	**(1 584)**	**(2 607)**	**—**	**(4 191)**
Total des flux de trésorerie	**3 863 $**	**— $**	**(1 584) $**	**(2 607) $**	**— $**	**(328) $**
Solde du passif à la fin de la période	**20 732 $**	**251 $**	**393 $**	**4 617 $**	**125 $**	**26 118 $**

NOTE 7 – CONTRATS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE (suite)

Activités d'assurance de personnes (suite)

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2025	Couverture restante		Sinistres survenus Contrats évalués selon			
				Méthode de la répartition des primes		
	Excluant l'élément de perte	Élément de perte	Méthodes autres que la répartition des primes	Estimation de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement – risque non financier	Total
Solde du passif au début de la période	21 899 $	209 $	369 $	4 420 $	118 $	27 015 $
Revenus des activités d'assurance						
Contrats évalués selon l'approche fondée sur la juste valeur	(799)	—	—	—	—	(799)
Autres contrats	(2 420)	—	—	—	—	(2 420)
	(3 219)	—	—	—	—	(3 219)
Charges afférentes aux activités d'assurance						
Charges de sinistres survenus et autres charges d'assurance engagées	—	(36)	808	1 589	2	2 363
Amortissement des frais d'acquisition	295	—	—	—	—	295
Pertes et reprises de pertes sur contrats déficitaires	—	45	—	—	—	45
	295	9	808	1 589	2	2 703
Résultat des activités d'assurance	(2 924)	9	808	1 589	2	(516)
Charges financières (revenus financiers) d'assurance nets	628	6	7	140	4	785
Total des éléments comptabilisés à l'état combiné du résultat	(2 296) $	15 $	815 $	1 729 $	6 $	269 $
Composants investissements	(1 585)	—	659	926	—	—
Flux de trésorerie						
Primes et autres sommes reçues	4 250	—	—	—	—	4 250
Frais d'acquisition payés	(400)	—	—	—	—	(400)
Sinistres et autres charges d'assurance payés (incluant les composants investissements)	—	—	(1 475)	(2 485)	—	(3 960)
Total des flux de trésorerie	3 850 $	— $	(1 475) $	(2 485) $	— $	(110) $
Solde du passif à la fin de la période	21 868 $	224 $	368 $	4 590 $	124 $	27 174 $

NOTE 7 – CONTRATS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE (suite)

Activités d'assurance de dommages

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2026	Couverture restante		Sinistres survenus		Total
	Excluant l'élément de perte	Élément de perte	Estimation de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement – risque non financier	
Solde du passif au début de la période	**212 $**	**257 $**	**6 838 $**	**517 $**	**7 824 $**
Revenus des activités d'assurance	**(6 188)**	**—**	**—**	**—**	**(6 188)**
Charges afférentes aux activités d'assurance					
Charges de sinistres survenus et autres charges d'assurance engagées	**—**	**(305)**	**4 470**	**139**	**4 304**
Amortissement des frais d'acquisition	**967**	**—**	**—**	**—**	**967**
Variations liées aux sinistres survenus lors d'exercices antérieurs	**—**	**—**	**(436)**	**(132)**	**(568)**
Pertes et reprises de pertes sur contrats déficitaires	**—**	**220**	**—**	**—**	**220**
	967	**(85)**	**4 034**	**7**	**4 923**
Résultat des activités d'assurance	**(5 221)**	**(85)**	**4 034**	**7**	**(1 265)**
Charges financières (revenus financiers) d'assurance nets	**—**	**—**	**70**	**5**	**75**
Total des éléments comptabilisés à l'état combiné du résultat	**(5 221) $**	**(85) $**	**4 104 $**	**12 $**	**(1 190) $**
Flux de trésorerie					
Primes et autres sommes reçues	**6 213**	**—**	**—**	**—**	**6 213**
Frais d'acquisition payés	**(1 006)**	**—**	**—**	**—**	**(1 006)**
Sinistres et autres charges d'assurance payés (incluant les composants investissements)	**—**	**—**	**(3 932)**	**—**	**(3 932)**
Total des flux de trésorerie	**5 207 $**	**— $**	**(3 932) $**	**— $**	**1 275 $**
Solde du passif à la fin de la période	**198 $**	**172 $**	**7 010 $**	**529 $**	**7 909 $**

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2025	Couverture restante		Sinistres survenus		Total
	Excluant l'élément de perte	Élément de perte	Estimation de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement – risque non financier	
Solde du passif au début de la période	269 $	196 $	6 606 $	505 $	7 576 $
Revenus des activités d'assurance	(5 907)	—	—	—	(5 907)
Charges afférentes aux activités d'assurance					
Charges de sinistres survenus et autres charges d'assurance engagées	—	(299)	4 105	131	3 937
Amortissement des frais d'acquisition	883	—	—	—	883
Variations liées aux sinistres survenus lors d'exercices antérieurs	—	—	(340)	(125)	(465)
Pertes et reprises de pertes sur contrats déficitaires	—	455	—	—	455
	883	156	3 765	6	4 810
Résultat des activités d'assurance	(5 024)	156	3 765	6	(1 097)
Charges financières (revenus financiers) d'assurance nets	—	—	231	18	249
Total des éléments comptabilisés à l'état combiné du résultat	(5 024) $	156 $	3 996 $	24 $	(848) $
Flux de trésorerie					
Primes et autres sommes reçues	5 902	—	—	—	5 902
Frais d'acquisition payés	(938)	—	—	—	(938)
Sinistres et autres charges d'assurance payés (incluant les composants investissements)	—	—	(3 697)	—	(3 697)
Total des flux de trésorerie	4 964 $	— $	(3 697) $	— $	1 267 $
Solde du passif à la fin de la période	209 $	352 $	6 905 $	529 $	7 995 $

NOTE 7 – CONTRATS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE (suite)

Les tableaux suivants présentent le rapprochement entre le solde d'ouverture et le solde de clôture des composantes d'évaluation des passifs des contrats d'assurance non évalués selon la méthode de la répartition des primes.

Activités d'assurance de personnes

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2026	Estimation de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement – risque non financier	Marge sur services contractuels		Total
			Contrats évalués selon l'approche fondée sur la juste valeur	Autres contrats	
Solde du passif au début de la période	**19 066 $**	**774 $**	**2 395 $**	**204 $**	**22 439 $**
Variations liées aux services rendus au cours de la période					
Montant de la marge sur services contractuels	—	—	(143)	(11)	(154)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour les risques expirés	—	(37)	—	—	(37)
Ajustements liés à l'expérience	(36)	—	—	—	(36)
	(36)	(37)	(143)	(11)	(227)
Variations liées aux services futurs					
Changements dans les estimations qui ajustent la marge sur services contractuels	(42)	(15)	72	(15)	—
Changements dans les estimations qui entrainent des pertes ou reprises de pertes sur contrats déficitaires	6	(1)	—	—	5
Contrats comptabilisés initialement au cours de la période	(86)	30	—	62	6
	(122)	14	72	47	11
Résultat des activités d'assurance	(158)	(23)	(71)	36	(216)
Charges financières (revenus financiers) d'assurance nets	(74)	(12)	33	6	(47)
Total des éléments comptabilisés à l'état combiné du résultat	**(232) $**	**(35) $**	**(38) $**	**42 $**	**(263) $**
Flux de trésorerie					
Primes et autres sommes reçues	1 099	—	—	—	1 099
Frais d'acquisition payés	(111)	—	—	—	(111)
Sinistres et autres charges d'assurance payés (incluant les composants investissements)	(1 583)	—	—	—	(1 583)
Total des flux de trésorerie	**(595) $**	**— $**	**— $**	**— $**	**(595) $**
Solde du passif à la fin de la période	**18 239 $**	**739 $**	**2 357 $**	**246 $**	**21 581 $**

NOTE 7 – CONTRATS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE (suite)

Activités d'assurance de personnes (suite)

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2025	Estimation de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement – risque non financier	Marge sur services contractuels – Contrats évalués selon l'approche fondée sur la juste valeur	Marge sur services contractuels – Autres contrats	Total
Solde du passif au début de la période	18 999 $	785 $	2 695 $	143 $	22 622 $
Variations liées aux services rendus au cours de la période					
Montant de la marge sur services contractuels	—	—	(153)	(7)	(160)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour les risques expirés	—	(34)	—	—	(34)
Ajustements liés à l'expérience	(24)	—	—	—	(24)
	(24)	(34)	(153)	(7)	(218)
Variations liées aux services futurs					
Changements dans les estimations qui ajustent la marge sur services contractuels	29	13	(36)	(6)	—
Changements dans les estimations qui entrainent des pertes ou reprises de pertes sur contrats déficitaires	9	(2)	—	—	7
Contrats comptabilisés initialement au cours de la période	(89)	32	—	60	3
	(51)	43	(36)	54	10
Résultat des activités d'assurance	(75)	9	(189)	47	(208)
Charges financières (revenus financiers) d'assurance nets	588	9	38	5	640
Total des éléments comptabilisés à l'état combiné du résultat	513 $	18 $	(151) $	52 $	432 $
Flux de trésorerie					
Primes et autres sommes reçues	1 204	—	—	—	1 204
Frais d'acquisition payés	(122)	—	—	—	(122)
Sinistres et autres charges d'assurance payés (incluant les composants investissements)	(1 474)	—	—	—	(1 474)
Total des flux de trésorerie	(392) $	— $	— $	— $	(392) $
Solde du passif à la fin de la période	19 120 $	803 $	2 544 $	195 $	22 662 $

NOTE 8 – CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Le tableau suivant présente les principaux éléments du poste « Cumul des autres éléments du résultat global » (nets d'impôts) :

	Au 30 septembre 2026		Au 31 décembre 2025	
	Part revenant au Groupe	**Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle**	Part revenant au Groupe	Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle
Éléments qui seront reclassés ultérieurement à l'état combiné du résultat				
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres d'emprunt classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global[1]	**81 $**	**— $**	356 $	4 $
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	**(406)**	**—**	336	—
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur conversion d'un investissement net dans un établissement à l'étranger	**15**	**—**	—	—
Cumul des autres éléments du résultat global	**(310) $**	**— $**	692 $	4 $

(1) Tiennent compte d'une provision pour pertes de crédit de 35 M$ au 30 septembre 2026 (24 M$ au 31 décembre 2025) sur les valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

NOTE 9 – GESTION DU CAPITAL

L'objectif du Mouvement Desjardins en matière de gestion du capital est de veiller à la santé financière et à la pérennité du Groupe coopératif Desjardins. Pour favoriser le maintien d'un niveau et d'une structure de fonds propres permettant de conserver la confiance des membres et clients et d'optimiser le coût financier du capital, l'organisation a une structure de capital cible qui tient compte des exigences réglementaires de l'industrie bancaire, des ambitions du Mouvement Desjardins quant au maintien de ses cotes de crédit ainsi que du profil de risque de l'organisation et de ses composantes. La structure cible est mise à jour en fonction de l'évolution des facteurs qui précèdent et approuvée annuellement par le conseil d'administration de la Fédération.

Les ratios de fonds propres du Mouvement Desjardins sont calculés selon la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital* émise par l'AMF et applicable notamment aux coopératives de services financiers.

Désigné comme une institution financière d'importance systémique intérieure par l'AMF, le Mouvement Desjardins est assujetti à un supplément de fonds propres de 1,0 % et doit maintenir un ratio minimal de fonds propres de la catégorie 1A de 8,0 %. Son ratio de fonds propres de la catégorie 1 et son ratio du total des fonds propres doivent respectivement être supérieurs à 9,5 % et à 11,5 %. Ces ratios incluent une réserve de conservation de 2,5 %. Par ailleurs, l'AMF exige que le Mouvement Desjardins respecte un ratio de levier financier minimal de 3,5 %.

Le Mouvement Desjardins doit également satisfaire aux exigences de la *Ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes* (*Total Loss Absorbing Capacity* ou TLAC) émise par l'AMF. Le ratio TLAC et le ratio de levier TLAC sont calculés conformément à cette ligne directrice. Celle-ci s'applique au groupe de résolution qui est réputé être le Mouvement Desjardins excluant la CDO. Le Mouvement Desjardins doit maintenir un ratio TLAC d'au moins 21,5 % et un ratio de levier TLAC d'au moins 6,75 %.

Au 30 septembre 2026, le Mouvement Desjardins respecte toutes les exigences réglementaires de l'AMF en matière de capital.

Le tableau suivant présente le solde des fonds propres réglementaires et de la capacité d'absorption des pertes (TLAC) disponible, les actifs pondérés en fonction des risques ainsi que les ratios réglementaires :

(en millions de dollars et en pourcentage)	**Au 30 septembre 2026**	Au 31 décembre 2025
Fonds propres et autres instruments TLAC		
Fonds propres de la catégorie 1A	**38 031 $**	36 468 $
Fonds propres de la catégorie 1	**38 031**	36 468
Total des fonds propres	**41 782**	40 082
Capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) disponible[1]	**57 485**	53 170
Actifs pondérés en fonction des risques		
Risque de crédit	**126 224**	125 293
Risque de marché	**4 754**	4 504
Risque opérationnel	**24 857**	23 884
Total des actifs pondérés en fonction des risques	**155 835 $**	153 681 $
Total des actifs pondérés en fonction des risques aux fins du ratio TLAC[1]	**149 962**	148 562
Exposition du ratio de levier	**504 664**	468 023
Exposition du ratio de levier TLAC[1]	**494 117**	459 957
Ratios		
Fonds propres de la catégorie 1A	**24,4 %**	23,7 %
Fonds propres de la catégorie 1	**24,4**	23,7
Total des fonds propres	**26,8**	26,1
TLAC[1]	**38,3**	35,8
Levier	**7,5**	7,8
Levier TLAC[1]	**11,6**	11,6

(1) Donnée calculée au niveau du groupe de résolution qui est réputé être le Mouvement Desjardins excluant la CDO.

NOTE 10 – REVENU NET D'INTÉRÊTS ET AUTRES REVENUS (PERTES) NETS DE PLACEMENT

REVENU NET D'INTÉRÊTS

Le tableau suivant présente la ventilation du revenu net d'intérêts en fonction du classement des actifs et passifs financiers :

	Pour les périodes de trois mois terminées le 30 septembre		Pour les périodes de neuf mois terminées le 30 septembre	
	2026	2025	**2026**	2025
Revenu d'intérêts sur les actifs financiers				
Au coût amorti	**4 168 $**	3 957 $	**12 093 $**	11 671 $
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	**395**	444	**1 171**	1 346
À la juste valeur par le biais du résultat net	**183**	148	**525**	422
	4 746	4 549	**13 789**	13 439
Frais d'intérêts sur les passifs financiers				
Au coût amorti	**2 243**	2 289	**6 515**	6 924
À la juste valeur par le biais du résultat net	**158**	123	**443**	387
	2 401	2 412	**6 958**	7 311
	2 345 $	2 137 $	**6 831 $**	6 128 $

AUTRES REVENUS (PERTES) NETS DE PLACEMENT

Les tableaux suivants présentent la ventilation des revenus (pertes) nets de placement en fonction du classement des actifs et passifs financiers :

	2026			2025		
Pour les périodes de trois mois terminées le 30 septembre	**Produits nets d'intérêts et dividendes**	**Variation de juste valeur et autres**	**Total**	Produits nets d'intérêts et dividendes	Variation de juste valeur et autres	Total
Autres revenus (pertes) nets de placement sur les actifs et passifs financiers						
Classés à la juste valeur par le biais du résultat net	**27 $**	**(24) $**	**3 $**	(51) $	94 $	43 $
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	**—**	**(5)**	**(5)**	—	(96)	(96)
Classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	**10**	**(30)**	**(20)**	11	(5)	6
Au coût amorti et autres	**(6)**	**—**	**(6)**	(8)	—	(8)
	31 $	**(59) $**	**(28) $**	(48) $	(7) $	(55) $

	2026			2025		
Pour les périodes de neuf mois terminées le 30 septembre	**Produits nets d'intérêts et dividendes**	**Variation de juste valeur et autres**	**Total**	Produits nets d'intérêts et dividendes	Variation de juste valeur et autres	Total
Autres revenus (pertes) nets de placement sur les actifs et passifs financiers						
Classés à la juste valeur par le biais du résultat net	**(16) $**	**182 $**	**166 $**	(165) $	337 $	172 $
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	**—**	**(194)**	**(194)**	—	(185)	(185)
Classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	**28**	**5**	**33**	32	(26)	6
Au coût amorti et autres	**(20)**	**—**	**(20)**	(51)	—	(51)
	(8) $	**(7) $**	**(15) $**	(184) $	126 $	(58) $

NOTE 11 – INFORMATION SECTORIELLE

RÉSULTATS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

Les tableaux suivants présentent un sommaire des résultats financiers du Mouvement Desjardins par secteurs d'activité :

Pour les périodes de trois mois terminées le 30 septembre	Particuliers et Entreprises		Gestion de patrimoine et Assurance de personnes		Assurance de dommages		Autres		Combiné	
	2026	2025[1]	**2026**	2025	**2026**	2025	**2026**	2025[1]	**2026**	2025
Revenu net d'intérêts	**2 286 $**	2 007 $	**93 $**	78 $	**— $**	— $	**(34) $**	52 $	**2 345 $**	2 137 $
Revenu net lié aux activités d'assurance	**—**	—	**162**	226	**492**	559	**8**	19	**662**	804
Autres revenus	**697**	650	**911**	717	**(1)**	(3)	**(184)**	(183)	**1 423**	1 181
Revenu net total	**2 983**	2 657	**1 166**	1 021	**491**	556	**(210)**	(112)	**4 430**	4 122
Dotation (recouvrement) à la provision pour pertes de crédit	**218**	112	**2**	—	**1**	—	**—**	—	**221**	112
Frais autres que d'intérêts nets	**1 722**	1 758	**965**	807	**108**	115	**(114)**	(143)	**2 681**	2 537
Excédents d'exploitation	**1 043**	787	**199**	214	**382**	441	**(96)**	31	**1 528**	1 473
Impôts sur les excédents	**292**	203	**61**	40	**101**	110	**(43)**	5	**411**	358
Excédents avant ristournes aux membres	**751**	584	**138**	174	**281**	331	**(53)**	26	**1 117**	1 115
Ristournes aux membres nettes de l'impôt recouvré	**112**	84	**—**	—	**—**	—	**—**	—	**112**	84
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	**639 $**	500 $	**138 $**	174 $	**281 $**	331 $	**(53) $**	26 $	**1 005 $**	1 031 $
dont :										
Part revenant au Groupe	**639 $**	500 $	**138 $**	174 $	**248 $**	297 $	**(53) $**	26 $	**972 $**	997 $
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	**—**	—	**—**	—	**33**	34	**—**	—	**33**	34

(1) En 2026, des changements ont été apportés au modèle d'allocation du revenu net d'intérêts entre les secteurs. Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2025, ces changements auraient résulté en une augmentation de 52 M$ du « Revenu net d'intérêts » et une baisse de 44 M$ des « Autres revenus » du secteur Particuliers et Entreprises, et d'une variation inverse des mêmes postes de la rubrique Autres. Les données comparatives n'ont pas été retraitées.

NOTE 11 – INFORMATION SECTORIELLE (suite)

RÉSULTATS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ (suite)

Pour les périodes de neuf mois terminées le 30 septembre	Particuliers et Entreprises		Gestion de patrimoine et Assurance de personnes		Assurance de dommages		Autres		Combiné	
	2026	2025[1]	**2026**	2025	**2026**	2025	**2026**	2025[1]	**2026**	2025
Revenu net d'intérêts	**6 601 $**	5 745 $	**266 $**	216 $	**— $**	— $	**(36) $**	167 $	**6 831 $**	6 128 $
Revenu net lié aux activités d'assurance	**—**	—	**646**	829	**1 384**	1 257	**70**	87	**2 100**	2 173
Autres revenus	**2 060**	1 992	**2 587**	2 104	**(7)**	(12)	**(417)**	(490)	**4 223**	3 594
Revenu net total	**8 661**	7 737	**3 499**	3 149	**1 377**	1 245	**(383)**	(236)	**13 154**	11 895
Dotation (recouvrement) à la provision pour pertes de crédit	**585**	527	**11**	(1)	**2**	(1)	**—**	—	**598**	525
Frais autres que d'intérêts nets	**5 385**	5 385	**2 796**	2 432	**375**	348	**(425)**	(434)	**8 131**	7 731
Excédents d'exploitation	**2 691**	1 825	**692**	718	**1 000**	898	**42**	198	**4 425**	3 639
Impôts sur les excédents	**700**	472	**172**	150	**262**	226	**1**	38	**1 135**	886
Excédents avant ristournes aux membres	**1 991**	1 353	**520**	568	**738**	672	**41**	160	**3 290**	2 753
Ristournes aux membres nettes de l'impôt recouvré	**334**	252	**—**	—	**—**	—	**—**	—	**334**	252
Excédents nets de la période après ristournes aux membres	**1 657 $**	1 101 $	**520 $**	568 $	**738 $**	672 $	**41 $**	160 $	**2 956 $**	2 501 $
dont :										
Part revenant au Groupe	**1 657 $**	1 101 $	**518 $**	568 $	**656 $**	600 $	**41 $**	160 $	**2 872 $**	2 429 $
Part revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	**—**	—	**2**	—	**82**	72	**—**	—	**84**	72

(1) En 2026, des changements ont été apportés au modèle d'allocation du revenu net d'intérêts entre les secteurs. Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2025, ces changements auraient résulté en une augmentation de 212 M$ du « Revenu net d'intérêts » et une baisse de 97 M$ des « Autres revenus » du secteur Particuliers et Entreprises, et d'une variation inverse des mêmes postes de la rubrique Autres. Les données comparatives n'ont pas été retraitées.

ACTIFS SECTORIELS

	Particuliers et Entreprises	Gestion de patrimoine et Assurance de personnes	Assurance de dommages	Autres	Combiné
Au 30 septembre 2026	**406 551 $**	**90 203 $**	**14 047 $**	**36 429 $**	**547 230 $**
Au 31 décembre 2025	384 301 $	82 940 $	14 226 $	28 775 $	510 242 $

NOTE 12 – ACQUISITION IMPORTANTE

Le 23 mars 2026, par l'entremise de Desjardins Gestion internationale d'actifs (DGIA), une filiale indirecte de la Fédération, le Mouvement Desjardins a complété l'acquisition de la totalité des actions en circulation de Guardian Capital Group Limited (Guardian), une société mondiale de gestion de placement desservant une clientèle institutionnelle, individuelle et privée, qui était cotée en bourse. Cette acquisition augmente les actifs sous gestion du Mouvement Desjardins, renforce sa présence sur le marché canadien de la gestion d'actifs et soutient son développement à l'international.

Cette transaction répond à la définition d'un regroupement d'entreprises et a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. La détermination de la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris ainsi que de la contrepartie transférée demeure provisoire et pourrait être ajustée au cours de la période d'évaluation. Au 30 septembre 2026, le Mouvement Desjardins a révisé la répartition du prix d'acquisition afin de refléter l'obtention de nouvelles informations sur des faits et circonstances qui existaient à la date d'acquisition et qui, si elles avaient été connues à cette date, auraient eu une incidence sur les montants initialement comptabilisés dans les états financiers combinés intermédiaires. En conséquence, certains montants présentés à titre provisoire ont été ajustés. La comptabilisation du regroupement d'entreprises sera complétée au cours du prochain trimestre.

L'estimation de la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris à la date d'acquisition est présentée ci-dessous :

	Au 23 mars 2026 Données provisoires	Ajustements	Au 23 mars 2026 Données mises à jour
Actifs identifiables nets acquis			
Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	**705 $**	**88 $**	**793 $**
Titres à la juste valeur par le biais du résultat net	**622**	**(100)**	**522**
Actifs au titre de droits d'utilisation	**47**	**—**	**47**
Immobilisations corporelles	**5**	**—**	**5**
Immobilisations incorporelles	**109**	**—**	**109**
Actifs d'impôt différé	**23**	**—**	**23**
Participations dans les entreprises mises en équivalence	**—**	**206**	**206**
Autres actifs – Autres	**106**	**—**	**106**
Dépôts	**(77)**	**—**	**(77)**
Engagements relatifs aux valeurs mobilières vendues à découvert	**(24)**	**—**	**(24)**
Obligations locatives	**(47)**	**—**	**(47)**
Passifs d'impôt différé	**(6)**	**—**	**(6)**
Autres passifs – Autres	**(226)**	**(194)**	**(420)**
	1 237	**—**	**1 237**
Goodwill	**434**	**—**	**434**
Total des actifs identifiables nets acquis et goodwill	**1 671 $**	**— $**	**1 671 $**
Contrepartie transférée			
Trésorerie et équivalents de trésorerie acquis	**705 $**	**88 $**	**793 $**
Trésorerie nette utilisée pour l'acquisition	**876**	**(88)**	**788**
Émission d'actions ordinaires[1]	**90**	**—**	**90**
Contrepartie de l'acquisition	**1 671 $**	**— $**	**1 671 $**

(1) DGIA a émis 994 447 actions ordinaires, d'une valeur totale de 90 M$, représentant 10 % de ses actions avec droit de vote. La juste valeur des actions ordinaires émises en contrepartie a été déterminée selon l'approche par le marché, en utilisant des multiples observés pour des sociétés comparables.

Le goodwill est attribuable aux synergies devant résulter de l'acquisition de Guardian par le Mouvement Desjardins. Le goodwill n'est pas déductible aux fins de l'impôt.

Depuis l'acquisition, la contribution des activités de Guardian au « Revenu net total » du Mouvement Desjardins s'élève à 171 M$. L'incidence de cette acquisition sur les « Excédents nets de la période après ristournes aux membres » n'est pas significative. Si l'acquisition avait eu lieu au début de l'exercice, la contribution de Guardian aurait plutôt fait augmenter le « Revenu net total » de 242 M$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2026, sans incidence significative sur les « Excédents nets de la période après ristournes aux membres ».

IMPACT SUR LA DÉTENTION DANS LES FILIALES

À la suite de l'émission d'actions par DGIA, les capitaux propres attribuables au Mouvement Desjardins ont augmenté de 23 M$. Cette variation reflète l'effet de dilution résultant de la comptabilisation d'une participation ne donnant pas le contrôle. Cette opération constitue une transaction portant sur les capitaux propres. La quote-part cumulée des autres éléments du résultat global associée à la participation diluée a été réattribuée aux capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle.

NOTE 13 – ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

Le 29 octobre 2026, le Mouvement Desjardins a annoncé la conclusion d'une entente définitive en vue d'acquérir la totalité des actions émises et en circulation de Bennington Financial Corp. (Bennington), filiale en propriété exclusive de la Banque Équitable, propriété d'EQB Inc. Bennington est une société canadienne spécialisée dans le crédit-bail et le financement d'équipement commercial, dont l'actif totalise environ 1,1 G$.

La transaction est assujettie aux approbations réglementaires et aux autres conditions de clôture d'usage, et elle devrait être conclue au premier trimestre de 2027.

INFORMATION GÉNÉRALE

Mouvement Desjardins

100, rue des Commandeurs
Lévis (Québec)
G6V 7N5 Canada
Téléphone : 514 281-7000

The English version of this quarterly report is available on our website at: www.desjardins.com.